



Le marché du travail dans Lanaudière

Problématiques et pistes de développement



Publication réalisée par

Emploi-Québec, région de Lanaudière, (EQ)

Ressources humaines et Développement des compétences Canada, (RHDC)

Rédaction

Pierre Buisson, agent de recherche, EQ

Annie Fortier, agente de recherche, EQ

Roger Pedneault, économiste, EQ

Marc Vallières, économiste, RHDC

Collaboration spéciale

Isabelle Cadot, agente de recherche, EQ

Comité de lecture

Josée Desjardins, responsable de la formation professionnelle et technique,
Ministère de l'Éducation

Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière

Sabrina Couture, conseillère en développement industriel,

Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche

Direction régionale de Lanaudière

Mise en page, tableaux et graphiques

Céline Lord, technicienne en administration par intérim, EQ

Révision linguistique

Solange Deschênes, réviseure

Publication disponible sur le site Internet :

<http://www.emploi-quebec.net/francais/regions/lanaudiere/publications.htm>

Dépôt légal : premier trimestre 2005

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-44052-8

Remerciements

L'objectif premier de cette étude est de produire un portrait et une brève analyse du marché du travail lanaudois qui ferait consensus auprès des partenaires régionaux. Un second objectif, et non le moindre, vise à définir les assises nécessaires à l'encadrement et à la mise à jour des analyses locales.

Pour y parvenir, la connaissance et l'expertise des partenaires qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette étude ont été des atouts de première importance. La réalisation de cette analyse du marché du travail de la région de Lanaudière aurait été impossible sans la participation de plusieurs partenaires du marché du travail lanaudois.

Nous tenons à remercier la Conférence régionale des élus de Lanaudière, Lanaudière économique, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, ainsi que le ministère de l'Éducation qui ont participé à la mise en place des éléments nécessaires à la réalisation de ce projet.

Nous remercions plus spécifiquement les personnes qui nous ont fait part de leurs commentaires et qui nous ont permis d'améliorer l'analyse du marché du travail de la région de Lanaudière.

Cette étude est perfectible à la lumière de toutes informations nouvelles. Elle se veut avant tout un point de départ pour les intervenants régionaux et locaux désireux d'adapter et d'améliorer leurs interventions en fonction du marché du travail.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des annexes.....	iv
Liste des tableaux.....	v
Liste des graphiques.....	vii
Lexique.....	xi
Avant-propos.....	xii
Introduction.....	xiii
1. Bref historique de l'environnement économique.....	1
2. La RMR de Montréal.....	4
3. La région de Lanaudière.....	9
3. A) La description du territoire.....	9
3. B) La démographie.....	10
3. C) La scolarité.....	14
3. D) La composition des familles.....	19
3. E) Le revenu.....	21
4. Le marché du travail lanauchois.....	24
4. A) Les indicateurs globaux du marché du travail.....	24
4. B) L'analyse sectorielle.....	32
4. B. 1) Le primaire.....	36
4. B. 2) Le secondaire.....	44
4. B. 3) Le tertiaire.....	52
4. C) L'analyse professionnelle.....	62
4. D) L'analyse des clientèles.....	72
4. D. 1) Les femmes.....	72
4. D. 2) Les jeunes.....	76
4. D. 3) Les 45 ans et plus.....	81
4. D. 4) Les personnes immigrantes.....	87
4. D. 5) Les personnes handicapées.....	91
4. D. 6) Les prestataires de l'assistance-emploi.....	93
4. D. 7) Les prestataires de l'assurance-emploi.....	97
5. Les problématiques et opportunités de développement.....	100
5. A) Les problématiques.....	100
5. A. 1) Les changements structurels.....	100
5. A. 1. a) Les changements de marché.....	100
5. A. 1. b) Les changements technologiques.....	101
5. A. 1. c) Les changements organisationnels.....	101
5. A. 2) Les entreprises et la main-d'œuvre en emploi.....	102
5. A. 2. a) La gestion.....	102
5. A. 2. b) Perfectionnement de la main-d'œuvre en emploi.....	102
5. A. 2. c) Les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre.....	103
5. A. 2. c. 1) L'adéquation formation/emploi.....	103
5. A. 2. c. 2) Les fluctuations de l'emploi.....	104
5. A. 2. c. 3) La conciliation travail-famille.....	105
5. A. 3) La main-d'œuvre sans emploi.....	105
5. A. 3. a) L'adéquation formation-emploi.....	105
5. A. 3. b) Les qualifications manquantes.....	107
5. A. 3. c) L'expérience de travail insuffisante.....	108
5. B) Les opportunités de développement.....	109
Références bibliographiques.....	111
Les annexes.....	114

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Population selon le groupe d'âge MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	114
Annexe 2 : Variation de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	115
Annexe 3 : Principaux indicateurs du marché du travail 1996 – 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Évolution des indicateurs du marché du travail 1993-2003 Région de Lanaudière, RMR de Montréal et ensemble du Québec	5
Tableau 2 :	Évolution de la population, 1986 à 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	10
Tableau 3 :	Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales, soldes migratoires, 1996-2003 Région de Lanaudière	11
Tableau 4 :	Population de 15 ans et plus selon le plus haut grade, certificat ou diplôme obtenu, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	14
Tableau 5 :	Population de 15 ans et plus selon le plus haut grade, certificat ou diplôme obtenu, 1996 et 2001 Région de Lanaudière	14
Tableau 6 :	Population de 20 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	17
Tableau 7 :	Taux de diplomation au secondaire entre 1986 et 1998 selon le sexe MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	18
Tableau 8 :	Proportion des familles monoparentales, 1991, 1996 et 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	19
Tableau 9 :	Revenu moyen des familles selon le type de familles, 2000 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	19
Tableau 10 :	Revenu moyen des ménages des 16 régions administratives du Québec, 2000	21
Tableau 11 :	Revenu moyen des ménages, 1996 et 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	22
Tableau 12 :	Part des ménages à faible revenu MRC, région de Lanaudière, et ensemble du Québec	23
Tableau 13 :	Évolution des indicateurs du marché du travail 1993-2003 Région de Lanaudière	24
Tableau 14 :	Évolution des indicateurs du marché du travail, 1996 et 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	28
Tableau 15 :	Proportion d'entreprises ayant déjà mis en place ces changements organisationnels selon la branche d'activité économique Région de Lanaudière	34

Tableau 16 : Nombre de personnes occupées de 15 ans et plus dans la branche du primaire, 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	37
Tableau 17 : Nombre de personnes occupées de 15 ans et plus, branche du secondaire, 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	45
Tableau 18 : Nombre de personnes occupées de 15 ans et plus dans la branche du tertiaire, 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	53
Tableau 19 : Nombre de personnes occupées de 15 ans et plus, selon le domaine, professionnel, 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	66
Tableau 20 : Répartition en % des personnes occupées selon le domaine professionnel et le sexe Région de Lanaudière	67
Tableau 21 : Répartition des personnes occupées en % selon le plus haut grade scolaire obtenu par domaine professionnel, 2001 Région de Lanaudière	69
Tableau 22 : Répartition des personnes occupées selon le domaine professionnel et le statut d'emploi, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	70
Tableau 23 : Taux de féminité, 2001 MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	72
Tableau 24 : Migration nette, 1997-2002 MRC et région de Lanaudière	72
Tableau 25 : Indicateurs du marché du travail chez les jeunes, 1996 et 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	77
Tableau 26 : Évolution des indicateurs du marché du travail, 1996 et 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	83
Tableau 27 : Prestataires de l'assistance-emploi selon le type de contraintes à l'emploi, 2000 et 2004 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	93
Tableau 28 : Fréquence d'utilisation de l'assurance-emploi en 2003, demandes ordinaires MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec	98

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Taux d'emploi, MRC, région de Lanaudière, RMR de Montréal et ensemble du Québec, 1996 et 2001	5
Graphique 2 :	Taux de chômage, MRC, région de Lanaudière, RMR de Montréal et ensemble du Québec, 2001	5
Graphique 3 :	Évolution du nombre de personnes occupées, RMR de Montréal 1993 à 2003, indice 1993=100	6
Graphique 4 :	Part relative des personnes occupées selon le niveau de compétence, 2001, MRC de L'Assomption, MRC des Moulins et RMR de Montréal	7
Graphique 5 :	Part relative des personnes occupées selon le genre de compétence, 2001, MRC de L'Assomption, MRC des Moulins et RMR de Montréal	8
Graphique 6 :	Solde migratoire intraprovincial, 1986-1987 à 2002-2003 Région de Lanaudière	11
Graphique 7 :	Pyramide des âges, 2001 Région de Lanaudière	12
Graphique 8 :	Population de 25 ans et plus selon le grade Région de Lanaudière	15
Graphique 9 :	Diplômes, grades ou certificats postsecondaires, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	15
Graphique 10 :	Population de 15 ans et plus selon le plus haut grade, certificat ou diplôme, 2001 Région de Lanaudière	16
Graphique 11 :	Évolution de la part des femmes dans la population active et dans les emplois, 1993 à 2003 Région de Lanaudière	25
Graphique 12 :	Part des personnes occupées selon le statut d'emploi Région de Lanaudière et ensemble du Québec	26
Graphique 13 :	Proportion de femmes selon la branche d'activité et le statut d'emploi, 2001 Région de Lanaudière	26
Graphique 14 :	Parts des personnes occupées selon le groupe d'âges, 1993 et 2003 Région de Lanaudière	27

Graphique 15 :	Évolution des taux d'activité et d'emploi, 15 ans et plus, 15-64 ans, 1993 à 2003 Région de Lanaudière	28
Graphique 16 :	Taux de chômage selon la scolarité, 2001 Région de Lanaudière	30
Graphique 17 :	Part des personnes occupées selon la branche d'activité économique, 2003 Région de Lanaudière	32
Graphique 18 :	Part des personnes occupées selon la branche d'activité économique, 2003 Ensemble du Québec	32
Graphique 19 :	Évolution du nombre de personnes occupées, selon la branche d'activité économique, 1993 = 100 Région de Lanaudière	32
Graphique 20 :	Taux de chômage et proportion d'entreprises ayant mentionné avoir eu des difficultés de recrutement, 1998, 2000, 2002 et 2004 Région de Lanaudière	35
Graphique 21 :	Évolution de la part relative du nombre de personnes occupées 1993 à 2003 Branche du primaire	37
Graphique 22 :	Répartition en % des personnes occupées selon le sexe, 2001 Région de Lanaudière	38
Graphique 23 :	Répartition en % des personnes occupées selon le groupe d'âges, 2001 Région de Lanaudière	38
Graphique 24 :	Proportion des personnes occupées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001, Région de Lanaudière et ensemble du Québec	39
Graphique 25 :	Part des personnes occupées selon le statut d'emploi, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	40
Graphique 26 :	Évolution de la part relative du nombre de personnes occupées, 1993 à 2003 Branche du secondaire	44
Graphique 27 :	Répartition en % des personnes occupées selon le sexe, 2001 Région de Lanaudière	46
Graphique 28 :	Répartition en % des personnes occupées selon le groupe d'âges, 2001 Région de Lanaudière	46
Graphique 29 :	Proportion des personnes occupées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	47

Graphique 30 :	Part des personnes occupées selon le statut d'emploi, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	48
Graphique 31 :	Évolution de la part relative des personnes occupées, 1993 à 2003 Branche du tertiaire	52
Graphique 32 :	Répartition en % des personnes occupées selon le sexe, 2001 Région de Lanaudière	54
Graphique 33 :	Répartition en % des personnes occupées selon le groupe d'âges, 2001 Région de Lanaudière	54
Graphique 34 :	Proportion des personnes occupées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	55
Graphique 35 :	Part des personnes occupées selon le statut d'emploi, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	56
Graphique 36 :	Part relative des personnes occupées selon le genre de compétence, 2003 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	63
Graphique 37 :	Variation en pourcentage et en nombre des personnes occupées selon le genre, 1993-2003 Région de Lanaudière	64
Graphique 38 :	Variation des personnes occupées selon le domaine professionnel en points de pourcentage, 1993-2003 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	65
Graphique 39 :	Taux de chômage selon le niveau de compétence, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	69
Graphique 40 :	Répartition des personnes occupées selon l'âge et selon le niveau de compétence, 2001 Région de Lanaudière	78
Graphique 41 :	Répartition des personnes occupées selon l'âge et selon le genre de compétence, 2001 Région de Lanaudière	79
Graphique 42 :	Répartition des personnes occupées, selon le niveau de compétence de la CNP, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	84
Graphique 43 :	Répartition des personnes occupées selon le genre de compétence de la CNP, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	85

Graphique 44 :	Répartition des personnes occupées selon le niveau de compétence, 2001 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	89
Graphique 45 :	Répartition des personnes occupées selon le genre de compétence pour les immigrants et la population en général, 2001 Région de Lanaudière	89
Graphique 46 :	Durée moyenne de présence consécutive ou cumulative, depuis 1975, des prestataires de l'assistance-emploi, février 2004 Région de Lanaudière et ensemble du Québec	95
Graphique 47 :	Prestataires selon le type de prestations en 2003 Région de Lanaudière	97
Graphique 48 :	Prestataires actifs aptes au travail par mois, moyenne de 1998 à 2002 et 2003 Région de Lanaudière	99

LEXIQUE

Les indicateurs du marché du travail

Population de 15 ans et plus :

Toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres des Forces armées.

Population active :

Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, au travail ou en chômage.

Emploi :

Nombre de personnes qui habitent une région et qui travaillent, peu importe leur lieu de travail. Cette définition correspond à celle des personnes occupées utilisée par l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

Chômeurs :

Personnes qui sont sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

Taux de chômage :

$\text{Nb de chômeurs} \div \text{population active} \times 100$

Taux d'activité :

$\text{Pop. active} \div \text{pop. 15 ans et plus} \times 100$

Taux d'emploi :

$\text{Emploi} \div \text{Pop. 15 ans et plus} \times 100$

Note :

Pour des définitions plus détaillées, voir Statistique Canada, *La Population active*. Mensuel n° 71-001.

Les prestataires de l'assistance-emploi

Les prestataires de l'assistance-emploi sont identifiés selon trois catégories liées à la contrainte à l'emploi : sans contrainte, avec contraintes temporaires et avec contraintes sévères.

↳ Les adultes sans contrainte sont les adultes qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi, temporaire ou sévère.

↳ Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes :

↳ leur état de santé physique ou mentale les empêche, pour une période d'au moins un mois et de moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration;

↳ elles sont enceintes d'au moins 20 semaines;

↳ elles gardent un enfant à leur charge âgé de moins de 5 ans au 30 septembre de l'année en cours ou qui ne fréquente pas l'école en raison de son handicap physique ou mental;

↳ elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées «contraintes temporaires»);

↳ elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;

↳ elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental;

↳ elles sont placées en résidence d'accueil;

↳ elles sont responsables d'une résidence d'accueil reconnue en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

↳ elles sont responsables d'un foyer d'accueil lié par un contrat de services avec le ministère de la Sécurité publique.

↳ Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.

AVANT-PROPOS

Le Marché du travail, région de Lanaudière est un portrait et une analyse du marché du travail de la région de Lanaudière. Ce document vise à dégager une vision commune et à jour du marché du travail de la région ainsi que des problématiques de la main-d'œuvre, des entreprises, des secteurs et des clientèles. Cette connaissance est nécessaire afin de bien cerner la dynamique du développement régional et de positionner sommairement les marchés du travail de chacune des MRC de la région.

C'est en 2003 que Statistique Canada a effectué ses dernières livraisons de données du recensement de 2001. En plus d'apporter de nombreuses données récentes, ces livraisons comportaient des changements importants aux niveaux sectoriel et professionnel. Les données du recensement de 2001 par secteur d'activité sont codées à partir du nouveau Système de classification des industries en Amérique du Nord (SCIAN) tandis que ceux par profession le sont en fonction de la nouvelle Classification nationale des professions (CNP). À eux seuls, ces nouvelles données et ces changements nécessitaient une mise à jour de la connaissance régionale et locale.

Le document *Le Marché du travail, région de Lanaudière* vise donc à définir les assises régionales nécessaires pour la mise à jour des analyses locales sur le marché du travail lanauchois, produites en 1999.

Sans être exhaustif, ce document permet d'obtenir rapidement un bon aperçu de la main-d'œuvre et du marché du travail de la région de Lanaudière. Il permet l'identification des principaux éléments de problématique, ainsi que des pistes de développement de la région. *Le Marché du travail, région de Lanaudière* est une valeur ajoutée essentielle aux partenaires du marché du travail lanauchois.

INTRODUCTION

Cette étude découle d'un besoin de connaissance des marchés du travail régional et local. Elle vise à dégager une vision commune et à jour du marché du travail de la région, ainsi que des problématiques de la main-d'œuvre, des entreprises, des secteurs et des clientèles. *Le Marché du travail, région de Lanaudière* est un portrait et une analyse du marché du travail de la région de Lanaudière.

Le document est divisé en cinq chapitres. Le premier présente un bref historique de l'environnement économique. On y expose sommairement les grands événements qui ont marqué l'évolution récente de l'économie canadienne et québécoise, et qui ont formé l'environnement dans lequel l'économie lanaudoise a évolué au cours des dernières années.

Le deuxième chapitre relève les grands constats de la RMR de Montréal en ce qui concerne la population, la scolarité, l'emploi, la structure industrielle et professionnelle. Le territoire de la RMR de Montréal comprend une partie importante de la région de Lanaudière, son influence est donc non négligeable sur les économies régionale et locale.

La description de la région, l'évolution démographique, la scolarité, les familles et le revenu sont les thèmes composant le troisième chapitre de cette étude. Ils permettent d'asseoir les éléments essentiels à la compréhension et à l'évolution du marché du travail.

Le quatrième chapitre traite du marché du travail lanaudois. Son analyse y est abordée selon l'angle des grands indicateurs du marché du travail, des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, des domaines professionnels et des clientèles.

La cinquième partie vient compléter l'analyse du marché du travail de la région de Lanaudière. Elle regroupe les éléments de problématique et les pistes identifiées lors des chapitres précédents. Les éléments de problématique y sont abordés selon l'angle des grands changements structurels, des entreprises et de la main-d'œuvre en emploi, ainsi que de la main-d'œuvre sans emploi. Par la suite, on y présente sommairement certaines pistes de développement pour la région.

1. BREF HISTORIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Pour bien comprendre la situation économique actuelle de la région de Lanaudière, il est important de connaître les grands éléments qui ont affecté son évolution au cours des dernières années. Ce petit tour d'horizon n'est pas exhaustif. Il se veut avant tout un bref rappel des grands événements qui ont marqué l'évolution récente de notre économie. Sans être propres à la région, ces éléments ont formé l'environnement dans lequel l'économie lanauoise a évolué pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 ont été marqués par une ère de modernisation technologique. Plusieurs technologies existaient déjà, mais ce n'est qu'au cours de cette période qu'elles se répandirent plus intensément au sein des entreprises et de la population en général.

Les premiers micro-ordinateurs firent leur apparition au début des années 1970. Quant aux premiers ordinateurs personnels (PC), ils sont apparus au début des années 1980 et ils évoluèrent par la suite à une cadence qui défia l'imagination. Aujourd'hui, ils sont omniprésents et ils font partie du quotidien de plusieurs familles et entreprises lanauoises.

C'est aussi au cours de cette période que les femmes firent leur entrée massive sur le marché du travail. Ce mouvement provoqua des modifications importantes dans la demande de plusieurs produits et services sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne les services de garde. Il transforma aussi plusieurs milieux de travail, jusque-là majoritairement masculins, en des milieux mixtes, où les femmes ont de plus en plus de place. Depuis cette période, les taux d'activité et d'emploi des femmes n'ont cessé d'augmenter.

Les années 1970 furent marquées par un courant d'endettement des gouvernements. La logique derrière ce mouvement est que les gouvernements empruntent en période de récession et qu'ils remboursent en période de croissance économique. Toutefois, le remboursement ne s'est pas effectué à un rythme aussi rapide que l'endettement, ce qui conduisit le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux vers des déficits budgétaires importants et récurrents qui marquèrent la fin du XX^e siècle.

Une grave récession marqua le début des années 1980. Le taux d'inflation dépassait 12 % et les taux d'intérêt atteignaient des niveaux inégalés. Quant au taux de chômage, il se situait à des niveaux records.

Toutefois, après quelques années de marasme, l'activité économique reprit de plus belle et la fin des années 1980 a été sous le signe de la croissance économique. C'est au milieu des années 1980 que l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis prit forme, pour être signé en 1988 et mis en œuvre le 1^{er} janvier 1989. L'accord de libre-échange prévoyait, selon un calendrier et certaines modalités d'application, une ouverture progressive des barrières tarifaires entre les deux pays.

Au début des années 1990, une nouvelle récession attendait les économies canadienne, québécoise et lanauoise. Les économies tournèrent au ralenti pour quelques années. C'est au cours de cette période que le gouvernement canadien décida de s'attaquer à l'inflation en tentant de la maintenir sous la barre des 3 % annuellement.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) fut mis en place en 1994. Cet accord prévoit notamment

l'ajout du Mexique à l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Comme pour l'accord de 1988, l'ouverture des barrières tarifaires entre les pays ne s'est pas traduite instantanément par des mises à pied ou par la création d'emploi. Toutefois, si pour certains secteurs à forte intensité de main-d'œuvre l'ouverture des marchés s'est traduite par des mises à pied, pour d'autres secteurs, elle s'est transformée en de réelles possibilités de création d'emploi. L'ALENA a donné aux entreprises canadiennes l'accès à une vaste zone de libre-échange.

C'est aussi en 1994 que le gouvernement canadien se lança dans un programme d'assainissement des finances publiques qui le mena à un excédent budgétaire en 1997-1998. En mars 1997, la dette fédérale atteignait un record de 588 milliards de dollars. Du côté du Québec, l'objectif déficit zéro s'est traduit par des compressions budgétaires et par des mises à la retraite anticipées qui ont créé des pénuries importantes de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans le secteur de la santé.

La fin des années 1990 a été particulièrement touchée par le boom de l'informatique. Toute personne ayant une formation minimale en informatique pouvait aisément décrocher un emploi avec des conditions de travail intéressantes et supérieures à la moyenne. Dès le début des années 2000, la demande de main-d'œuvre avec des qualifications en informatique s'atténuait pour revenir à des niveaux plus près de la normale.

Ces grands changements ont favorisé le développement des secteurs liés aux services. On a assisté à la tertiarisation de l'économie. Plusieurs entreprises se concentrèrent sur leurs activités principales et ont ainsi confié en sous-traitance certaines activités,

telles que le recrutement, la comptabilité, le secrétariat, l'informatique, le transport, etc. Ces changements ont notamment eu pour effet de déplacer une partie des travailleurs des entreprises de la fabrication vers des entreprises de services.

C'est aussi à la fin du XX^e siècle que l'on observa une sensibilisation accrue de la population, des entreprises et des gouvernements, en faveur d'une saine consommation et d'un développement durable. Cette tendance eut pour effet d'amener certaines modifications dans la demande régionale. À ces changements dans la demande, il faut ajouter le vieillissement de la population. Les personnes âgées ne consomment pas nécessairement les mêmes produits et services que les populations plus jeunes.

Plusieurs événements marquants sont survenus au début du troisième millénaire aux États-Unis. Les attentats terroristes de septembre 2001 entraînèrent avec eux une série d'événements qui ont affecté et qui affectent encore aujourd'hui l'ensemble de l'économie américaine. On pense notamment à la guerre contre le terrorisme, à la guerre en Iraq, à l'endettement du gouvernement américain et à l'accroissement de la sécurité aux frontières américaines.

Malgré cette situation, le début des années 2000 a été sous le signe de la croissance au Québec. Les faibles taux d'intérêt ont favorisé les dépenses des consommateurs et l'explosion des mises en chantier. C'est en 2002 que le Québec a connu l'un de ses plus bas taux de chômage depuis le milieu des années 1970.

Toutefois, l'année 2003 réservait plusieurs surprises aux entreprises

canadiennes, québécoises et lanadoises. Que l'on pense à :

- ↳ la montée du dollar canadien face à la devise américaine, qui entraîna avec elle une augmentation des coûts des produits et des services exportés;
- ↳ la découverte d'un cas de vache folle en Alberta, qui se traduit par des embargos sur le bœuf canadien de la part de nombreux pays;
- ↳ et pour finir, la découverte de cas de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui a eu des effets importants sur le tourisme canadien (particulièrement à Toronto).

Ce petit tour d'horizon se voulait avant tout un bref rappel des grands événements qui ont marqué l'évolution récente de notre économie. Il devrait permettre aux lecteurs une meilleure compréhension du contexte dans lequel a évolué l'économie lanadoise au cours des dernières années.

2. LA RMR DE MONTRÉAL

Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal

Cette partie se veut une présentation des principales caractéristiques du marché du travail de la RMR de Montréal dont font partie certaines municipalités de la région de Lanaudière. La RMR de Montréal englobe les régions de Montréal et Laval ainsi qu'une partie des régions de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière. La partie RMR de Lanaudière comprend les municipalités de la MRC des Moulins et de L'Assomption (moins la paroisse et le village de L'Épiphanie) ainsi que les municipalités de Lavaltrie et de Saint-Antoine de Lavaltrie de la MRC de D'Autray. Toutefois, pour le présent document, l'analyse de la partie RMR de Lanaudière sera réalisée en prenant intégralement les territoires des MRC de L'Assomption et des Moulins.

Au recensement de 2001, la RMR de Montréal comptait 3 426 350 personnes. À elle seule, la RMR de Montréal représentait près de 50 % de toute la population du Québec. De 1996 à 2001, la RMR de Montréal a connu une croissance de sa population similaire à celle du Québec, mais inférieure à celle de Lanaudière. L'étalement urbain, l'attrait d'un milieu rural et l'accessibilité à la propriété à des coûts abordables sont des éléments qui ont favorisé la croissance de la population régionale. Même si les MRC de L'Assomption et des Moulins représentent plus de la moitié de la population de Lanaudière, elles ne représentaient qu'un peu plus de 6 % de la population de la RMR de Montréal, en 2001.

La population de la RMR est légèrement plus âgée que celle de Lanaudière et que celles des MRC L'Assomption et des Moulins. La population de la RMR de Montréal est généralement plus scolarisée que celle de la région. On y retrouve une proportion beaucoup plus importante de personnes ayant un baccalauréat et plus.

Selon l'*Enquête sur la population active*, de Statistique Canada, la RMR de Montréal comptait 2 904 200 personnes de 15 ans et plus en 2003, soit près de 50 % de la population de 15 ans et plus du Québec. À l'instar du Québec et de la région de Lanaudière, la RMR de Montréal a connu une bonne performance sur le marché du travail, de 1993 à 2003. La population active et les personnes occupées de la RMR ont connu respectivement une croissance annuelle moyenne de 1,5 % et 2,0 %, au cours de cette période. Cette évolution a permis aux taux d'activité et d'emploi de la RMR d'atteindre respectivement 68 % et 62 %, en 2003.

Tableau 1
Évolution des indicateurs du marché du travail 1993-2003
Région de Lanaudière, RMR de Montréal et ensemble du Québec

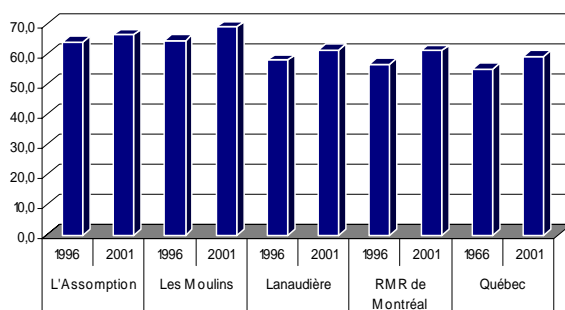
	Lanaudière			RMR de Montréal			Québec		
	1993	2003	VAM	1993	2003	VAM	1993	2003	VAM
Population 15 ans +	276,6	328,8	1,7%	2 662,9	2 904,2	0,9%	5 631,5	6 083,5	0,8%
Population active	172,7	226,1	2,7%	1 704,4	1 984,7	1,5%	3 505,2	4 016,5	1,4%
Emploi	152,5	206,5	3,1%	1 467,7	1 795,9	2,0%	3 039,9	3 649,9	1,8%
Chômeurs	20,2	19,6	-0,3%	236,7	188,8	-2,2%	465,3	366,6	-2,4%
Taux de chômage	11,7	8,7	-3,0	13,9	9,5	-4,4	13,3	9,1	-4,2
Taux d'activité	62,4	68,8	6,4	64,0	68,3	4,3	62,2	66,0	3,8
Taux d'emploi	55,1	62,8	7,7	55,1	61,8	6,7	54,0	60,0	6,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Les données des recensements de 1996 et 2001, de Statistique Canada, démontrent que les indicateurs du marché du travail des MRC de

L'Assomption et des Moulins affichent généralement un meilleur rendement que ceux de la RMR de Montréal et de l'ensemble du Québec.

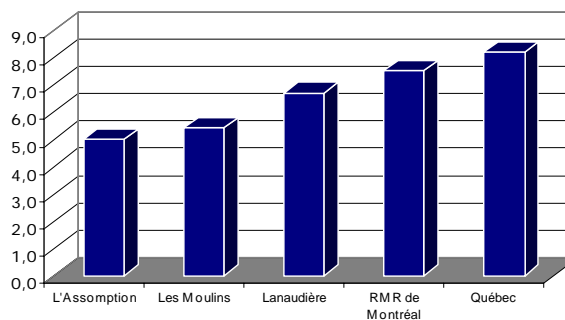
Graphique 1
Taux d'emploi, MRC, région de Lanaudière, RMR de Montréal et ensemble du Québec
1996 et 2001



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

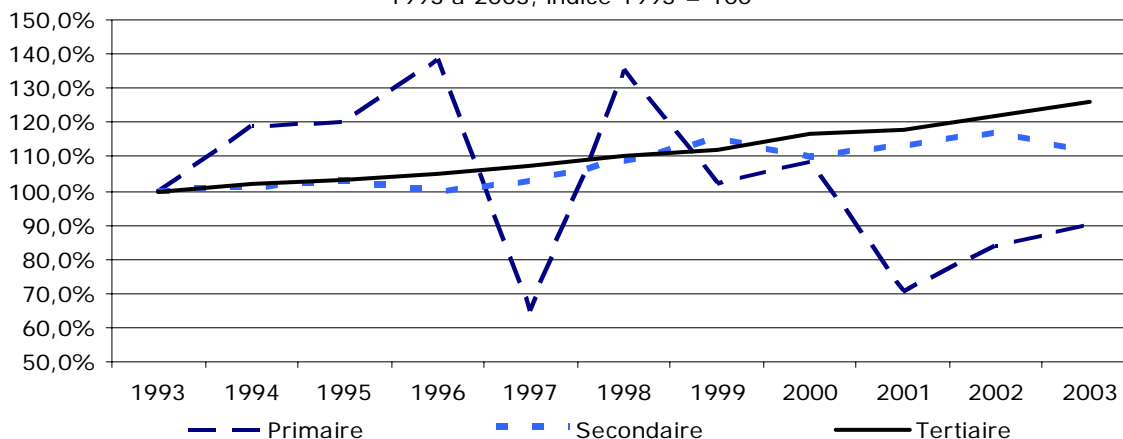
Selon les données du recensement de 2001, le nombre de personnes occupées qui résident dans la RMR de Montréal se chiffre à 1 696 700. Si l'on tient compte uniquement des données sur la population qui réside et travaille dans cette zone, il est alors question de 1 546 600 personnes, soit plus de 90 % de la population résidante.

Graphique 2
Taux de chômage, MRC, région de Lanaudière, RMR de Montréal et ensemble du Québec, 2001



L'analyse sectorielle de la RMR de Montréal est particulièrement importante afin de bien comprendre la structure industrielle et professionnelle de la RMR de Lanaudière. Le tiers des personnes occupées résidentes dans les MRC de L'Assomption et des Moulins y travaillent, alors que près de 90 % des personnes résidentes de ces deux MRC travaillent sur le territoire de la RMR de Montréal.

Graphique 3
Évolution du nombre de personnes occupées, RMR de Montréal
1993 à 2003, indice 1993 = 100



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

La RMR de Montréal possède une branche du primaire, ou plus spécifiquement de l'agriculture, de la forêt et des mines, nettement inférieure à celle du Québec et de la région. Cette situation est semblable dans les MRC de L'Assomption et des Moulins. Comme pour le Québec et la région, la branche du primaire de la RMR de Montréal a connu une diminution de son nombre de personnes occupées de 1993 à 2003, selon les données de l'*Enquête sur la population active*.

La branche du secondaire est la deuxième en importance. On y retrouve les secteurs de la construction et de la fabrication. Selon les données du recensement de 2001, la part des personnes occupées dans la construction est relativement similaire dans la RMR de Montréal et au Québec. Toutefois, cette proportion est nettement inférieure à celles des MRC de L'Assomption et des Moulins où l'on observe une forte concentration de personnes occupées dans la construction. La part de l'emploi dans la fabrication est légèrement moins élevée dans la RMR de Montréal qu'au Québec et que dans la région. Toutefois, cette part diffère

considérablement d'un secteur d'activité économique à l'autre.

Selon les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, les secteurs dont le nombre d'emploi a augmenté le plus de 1993 à 2003, dans la RMR de Montréal, sont notamment :

- ↗ les aliments et les boissons;
- ↗ les produits du bois;
- ↗ l'impression;
- ↗ le caoutchouc et le plastique;
- ↗ les produits métalliques;
- ↗ les machines;
- ↗ le meuble.

Les secteurs ayant connu les diminutions de l'emploi les plus importantes sont :

- ↘ le textile, le vêtement et le cuir;
- ↘ la première transformation des métaux;
- ↘ le matériel de transport.

Les trois secteurs de la branche du secondaire qui attirent le plus grand nombre de résidents des MRC de L'Assomption et des Moulins, dans la région de Montréal, sont la construction, le matériel de transport et l'impression.

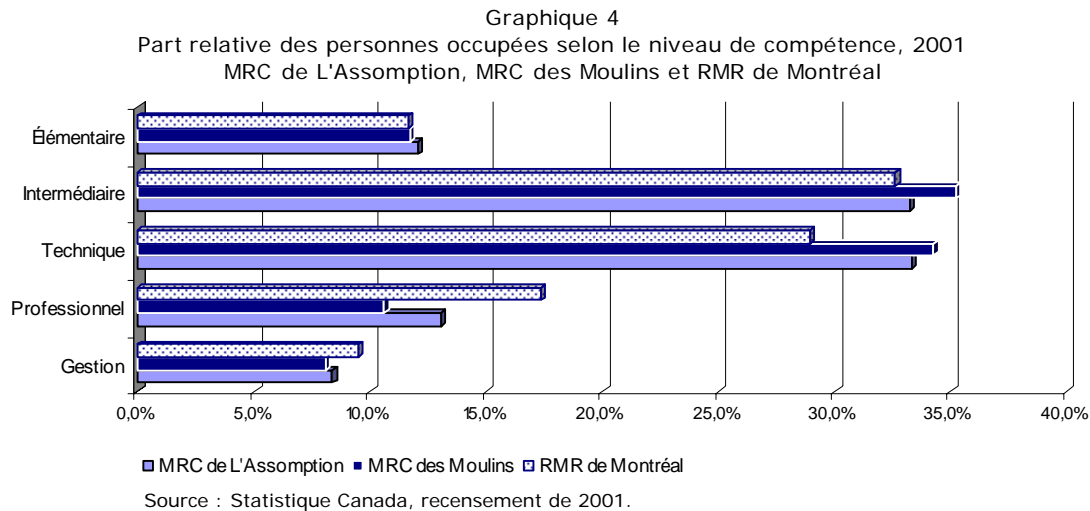
La branche du tertiaire, soit des services est plus importante dans la RMR de Montréal qu'au Québec, dans la région et dans les MRC de L'Assomption et des Moulins. On y constate notamment une part nettement plus élevée de personnes occupées dans les secteurs du transport et entreposage, des finances, assurances, immobilier et location, des services professionnels, scientifiques et techniques, de la gestion d'entreprises et du soutien administratif ainsi que de l'information et de la culture.

La majorité des secteurs des services de la RMR de Montréal ont vu leur nombre d'emplois s'accroître fortement de 1993 à 2003. Les secteurs des services publics, des finances, des assurances, de l'immobilier et de

location ont connu une relative stabilité de l'emploi tandis que le secteur des administrations publiques connaissait un recul de l'emploi au cours de cette période.

Les trois secteurs de la branche du tertiaire qui attirent le plus grand nombre de résidents des MRC de L'Assomption et des Moulins, dans la région de Montréal, sont le commerce, la santé et l'assistance sociale ainsi que les administrations publiques.

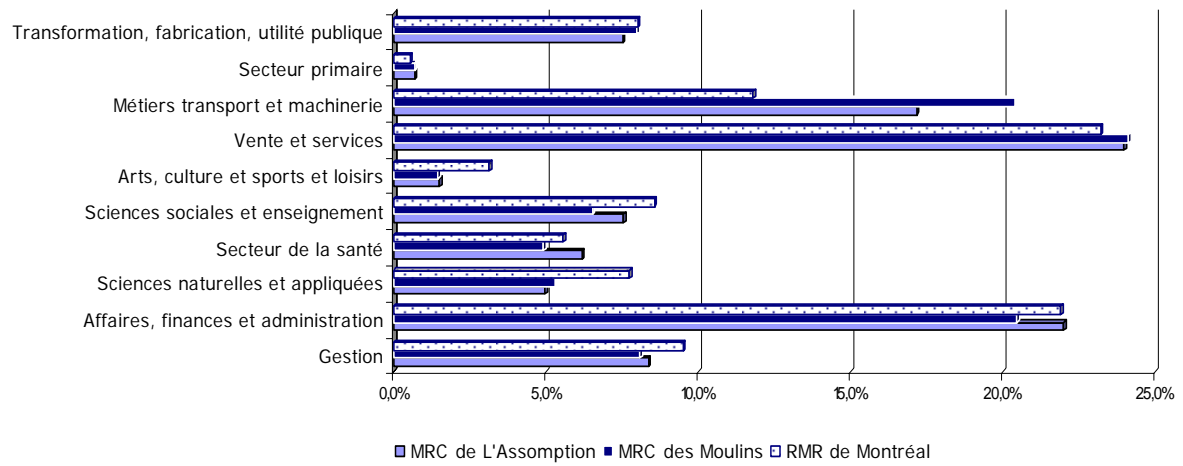
La répartition des personnes occupées selon le niveau de compétence démontre une concentration plus élevée de personnes occupées ayant des compétences de gestion et de professionnel sur le territoire de la RMR de Montréal que dans les MRC de L'Assomption et des Moulins, en 2001.



La structure industrielle et professionnelle de la région de Montréal explique probablement cette réalité. La présence de centres financiers, d'universités, d'hôpitaux

spécialisés, de services professionnels spécialisés nécessite des professions possédant des niveaux de compétence plus élevés.

Graphique 5
Part relative des personnes occupées selon le genre de compétence, 2001
MRC de L'Assomption, MRC des Moulins et RMR de Montréal



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

La répartition des personnes occupées selon le domaine professionnel permet aussi d'observer des différences notables entre les MRC des Moulins et de L'Assomption et la RMR de Montréal. La partie RMR de la région de Lanaudière se démarque particulièrement dans les domaines de la vente et services et des métiers, transport et machinerie.

3. LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

Ce chapitre présente un portrait du territoire et de la population de Lanaudière. Les aspects traités seront :

- ↔ la description du territoire;
- ↔ la démographie;
- ↔ la scolarité;
- ↔ la structure de la famille;
- ↔ le revenu.

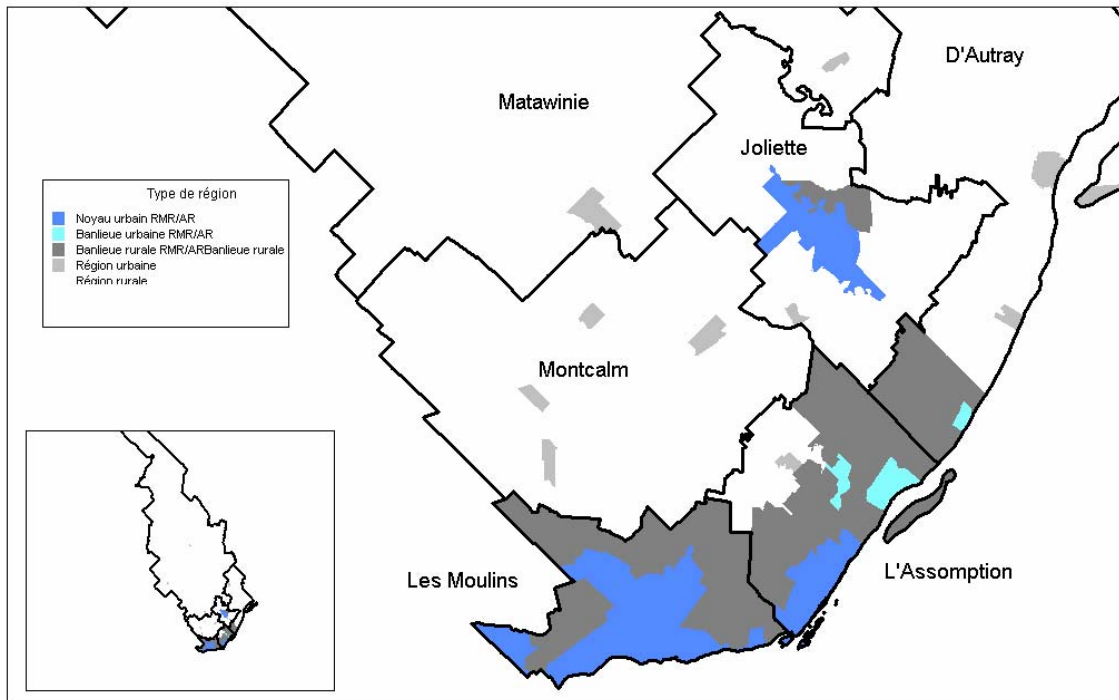
3. A) La description du territoire

La région de Lanaudière s'étend sur un territoire de plus de 13 500 km². Elle

est située entre les Laurentides et la Mauricie et sa frontière sud côtoie celle de Laval et de Montréal.

La région compte environ 70 municipalités et la communauté attikamek de Manawan au nord de la MRC de Matawinie. Les municipalités sont regroupées en six municipalités régionales de comté (MRC) dont la superficie et la population sont variables.

Structures géographiques selon Statistique Canada, Lanaudière



Source: Statistique Canada

3. LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

3. B) La démographie

Bon an mal an, Lanaudière se situe parmi les régions québécoises qui affichent la plus forte croissance démographique. Au cours des quinze dernières années, le taux de croissance observé a été approximativement de 2,5 à 4 fois supérieur à celui du Québec. Quoique encore très élevé, l'écart avec le Québec tend cependant à diminuer avec le temps. Entre 1996 et 2001, la population de Lanaudière a augmenté de 4 % tandis

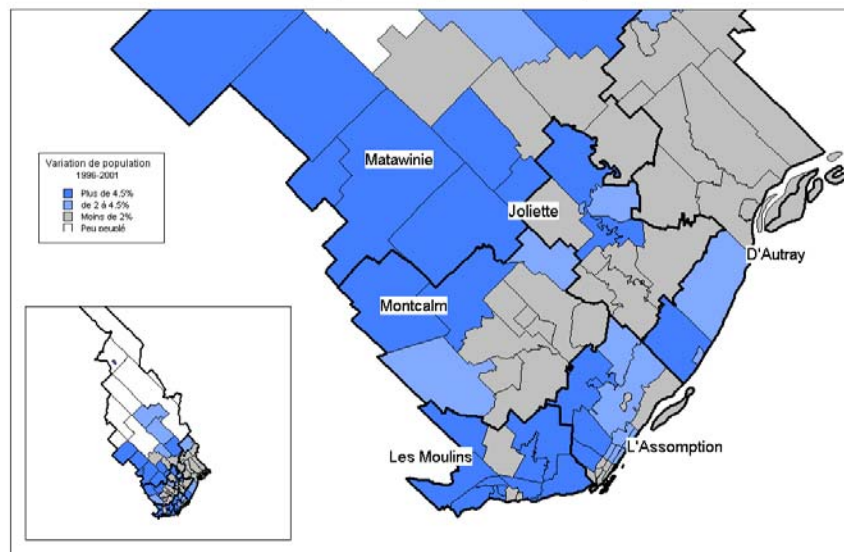
qu'elle augmentait à un rythme de 1 % dans l'ensemble du Québec. La MRC des Moulins se distingue particulièrement à ce chapitre, avec un taux de croissance de près de 7 %. En 2001, la population de la région de Lanaudière était estimée à 388 470 habitants.

Tableau 2
Évolution de la population, 1986 à 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	Population (Nb d'habitants)				Variation en %		
	1986	1991	1996	2001	86-91	91-96	96-01
MRC de D'Autray	32 810	35 725	37 475	38 345	8,9%	4,9%	2,3%
MRC de Joliette	44 495	48 300	52 815	54 165	8,6%	9,3%	2,6%
MRC de L'Assomption	73 715	91 540	102 180	103 965	24,2%	11,6%	1,7%
MRC des Moulins	68 765	91 155	103 210	110 075	32,6%	13,2%	6,7%
MRC de Matawinie	28 615	35 255	41 285	43 180	23,2%	17,1%	4,6%
MRC de Montcalm	30 585	32 870	38 045	38 740	7,5%	15,7%	1,8%
Région de Lanaudière	278 985	334 845	375 010	388 470	20,0%	12,0%	3,6%
Ensemble du Québec	6 532 460	6 895 960	7 138 805	7 237 475	5,6%	3,5%	1,4%

Source : Statistique Canada, recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001.

Variation de la population, 1996-2001, Lanaudière



Source: Recensements du Canada de 1996 et 2001, Statistique Canada

Lanaudière doit cette croissance démographique à un solde migratoire qui se situe depuis plusieurs années parmi les plus élevés du Québec. Ce succès est attribuable à sa capacité d'attraction auprès des autres régions du Québec et plus particulièrement de Montréal. Par contre, la région n'a pas autant de succès au chapitre des migrations internationales ou provenant des autres provinces canadiennes. D'ailleurs, en 2001, la

population immigrante représentait seulement 2 % de la population de Lanaudière tandis qu'elle comptait pour 10 % de la population du Québec. Quant aux personnes nées dans une autre province canadienne, elles représentent 1 % des Lanaudois comparativement à 4 % de la population québécoise. Pour la plupart, la population immigrante provient de la France, d'Italie, des États-Unis, d'Haiti et de la Belgique.

Tableau 3
Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales,
soldes migratoires, 1996-2003
Région de Lanaudière

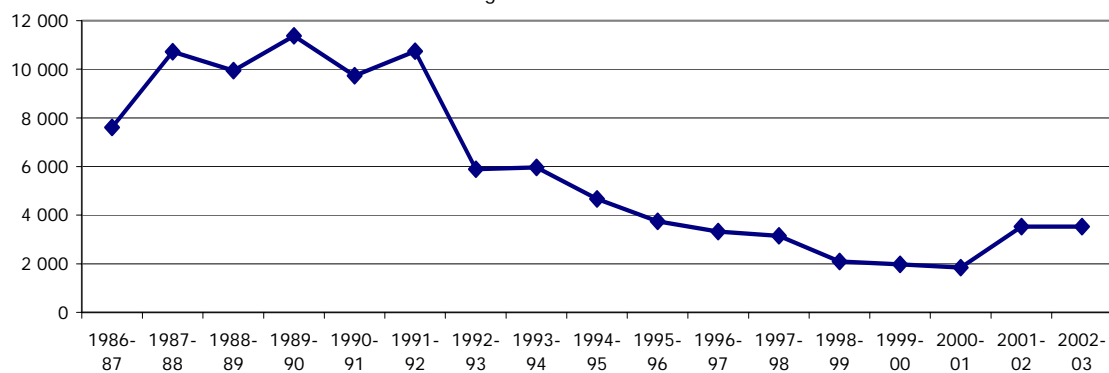
	Internationales	Interprovinciales	Intraprovinciales	Total
1996-1997	-34	-130	3 323	3 159
1997-1998	-7	-64	3 146	3 075
1998-1999	-245	-117	2 099	1 737
1999-2000	-126	-155	1 977	1 696
2000-2001	113	-113	1 840	1 840
2001-2002	-145	-48	3 531	3 338
2002-2003	-172	-16	3 531	3 343

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques.

Notons également que le solde des migrations provenant des autres régions du Québec a diminué constamment au cours de la décennie 1990-2000. Au cours des dernières

années, ce solde a légèrement augmenté, mais il se situe toutefois bien en dessous des niveaux atteints à la fin des années 1980.

Graphique 6
Solde migratoire intraprovincial, 1986-1987 à 2002-2003
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques.

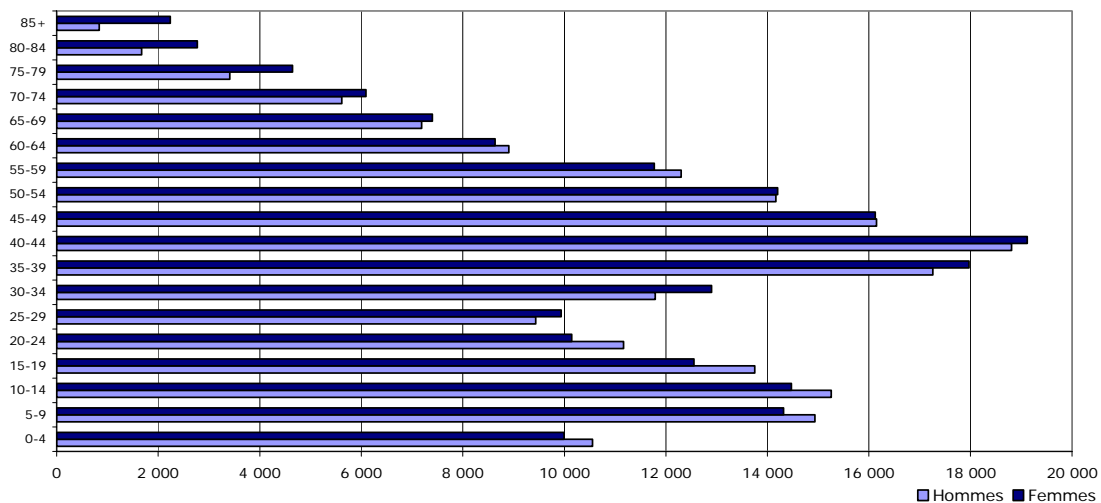
Plus de la moitié de la population de la région est concentrée dans les MRC des Moulins et de L'Assomption et ces dernières ont grandement bénéficié de l'étalement urbain de la grande région de Montréal. Les nouveaux arrivants sont en majeure partie de jeunes professionnels qui viennent fonder leur famille dans un milieu où l'accès à la propriété est plus abordable que sur l'île de Montréal.

Ce n'est toutefois pas le seul facteur ayant favorisé la croissance démographique de Lanaudière, puisque toutes les MRC de la région, même les plus éloignées de Montréal, ont vu leur population croître à un rythme plus rapide que l'ensemble du Québec. Certaines communautés de Lanaudière constituent donc des pôles d'attraction dont le développement est

relativement indépendant de la région montréalaise.

Même si elle est légèrement plus jeune que l'ensemble du Québec, la région de Lanaudière n'échappe pas au phénomène de vieillissement de la population qui est observé partout au Québec. En effet, ce sont les catégories d'âges supérieures à 45 ans qui ont connu les plus fortes augmentations entre 1996 et 2001 alors que celles des 0 à 14 ans et des 25 à 34 ans connaissent des diminutions. Ainsi, même si la région attire toujours bon nombre de jeunes familles, il semble que ce soit dorénavant à un rythme insuffisant pour contrer le vieillissement de sa population.

Graphique 7
Pyramide des âges, 2001
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

La structure d'âge diffère considérablement d'une MRC à l'autre. Premièrement, on trouve les MRC des Moulins et de L'Assomption qui sont plus jeunes que la moyenne lanadoise. Ces deux MRC sont en grande partie intégrées à la région

métropolitaine de Montréal et ont accueilli bon nombre de jeunes familles au cours des dernières années. D'ailleurs, près de la moitié de la population avait 35 ans ou moins. La MRC de Matawinie se trouve dans la situation opposée, sa structure d'âge

étant plus âgée que celle du Québec. En 2001, près de la moitié de la population de cette MRC avait 45 ans ou plus. Finalement, les quatre autres MRC de la région, ont une structure d'âge plutôt semblable à celle du Québec.

Notons également que la population féminine a augmenté plus rapidement que celle des hommes dans Lanaudière entre 1996 et 2001. Pendant cette période, la population féminine a augmenté de 4 % tandis que celle des hommes augmentait de 3 %. C'est surtout entre 35 et 44 ans que la population féminine croît plus rapidement que celle des hommes, alors que le taux de mortalité de ces derniers est significativement plus élevé que celui des femmes.

Selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec, la région de Lanaudière devrait maintenir une croissance démographique supérieure à celle de l'ensemble du Québec au cours des vingt prochaines années. Entre 2001 et 2026, la population de Lanaudière devrait croître de 20 % tandis que la population du Québec augmenterait de 10 %. Seule les régions des Laurentides (+28,8 %) et de l'Outaouais (+19,3 %) devraient connaître une croissance démographique plus rapide que la région de Lanaudière pendant cette période.

Le vieillissement de la population de Lanaudière, déjà bien amorcé, se poursuivra également. La moyenne d'âge dans la région devrait passer de 37 ans en 2001 à 44 ans en 2026. Le groupe des 15 à 64 ans, qui forme la presque totalité de la population active sur le marché du travail et qui représente près de 70 % de la population de la région en 2001, ne constituerait qu'environ 60 % en 2026. La population de ce groupe d'âges devrait même commencer à décroître

entre 2011 et 2016. Au contraire, la part relative des personnes âgées de 65 ans et plus doublerait, passant de 11 % en 2001 à 24 % en 2026.

3. LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

3. C) La scolarité

La population de Lanaudière est moins scolarisée que celle du Québec. En 2001, plus de 35 % la population de Lanaudière âgée de 15 ans et plus ne détenait aucun certificat ou diplôme, une proportion significativement plus

grande que dans l'ensemble du Québec. En ce qui concerne les personnes détenant un diplôme, la région de Lanaudière se démarque par une sous-représentation au niveau collégial et surtout universitaire.

Tableau 4
Population de 15 ans et plus selon le plus haut grade, certificat ou diplôme obtenu, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

	Lanaudière		Québec	
Total	303 755	---	5 832 350	---
Aucun grade, certificat ou diplôme	110 920	36,5%	1 915 400	32,8%
Certificat d'études secondaires	82 915	27,3%	1 437 090	24,6%
Certificat ou diplôme de métiers	37 980	12,5%	629 360	10,8%
Certificat d'études non universitaires	40 175	13,2%	847 675	14,5%
Certificat ou diplôme universitaire	31 765	10,5%	1 002 815	17,2%

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Notons toutefois que le niveau de scolarité de la population de Lanaudière tend à se relever avec les années. Entre 1996 et 2001, le nombre de personnes ne détenant aucun certificat ou diplôme a diminué

de près de 4 % tandis que le nombre de diplômés de tous les niveaux augmentait. Le nombre de diplômés a particulièrement augmenté aux niveaux secondaire professionnel et universitaire.

Tableau 5
Population de 15 ans et plus selon le plus haut grade, certificat ou diplôme obtenu, 1996 et 2001
Région de Lanaudière

	Nombre			%	
	1996	2001	Variation 96-01	1996	2001
Total	286 875	303 755	5,9%	-	-
Aucun grade, certificat ou diplôme	115 075	110 920	-3,6%	40,1%	36,5%
Certificat d'études secondaires	77 955	82 915	6,4%	27,2%	27,3%
Certificat ou diplôme de métiers	31 495	37 980	20,6%	11,0%	12,5%
Certificat d'études non universitaires	35 670	40 175	12,6%	12,4%	13,2%
Certificat ou diplôme universitaire	26 655	31 765	19,2%	9,3%	10,5%

Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

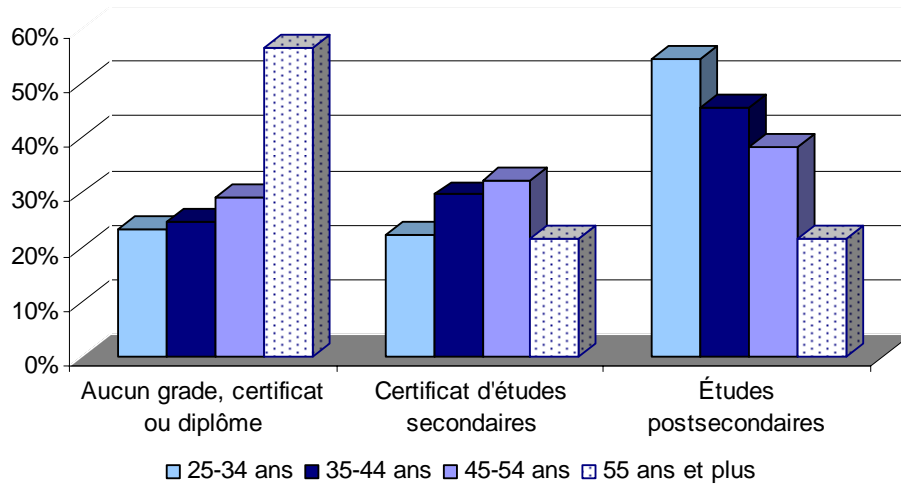
On constate également que le nombre de diplômés postsecondaires augmente de génération en génération, et ce, à tous les niveaux d'études. Ainsi, plus de la moitié des

25 à 34 ans ont terminé des études postsecondaires, tandis qu'à l'opposé, chez les 55 ans et plus, une nette majorité ne possède aucun grade ou diplôme. Notons toutefois qu'il y a

toujours près d'une personne sur quatre entre 25 et 34 ans qui n'a aucun diplôme, tandis qu'au Québec

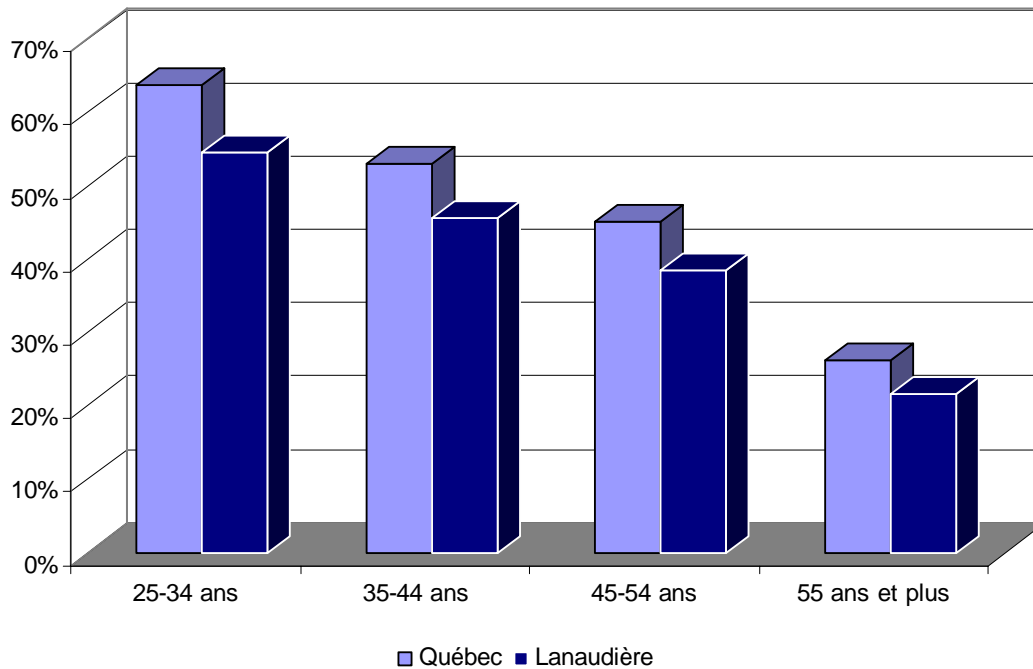
c'est moins d'une personne sur 5 qui est dans cette situation.

Graphique 8
Population de 25 ans et plus selon le grade
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Graphique 9
Diplômes, grades ou certificats postsecondaires, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

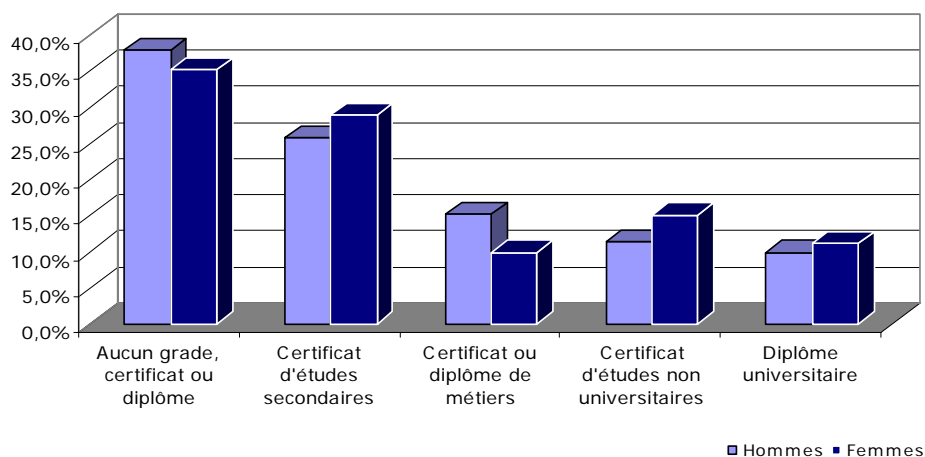


Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Il y a autant d'hommes que de femmes qui n'ont pas de diplômes d'études postsecondaires dans Lanaudière, mais on retrouve proportionnellement moins de femmes ne détenant pas de diplôme. Parmi ceux et celles qui détiennent un diplôme

postsecondaire, on constate que les hommes sont plus portés vers les études secondaires professionnelles, tandis que les femmes sont plus nombreuses à détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Graphique 10
Population de 15 ans et plus selon le plus haut grade, certificat ou diplôme, 2001
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Le niveau de scolarité de la population varie grandement d'une MRC à l'autre. D'un côté, on trouve les MRC les plus rurales du territoire, soit Montcalm, Matawinie et D'Autray, qui sont également les moins scolarisées. Environ 40 % de leur population de 20 ans et plus ne possède aucun diplôme et environ 60 % n'a pas atteint un niveau supérieur au secondaire général. Parmi ceux et celles qui ont atteint les niveaux postsecondaires, on note également qu'une moins grande proportion a effectué des études collégiales ou universitaires que dans l'ensemble du Québec. Ces MRC se distinguent également par la faiblesse relative de secteurs où l'on retrouve une forte proportion des emplois nécessitant des études postsecondaires.

À l'opposé, le niveau de scolarité de la population de la MRC de L'Assomption s'apparente davantage à celui de l'ensemble du Québec. On y trouve en proportion autant de personnes qui ont fait des études postsecondaires et, parmi ceux qui n'ont pas atteint ce niveau, on retrouve moins de gens qui n'ont pas de diplôme. On compte toutefois moins d'universitaires dans la MRC de L'Assomption que dans l'ensemble du Québec. Cette MRC bénéficie d'une forte présence des catégories professionnelles liées aux affaires, à la finance et à l'administration, qui exigent une scolarité plus élevée. Une forte proportion de ces personnes occupées dans ce groupe professionnel travaillent à Montréal, mais ont élu domicile dans cette MRC.

La MRC des Moulins, même si elle est géographiquement dans la même situation que la MRC de L'Assomption, a tout de même une population moins scolarisée que cette dernière. On y dénombre davantage de gens qui n'ont pas de diplôme et, parmi les diplômés, on retrouve moins de gens qui ont atteint les niveaux collégial et universitaire. L'importance de la branche du secondaire (fabrication et construction) dans cette MRC explique probablement en partie cette situation.

Finalement la MRC de Joliette, qui est considérée comme un des pôles de services de Lanaudière, est également

caractérisée par un niveau de scolarité un peu plus élevé que celui de l'ensemble de la région. Cette MRC se retrouve notamment au deuxième rang parmi les MRC de Lanaudière en ce qui concerne la proportion d'universitaires. Ceci s'explique par la présence plus importante de professions liées au secteur de la santé (notamment en raison du Centre hospitalier régional de Lanaudière) et aux secteurs des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (Cégep régional de Lanaudière, Palais de justice et plusieurs services gouvernementaux).

Tableau 6
Population de 20 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

Niveau de scolarité	D'Autray	Joliette	L'Assomption	Les Moulins	Matawinie	Montcalm	Lanaudière	Québec
Secondaire sans certificat	41,0%	32,4%	26,0%	29,8%	43,4%	44,5%	33,4%	29,9%
Secondaire avec certificat	18,7%	20,1%	21,1%	21,3%	18,8%	19,4%	20,3%	17,0%
Certificat ou diplôme (métiers)	14,2%	12,1%	13,5%	14,7%	11,7%	13,2%	13,4%	11,5%
Études collégiales	17,6%	20,8%	23,2%	22,4%	15,6%	16,2%	20,5%	21,3%
Études universitaires	8,4%	14,5%	16,2%	11,8%	10,6%	6,8%	12,4%	20,3%

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.
Compilation spéciale par le CRHC de Repentigny (données-échantillon 20 %).

L'étude sur la diplomation au secondaire de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, publiée en avril 2003, établit également le constat de la faible diplomation des jeunes lanaudois par rapport aux jeunes du Québec. La situation des filles, bien qu'elle soit meilleure que celle des garçons de Lanaudière, présente également un écart marqué avec le

Québec. En 2001, le taux de diplomation des filles de Lanaudière est de 73 %, comparé à 55 % pour les garçons de la région et à près de 80 % pour les filles du Québec et 65 % pour les garçons. Les MRC de Joliette et de L'Assomption se distinguent toutefois avec un taux de diplomation supérieur à celui du Québec.

Tableau 7
Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 selon le sexe
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	Total	Garçons	Filles
MRC de D'Autray	66,9%	60,0%	74,5%
MRC de Joliette	74,8%	67,3%	83,2%
MRC de L'Assomption	74,1%	68,6%	79,8%
MRC des Moulins	65,2%	56,7%	74,1%
MRC de Matawinie	57,9%	48,4%	69,0%
MRC de Montcalm	59,6%	51,0%	68,6%
Lanaudière	67,9%	60,4%	76,0%
Québec	72,6%	66,0%	79,6%

Source: Groupe ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

La région de Lanaudière compte également proportionnellement un plus grand nombre de 15 à 24 ans ne fréquentant pas l'école que dans l'ensemble du Québec. Dans la région, 36 % des 15 à 24 ans sont dans cette situation tandis que cette proportion se situe à 33 % dans l'ensemble du Québec. Les MRC de Joliette et de L'Assomption se distinguent avec un taux de fréquentation scolaire supérieur à la moyenne lanaudoise et, dans le cas de la MRC de L'Assomption, supérieur à celui du Québec.

3. LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

3. D) La composition des familles

En 2001, Lanaudière comptait 113 000 familles de recensement, une augmentation de 5 % comparativement à 1996. On y comptait en moyenne 1,1 enfant à la maison par famille, ce qui correspond au ratio québécois.

La majorité des familles étaient constituées d'un couple marié (57 %) vivaient en union libre (29 %) et 14 % étaient monoparentales. Dans

l'ensemble du Québec, on retrouve un moins grand nombre de familles constituées d'un couple (surtout marié) et davantage de familles monoparentales. La proportion de familles monoparentales a poursuivi sa croissance entre 1996 et 2001, mais elle a ralenti comparativement à la période 1991-1996.

Tableau 8
Proportion des familles monoparentales, 1991, 1996 et 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

		D'Autray	Joliette	L'Assomption	Les Moulins	Matawinie	Montcalm	Lanaudière	Québec
Pourcentage des familles monoparentales	1991	11,3%	15,0%	10,4%	10,1%	9,9%	10,3%	11,0%	14,3%
	1996	14,0%	17,4%	12,2%	12,7%	12,8%	13,4%	13,4%	15,9%
	2001	14,6%	17,9%	13,8%	14,3%	12,5%	14,0%	14,4%	16,6%

Source : Statistique Canada, recensements de 1991, 1996 et 2001.

Comme dans l'ensemble du Québec, les familles monoparentales de Lanaudière sont très majoritairement sous la responsabilité des femmes. Sur les 16 000 familles monoparentales recensées dans région en 2001, près de 8 sur 10 sont soutenues par un parent de sexe féminin, une proportion semblable à celle de l'ensemble du Québec. Notons qu'au Québec la proportion de femmes à la tête des familles monoparentales a diminué

entre 2001 et 1996 tandis qu'elle demeurerait stable dans Lanaudière.

Le revenu moyen des familles monoparentales est significativement inférieur à celui des couples, particulièrement lorsqu'une femme est à la tête de la famille. Dans Lanaudière, ces dernières doivent composer avec un revenu de plus de 40 % inférieur à celui de l'ensemble des familles.

Tableau 9
Revenu moyen des familles selon le type de familles, 2000
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

Type de familles	D'Autray	Joliette	L'Assomption	Les Moulins	Matawinie	Montcalm	Lanaudière	Québec
Total	48 229 \$	54 333 \$	65 797 \$	60 930 \$	45 759 \$	46 183 \$	56 935 \$	59 297 \$
Couple	51 180 \$	58 912 \$	69 886 \$	65 127 \$	47 935 \$	48 848 \$	60 645 \$	63 975 \$
Monoparentale - homme	39 502 \$	41 974 \$	57 157 \$	45 832 \$	40 929 \$	35 124 \$	45 717 \$	45 996 \$
Monoparentale - femme	28 258 \$	31 308 \$	35 778 \$	32 943 \$	27 096 \$	28 031 \$	31 942 \$	33 231 \$

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

La proportion de familles monoparentales est sensiblement la même d'une MRC à l'autre, à l'exception de la MRC de Joliette, où il y a une plus forte concentration que dans l'ensemble du Québec (18 %). Notons également que la proportion de familles monoparentales dirigées par une femme est supérieure dans cette MRC.

La composition du parc immobilier de la région explique en grande partie cette situation. D'une part, seulement le quart des logements privés de Lanaudière sont loués tandis que cette proportion s'élève à environ 40 % dans la MRC de Joliette et au Québec. D'autre part, les maisons individuelles comptent pour environ les trois quarts des logements privés de la région tandis qu'elles représentent respectivement 46 % et 57 % des logements du Québec et de la MRC de Joliette. Ainsi, les familles monoparentales qui, souvent, n'ont pas les moyens d'acquérir ou de conserver une maison unifamiliale peuvent difficilement élire domicile sur le territoire de Lanaudière, sauf dans la MRC de Joliette. La présence de nombreux services à Joliette peut également être un élément favorisant la plus forte concentration de familles monoparentales dans cette MRC.

3. LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

3. E) Le revenu

Le revenu moyen des ménages dans Lanaudière est légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec. En 2000, il était de 51 000 \$ comparativement à 50 000 \$ pour l'ensemble du Québec. Notons toutefois qu'il est inférieur à celui des autres régions de la banlieue de Montréal comme Laval (57 700 \$), la Montérégie (55 500 \$), et les Laurentides (52 500 \$).

Depuis 1995, le revenu moyen des ménages a augmenté en moyenne de 3,6 % par année dans la région, un rythme semblable à celui du Québec. Trois facteurs se conjuguent pour expliquer un rythme de croissance

aussi rapide. D'une part, le revenu moyen d'emploi a augmenté entre 1995 et 2000. Ensuite, la situation sur le marché du travail s'est nettement améliorée pendant cette période. Finalement, les nouveaux retraités bénéficient de plus en plus de retraites provenant de régimes privés et dépendent de moins en moins de l'aide de l'État. D'ailleurs, la part du revenu provenant des transferts gouvernementaux a diminué dans Lanaudière, tandis que la part provenant des autres revenus (dont les régimes de retraite privés) et, dans une moindre mesure, des revenus d'emplois, a augmenté.

Tableau 10
Revenu moyen des ménages des 16 régions administratives du Québec, 2000

Régions	Revenu (en \$)
Ensemble du Québec	49 998
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	40 910
Bas-Saint-Laurent	41 483
Capitale-Nationale	48 833
Chaudière-Appalaches	46 522
Estrie	44 301
Centre-du-Québec	43 501
Montérégie	55 458
Montréal	49 429
Laval	57 716
Lanaudière	51 024
Laurentides	52 391
Outaouais	54 728
Abitibi-Témiscamingue	45 625
Mauricie	42 369
Saguenay-Lac-Saint-Jean	46 898
Nord-du-Québec	54 927
Côte-Nord	51 164

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Tableau 11
Revenu moyen des ménages, 1996 et 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	1996	2001	Variation en %
MRC de D'Autray	36 190	42 656	17,9%
MRC de Joliette	38 505	45 720	18,7%
MRC de L'Assomption	51 593	60 400	17,1%
MRC des Moulins	48 694	57 495	18,1%
MRC de Matawinie	32 722	39 379	20,3%
MRC de Montcalm	35 200	41 239	17,2%
Lanaudière	43 235	51 024	18,0%
Québec	42 229	49 998	18,4%

Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

On constate de grandes disparités de revenus entre les MRC de la région. D'une part, il y a les MRC qui font partie de la banlieue nord de Montréal (L'Assomption et des Moulins) et dont le revenu des ménages est significativement supérieur à la moyenne québécoise. Ces MRC sont également celles dont la population est plus jeune, plus active sur le marché du travail, plus scolarisée et qui a, par le fait même, accès aux emplois les mieux rémunérés. On constate d'ailleurs que le revenu moyen d'emploi de ces MRC est significativement supérieur à celui des autres MRC du territoire et que la part du revenu provenant des transferts gouvernementaux y est inférieure.

Quant aux autres MRC du territoire, elles se situent sous la moyenne québécoise, l'écart étant particulièrement grand dans le cas des MRC de D'Autray, de Montcalm et de Matawinie. Outre les facteurs déjà mentionnés plus haut, notons que l'activité économique de ces MRC a caractère rural repose davantage sur l'exploitation de leurs ressources naturelles que dans les autres MRC du territoire et qu'une bonne part de la population occupe des emplois saisonniers. Naturellement, ces

périodes de chômage saisonnier ont un effet à la baisse sur le revenu d'emploi des travailleurs concernés qui, par conséquent, doivent se tourner davantage vers l'aide de l'État.

Malgré tout, notons qu'on retrouve proportionnellement moins de ménages vivant sous le seuil de faible revenu dans toutes les MRC du territoire que dans l'ensemble du Québec. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a également diminué partout sur le territoire de Lanaudière, tant en nombre absolu qu'en pourcentage. Cette situation s'explique également par l'amélioration de la situation économique des retraités, qui bénéficient dorénavant de revenus plus substantiels.

Tableau 12
Part des ménages à faible revenu
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	1995	2000
MRC de D'Autray	20,8%	15,3%
MRC de Joliette	21,8%	17,4%
MRC de L'Assomption	14,7%	12,7%
MRC des Moulins	18,2%	14,8%
MRC de Matawinie	22,6%	18,0%
MRC de Montcalm	22,2%	17,1%
Lanaudière	18,9%	15,2%
Québec	23,4%	19,1%

Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

La région de Lanaudière en rafale...

- ↪ La croissance de la population se poursuit, mais à un rythme plus modéré.
- ↪ Comme pour le Québec, la population de Lanaudière est vieillissante.
- ↪ La scolarité s'est améliorée, mais la population lanaudoise demeure moins scolarisée que celle du Québec.
- ↪ La scolarité est différente selon les MRC.
- ↪ Les femmes et les jeunes sont généralement plus scolarisés que les hommes et les personnes plus âgées.
- ↪ Le nombre de familles monoparentales augmente en nombre et en proportion.
- ↪ Le revenu des familles monoparentales est plus faible que celui des couples.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

Ce chapitre présente un portrait du marché du travail de la région de Lanaudière selon quatre perspectives. Dans un premier temps, l'analyse portera sur le marché du travail dans son ensemble et plus particulièrement sur la lecture des indicateurs globaux du marché du travail. Dans les deux sections suivantes, l'analyse portera sur les grands secteurs d'activité et les grands groupes professionnels. Finalement, la dernière section portera sur cinq clientèles pouvant rencontrer des problèmes particuliers sur le marché du travail.

4. A) Les indicateurs globaux du marché du travail

Suivant la tendance amorcée depuis le début des années 1980, la région de Lanaudière a connu une bonne performance de son économie au cours des dernières années. Cette évolution s'est traduite notamment par une amélioration de plusieurs indicateurs du marché du travail. Toutes proportions gardées, les

indicateurs du marché du travail¹ tendent à augmenter plus fortement dans la région qu'au Québec. De 1993 à 2003, la population de 15 ans et plus, la population active et les personnes occupées de la région ont connu une croissance de près du double de celle du Québec, en pourcentage.

Que ce soit dans la région ou au Québec, les taux d'activité et d'emploi ont connu une hausse importante de 1993 à 2003. En 2003, les taux d'activité étaient de 66 % et de 69 % respectivement pour le Québec et la région. Quant au taux d'emploi, il était de 60 % au Québec et de 63 % dans la région. De plus, comme la croissance du nombre de personnes occupées a été supérieure à l'augmentation de la population active, elle a permis au taux de chômage de connaître un recul au cours de cette période. En 2003, le taux de chômage de la région était de 8,7 % comparativement à 9,1 % pour l'ensemble du Québec.

Tableau 13
Évolution des indicateurs du marché du travail 1993-2003
Région de Lanaudière

Indicateurs / Année	Lanaudière			Québec		
	1993 (en milliers)	2003 (en milliers)	VAM 93-03	1993 (en milliers)	2003 (en milliers)	VAM 93-03
Population 15 ans et plus	276,6	328,8	1,7 *	5 631,5	6 083,5	0,8 *
Population active	172,7	226,1	2,7 *	3 505,2	4 016,5	1,4 *
Emploi	152,5	206,5	3,1 *	3 039,9	3 649,9	1,8 *
Emploi à temps plein	128,9	167,2	2,6 *	2 501,0	2 978,1	1,8 *
Emploi à temps partiel	23,6	39,4	5,3 *	538,9	671,8	2,2 *
Chômage	20,2	19,6	-0,3 *	465,3	366,6	-2,4 *
Taux de chômage	11,7	8,7	-3 **	13,3	9,1	-4,2 **
Taux d'activité	62,4	68,8	6,4 **	62,2	66,0	3,8 **
Taux d'emploi	55,1	62,8	7,7 **	54,0	60,0	6 **

* : VAM : Variation annuelle moyenne

** : Point de pourcentage

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

La bonne performance de l'économie s'est généralement traduite favorablement sur les indicateurs du marché du travail. Toutefois, l'analyse des données selon le sexe permet de constater qu'il existe encore aujourd'hui des écarts significatifs.

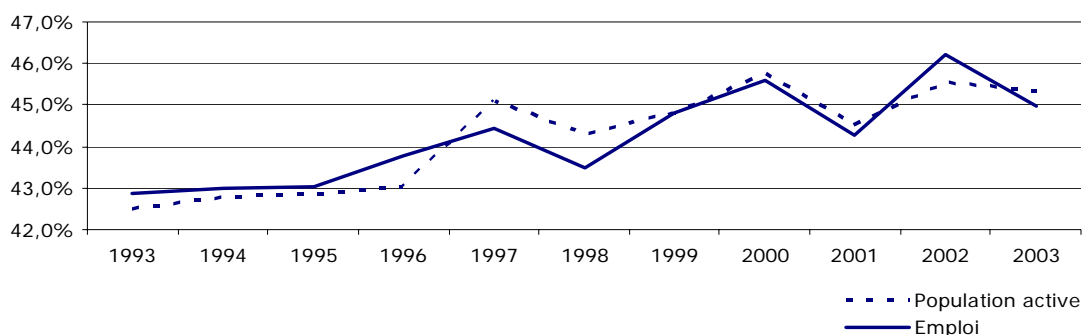
1. Personnes occupées : la définition d'emploi ou de personnes occupées correspond aux personnes qui habitent une région et qui travaillent, peu importe le lieu de travail.

Même si les indicateurs des hommes se sont améliorés de 1993 à 2003, ceux des femmes ont généralement mieux fait, toutes proportions gardées.

Les femmes ont augmenté de plus de 10 points de pourcentage leurs taux d'activité et d'emploi au cours de la période de 1993 à 2003. Cette évolution a permis aux taux d'activité

et d'emploi des femmes d'atteindre respectivement 63 % et 57 %, diminuant ainsi de moitié l'écart avec les taux d'activité et d'emploi des hommes. L'analyse des indicateurs par sexe confirme l'importance de plus en plus grande des femmes sur le marché du travail.

Graphique 11
Évolution de la part des femmes dans la population active et dans les emplois, 1993 à 2003
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

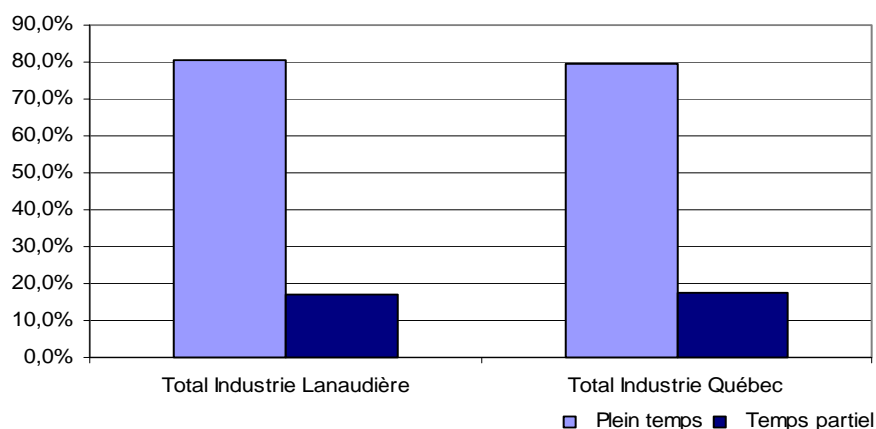
L'analyse des taux d'activité et d'emploi selon le sexe permet de faire ressortir certaines différences selon les groupes d'âges. En effet, l'écart entre les taux d'activité et d'emploi des hommes et des femmes est généralement très faible chez les 15 à 24 ans, tandis qu'il est habituellement beaucoup plus élevé chez les 55 à 64 ans.

L'augmentation de la part des femmes parmi les personnes occupées de la région a été observée aussi dans les emplois à temps plein et à temps partiel. Selon les données de Statistique Canada de 2003, les femmes représentaient environ 40 % des personnes occupées ayant un

emploi à temps plein alors que, pour les emplois à temps partiel, cette part est de plus de 70 %.

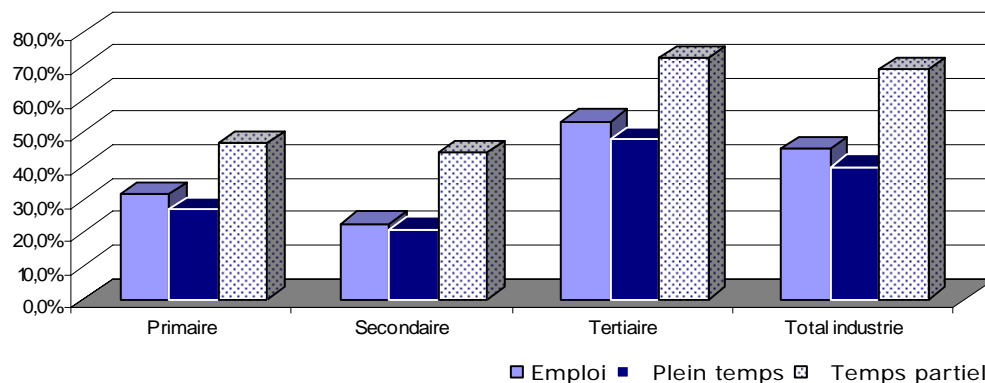
Une brève analyse des données du recensement de 2001, selon le statut d'emploi, démontre que dans la région Lanaudière 17 % des personnes occupées ont un emploi à temps partiel, comparativement à 15 % pour le Québec. Autre élément intéressant à souligner, que ce soit au Québec ou dans la région, pour le primaire ou pour l'ensemble des industries, la part des femmes occupant un emploi à temps partiel est généralement plus élevée que la part des femmes occupant un emploi à plein temps.

Graphique 12
Part des personnes occupées selon le statut d'emploi
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Graphique 13
Proportion de femmes selon la branche d'activité et le statut d'emploi, 2001
Région de Lanaudière

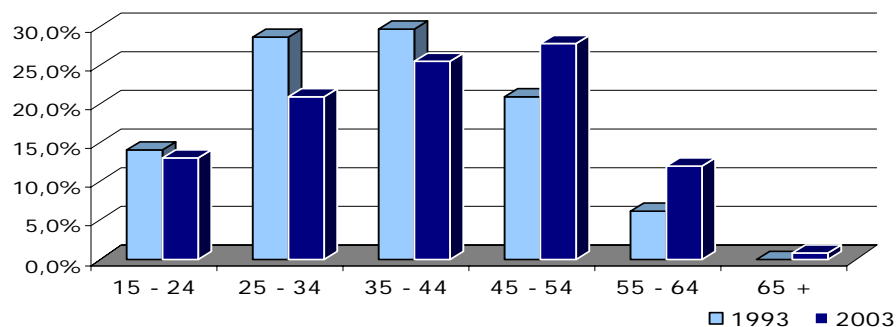


Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Cependant, il est important de relativiser l'ampleur des personnes ayant un emploi à temps partiel dans la région, car ce type d'emploi touche environ 20 % de l'ensemble des personnes occupées de la région. De 1993 à 2003, la variation annuelle moyenne du nombre de personnes ayant un emploi à temps partiel était de 5,3 % comparativement à 2,6 % pour les personnes ayant un emploi à temps plein. Toutefois, en nombres absolus, la variation du nombre de personnes occupées ayant un emploi à temps partiel représente moins de 30 % de la variation des personnes occupées de la région entre 1993 et 2003.

L'analyse des principaux indicateurs selon le groupe d'âges confirme que le marché du travail connaît un vieillissement important de sa main-d'œuvre. À l'exception des personnes occupées de 25 à 34 ans qui ont connu une relative stabilité de 1993 à 2003, les autres groupes d'âges ont connu une croissance de leur nombre de personnes occupées dans la région. Toutefois, les seuls groupes d'âges dont la part relative des personnes occupées s'est accrue au cours de cette période sont les 45 à 54 ans, les 55 à 64 ans et les 65 ans et plus.

Graphique 14
Parts des personnes occupées selon le groupe d'âges, 1993 et 2003
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

L'évolution des taux d'activité et d'emploi selon le groupe d'âges démontre que la hausse des taux semble s'effectuer de façon assez équivalente entre les groupes d'âges. Seul le groupe d'âges des 65 ans et plus semble échapper à cette augmentation des taux d'activité et d'emploi, et ce, pour le Québec et la région.

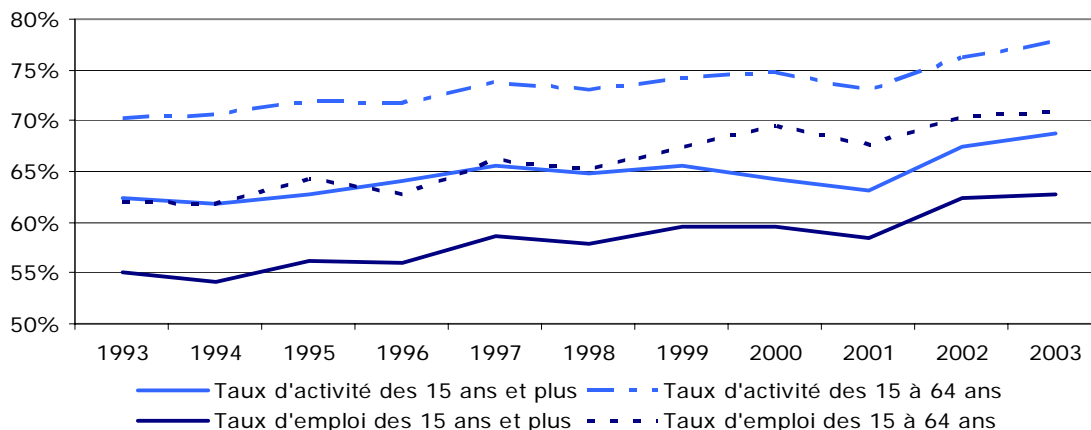
Que ce soit au Québec ou dans la région, les taux d'activité et d'emploi des 25 à 34 ans, des 35 à 44 ans et des 45 à 54 ans oscillent habituellement autour des 80 %, en 2003. Les taux d'activité et d'emploi les plus bas se retrouvent chez les 15 à 24 ans et chez les 55 à 64 ans. Plusieurs personnes de 15 à 24 ans sont encore aux études, tandis que, pour les 55 à 64 ans, une proportion de personnes appartenant à ce groupe est déjà à la retraite.

Toujours selon les données de Statistique Canada, de 1993 à 2003, le taux de chômage a diminué indépendamment des groupes d'âges au Québec et dans la région. Toutefois, peu importe l'année, le taux de chômage des 15 à 24 ans demeure généralement plus élevé que pour les autres groupes d'âges, probablement en raison du peu d'expérience de la main-d'œuvre de ce groupe d'âges.

La grande majorité des données utilisées pour l'analyse des indicateurs du marché du travail font référence à la population de 15 ans et plus. Dans les faits, cette base de référence tend à surévaluer l'ampleur de la main-d'œuvre disponible sur le marché du travail. Car la population de 15 ans et plus comprend une proportion importante de personnes à la retraite. Dans la région, la population de 15 ans et plus était de 328 800 personnes en 2003, comparativement à 288 400 personnes de 15 à 64 ans, soit un écart de 40 200. De ce nombre, 38 400 personnes étaient inactives sur le marché du travail. Les personnes actives de 65 ans et plus étaient environ 2 000 et elles étaient presque toutes en emploi.

Cependant, l'utilisation de la population de 15 ans et plus ou de la population de 15 à 64 ans comme population de référence ne modifie qu'à la marge l'analyse de la majorité des indicateurs du marché du travail. Seule l'analyse des taux d'activité et d'emploi diffère considérablement selon la population de référence. En raison de la grande proportion de main-d'œuvre inactive chez les 65 ans et plus, les taux d'activité et d'emploi de la population de 15 à 64 ans représentent probablement une meilleure estimation de la main-d'œuvre active et en emploi que ceux de la population de 15 ans et plus.

Graphique 15
Évolution des taux d'activité et emploi, 15 ans et plus, 15 à 64 ans, 1993 à 2003
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

Les données des recensements de 1996 et de 2001 de Statistique Canada, confirment l'évolution favorable des principaux indicateurs du marché du travail, au Québec et dans la région de Lanaudière. Cette

évolution s'est aussi traduite au niveau des MRC de la région. Le portrait du marché du travail des MRC ressemble beaucoup à celui de 1996, mais en version améliorée.

Tableau 14
Évolution des indicateurs du marché du travail, 1996 et 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	D'Autray			L'Assomption			Joliette			Matawinie		
	1996	2001	Varia. %	1996	2001	Varia. %	1996	2001	Varia. %	1996	2001	Varia. %
Population 15 ans +	28 900	30 135	4,3% *	77 665	81 265	4,6% *	41 530	43 120	3,8% *	33 010	35 380	7,2% *
Population active	17 105	18 265	6,8% *	53 890	56 670	5,2% *	25 860	26 715	3,3% *	17 055	18 520	8,6% *
Emploi	15 040	17 090	13,6% *	49 430	53 825	8,9% *	22 965	24 525	6,8% *	14 220	16 360	15,0% *
Chômeur(euse)s	2 065	1 175	-43,1% *	4 465	2 840	-36,4% *	2 895	2 185	-24,5% *	2 835	2 160	-23,8% *
Taux de chômage	12,1	6,4	-5,7 **	8,3	5,0	-3,3 **	11,2	8,2	-3 **	16,6	11,7	-4,9 **
Taux d'activité	59,2	60,6	1,4 **	69,4	69,7	0,3 **	62,3	62,0	-0,3 **	51,7	52,3	0,6 **
Taux d'emploi	52,0	56,7	4,7 **	63,6	66,2	2,6 **	55,3	56,9	1,6 **	43,1	46,2	3,1 **

	Montcalm			Les Moulins			Lanaudière			Québec		
	1996	2001	Varia. %	1996	2001	Varia. %	1996	2001	Varia. %	1996	2001	Varia. %
Population 15 ans +	29 170	30 305	3,9% *	76 605	83 550	9,1% *	286 880	303 755	5,9% *	5 673 465	5 832 350	2,8% *
Population active	16 805	18 285	8,8% *	54 270	60 695	11,8% *	184 985	199 150	7,7% *	3 536 205	3 742 485	5,8% *
Emploi	14 455	16 530	14,4% *	49 330	57 410	16,4% *	165 440	185 740	12,3% *	3 119 130	3 434 265	10,1% *
Chômeur(euse)s	2 350	1 755	-25,3% *	4 940	3 285	-33,5% *	19 550	13 410	-31,4% *	417 075	308 220	-26,1% **
Taux de chômage	14,0	9,6	-4,4 **	9,1	5,4	-3,7 **	10,6	6,7	-3,9 **	11,8	8,2	-3,6 **
Taux d'activité	57,6	60,3	2,7 **	70,8	72,6	1,8 **	64,5	65,6	1,1 **	62,3	64,2	1,9 **
Taux d'emploi	49,6	54,5	4,9 **	64,4	68,7	4,3 **	57,7	61,1	3,4 **	55,0	58,9	3,9 **

* : VAM : Variation annuelle moyenne

** : Point de pourcentage

Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

Les MRC des Moulins et de L'Assomption ont les taux de chômage les plus faibles, ainsi que les taux d'activité et d'emploi les plus élevés de la région. Quant aux MRC de Joliette et de D'Autray, elles se retrouvent sensiblement dans la moyenne régionale, tandis que les MRC de Montcalm et de Matawinie ferment la boucle avec des taux de chômage oscillant autour de 10 % et des taux

d'activité et d'emploi inférieurs à la moyenne régionale.

L'évolution des indicateurs dans les MRC est similaire à celle qui est observée dans la région et au Québec. Toutes proportions gardées, on observe une plus forte augmentation de la population active et des personnes occupées chez les femmes que chez les hommes, entre les deux

recensements. Dans toutes les MRC, cette évolution s'est traduite par une hausse plus prononcée des taux d'activité et d'emploi des femmes par rapport à ceux des hommes. De plus, à l'exception de la MRC de Montcalm, le taux d'activité des hommes a connu une diminution dans les autres MRC de la région, de 1996 à 2001. Ces variations se sont inévitablement manifestées par une diminution de l'écart entre les taux d'activité et d'emploi, des hommes et des femmes, au cours de cette période.

Entre les recensements de 1996 et 2001, le taux de chômage a diminué considérablement dans toutes les MRC de la région. À l'exception de la MRC de Matawinie, le taux de chômage des femmes était légèrement supérieur à celui des hommes en 1996 et en 2001. La situation de la MRC de Matawinie s'explique probablement, en partie du moins, par le faible taux d'activité des femmes et par la présence de nombreuses personnes occupées dans le secteur tertiaire.

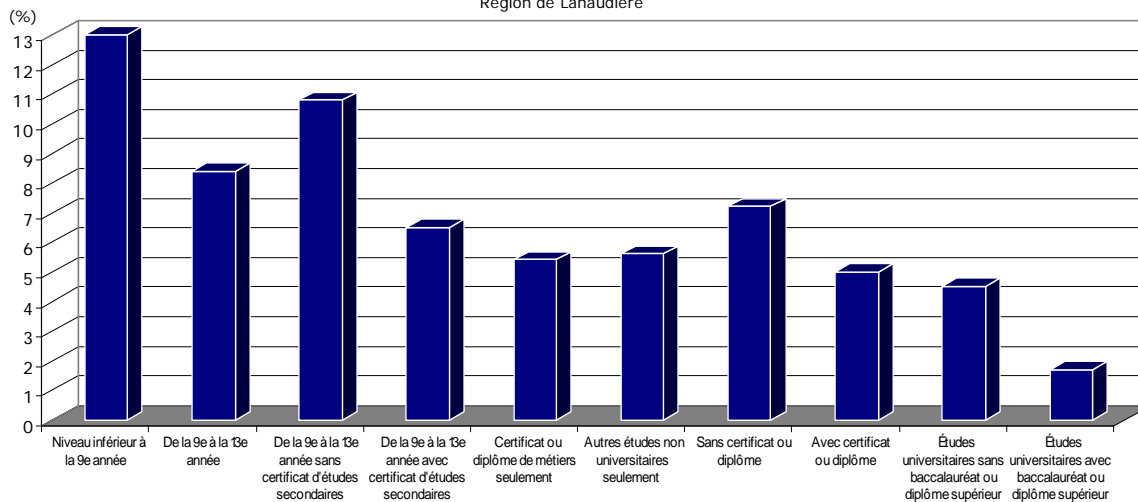
De 1996 à 2001, le nombre de travailleurs autonomes a augmenté de 6,9 % comparativement à 12,3 % pour l'ensemble des personnes occupées de la région. Même si les femmes ne représentent que 33 % de tous les travailleurs autonomes de la région en 2001, elles sont à l'origine de la croissance du nombre de travailleurs autonomes de 1996 à 2001.

De plus, les données selon l'âge démontrent que les travailleurs autonomes de 45 ans et plus sont en grande partie responsables de cette variation régionale. Dans la région, les 45 ans et plus représentent 35 % de toutes les personnes occupées tandis qu'ils représentent 47 % des travailleurs autonomes lanauchois. Le travail autonome s'avère peut-être la solution de jeunes retraitées, avec de l'expérience, des qualifications et un minimum d'assurance, désireuses de garder un lien avec le marché du travail. Toutes proportions gardées, on retrouve peu de travailleurs autonomes chez les 15 à 24 ans.

Les données des recensements de 1996 et 2001, de Statistique Canada, démontrent que la population de 15 ans et plus était donc plus scolarisée en 2001 qu'en 1996. Toutefois, malgré cette amélioration, les personnes de 15 ans et plus qui ont un certificat d'études secondaires ou moins constituent encore aujourd'hui approximativement 50 % de la population québécoise et lanauchoise.

L'analyse des indicateurs du marché du travail selon la scolarité permet de repérer certaines tendances importantes. La première, et non la moindre, démontre que le taux de chômage est habituellement plus faible chez la main-d'œuvre scolarisée qui a un certificat ou un diplôme. Ce que démontre clairement le graphique ci-dessous.

Graphique 16
Taux de chômage selon la scolarité, 2001
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

La deuxième tendance qui se dégage de l'analyse des données, concerne les taux d'activité et d'emploi de la population de 15 ans et plus. Ils sont habituellement plus élevés lorsque la main-d'œuvre est scolarisée, certifiée ou diplômée. Cette tendance est encore plus forte chez la main-d'œuvre âgée entre 25 et 54 ans. Selon les données du recensement de 2001, les personnes de ce groupe d'âges ayant au moins un certificat d'études secondaires, avaient un taux d'activité généralement supérieur à 80 %, au Québec et dans la région.

L'analyse des données de Statistique Canada concernant les personnes occupées selon le lieu de résidence et le lieu de travail, permet d'obtenir une image de l'ampleur des déplacements de la main-d'œuvre régionale. En 2001, il y avait plus de 50 % des personnes occupées de la région, qui résidaient et travaillaient dans la région. Il va de soi que cette proportion diffère considérablement d'une MRC à l'autre. Par exemple, pour les MRC des Moulins et de L'Assomption, c'est respectivement 32 % et 39 % des résidants qui travaillent dans la région, tandis que pour les autres MRC lanauoises, cette proportion varie de 58 % pour la MRC

de Montcalm à 84 % pour la MRC de Joliette.

Pour près de 30 % des résidants de la région, le lieu de travail est situé dans la région de Montréal. Ces résidants proviennent essentiellement des MRC de L'Assomption et des Moulins, suivies des MRC de Montcalm et de D'Autray. Quant aux régions de Laval et des Laurentides, elles occupent respectivement 5 % et 3 % des résidants de Lanaudière, en provenance majoritairement de la MRC des Moulins.

Chapitre 4 : Le marché du travail lanaudois

Toutefois, les déplacements de la main-d'œuvre ne sont pas à sens unique. Car, si en 2001 il y avait 55 000 résidentes et résidants qui travaillaient à l'extérieur de la région, en retour il y avait près de 12 000 personnes résidentes à l'extérieur de la région qui occupaient un emploi dans Lanaudière. Pour la grande majorité, elles provenaient des régions de Montréal, des Laurentides et de Laval, et elles occupaient un emploi dans les MRC des Moulins et de L'Assomption.

Les indicateurs globaux du marché du travail lanaudois en rafale...

- ↗ La bonne performance de l'économie lanaudoise se poursuit.
- ↗ La croissance régionale du nombre de personnes occupées est ordinairement plus forte qu'au Québec.
- ↗ Même si la participation des femmes sur le marché du travail augmente depuis plusieurs décennies, des écarts persistent avec celle des hommes.
- ↗ Les taux d'activité et d'emploi sont plus bas chez les 15 à 24 ans et les 55 à 64 ans.
- ↗ Les personnes occupées vieillissent aussi.
- ↗ Le taux de chômage est généralement plus faible chez les personnes qui ont un diplôme ou un certificat.

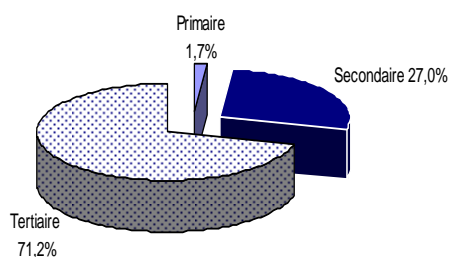
4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. B) Analyse sectorielle

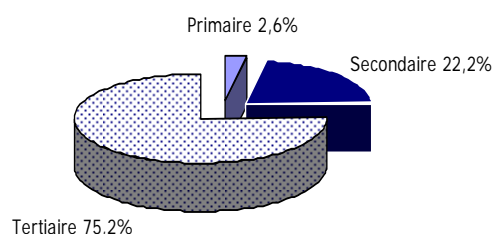
La région de Lanaudière se distingue particulièrement par la diversité de son économie. Comme pour le Québec, la branche du primaire, ou plus spécifiquement de l'agriculture, de la forêt et des mines, y est la plus petite branche. Elle est suivie par celle du

secondaire, c'est-à-dire le secteur de la construction et de la fabrication, et du tertiaire, soit les services incluant les services publics. Dans la région, plus de 70 % des personnes sont occupées dans la branche du tertiaire.

Graphique 17
Part des personnes occupées selon la branche d'activité économique, 2003
Région de Lanaudière



Graphique 18
Part des personnes occupées selon la branche d'activité économique, 2003
Ensemble du Québec

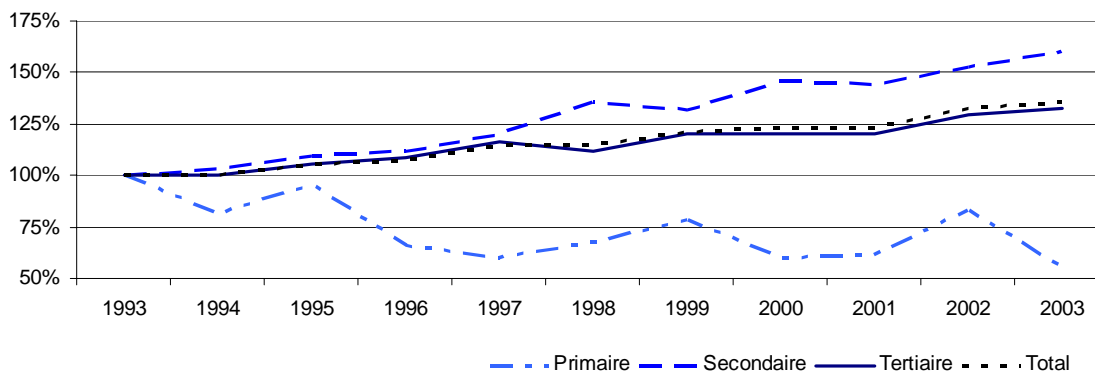


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

L'évolution de l'économie lanauchoise s'est réalisée notamment en raison d'un important dynamisme démographique et d'une situation géographique stratégique. À l'exception de la branche du primaire, les branches du secondaire et du tertiaire ont connu une croissance de leur

nombre de personnes occupées de 1993 à 2003. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, à l'intérieur de chacune des branches d'activité, cette évolution s'est parfois traduite différemment d'un secteur d'activité économique à l'autre.

Graphique 19
Évolution du nombre de personnes occupées, selon la branche d'activité économique, 1993 = 100
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Cette évolution de l'économie lanaudoise s'est aussi effectuée dans un contexte de mondialisation des marchés. La concurrence entre les entreprises s'est accrue considérablement, apportant avec elle des changements notables dans la structure industrielle de la région. Plusieurs entreprises, notamment celles des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tels que le vêtement, ont dû revoir leur développement à la lumière de cette ouverture des marchés. Pour certaines entreprises, cette nouvelle réalité s'est traduite par une amélioration de la productivité ou par la recherche de nouveaux créneaux, tandis que pour d'autres ce fut la fermeture ou un changement en profondeur des activités de l'entreprise.

Dans ce contexte, il est intéressant de constater que, selon une récente enquête² effectuée auprès des entreprises de la région, près de 60 % d'entre elles n'ont pas de plan stratégique de développement. Le plan stratégique fait souvent partie des éléments dont les entreprises se dotent afin d'orienter leurs stratégies pour les années à venir. Cependant, il n'est pas surprenant de constater que ces proportions diffèrent beaucoup d'une branche d'activité à l'autre et que les proportions les plus élevées se retrouvent dans la branche du secondaire et plus particulièrement dans les entreprises de la fabrication.

Afin de faire face à la concurrence internationale, plusieurs entreprises n'ont eu d'autres choix que d'accroître leur productivité. Pour y parvenir, elles ont notamment poursuivi l'implantation de nouvelles technologies. Toujours selon l'enquête réalisée dans la région, près de 70 % des entreprises utilisaient déjà les technologies de bureau et de l'information, en 2004. L'historique des enquêtes biennales réalisées depuis

1998 permet de constater que l'utilisation de ces technologies est en progression auprès des entreprises de la région.

Toutefois, l'implantation des autres technologies dans les entreprises lanaudoises semble se stabiliser par rapport aux enquêtes des années précédentes. La gestion informatisée des inventaires est utilisée par près de 40 % des entreprises de la région, comparativement à 17 % pour l'utilisation d'un système de conception, de dessins ou de graphismes assistés par ordinateur (CAO, DAO) et de 19 % pour les technologies de production. Malgré que certaines de ces technologies se retrouvent dans plusieurs secteurs de la région, elles sont particulièrement répandues dans les entreprises de la fabrication de Lanaudière. Pour de nombreuses entreprises, l'implantation de technologies nouvelles est un moment privilégié afin de revoir, en tout ou en partie, l'organisation du travail dans l'entreprise.

L'implantation de nouvelles formes d'organisation du travail apparaît aussi comme une solution à favoriser afin d'accroître la productivité des entreprises. Dans un contexte de mondialisation des marchés, donc de concurrence accrue, l'organisation du travail et la qualité des produits deviennent les marques de commerce des entreprises.

Les résultats de l'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre confirment que plusieurs entreprises de la région ont déjà mis en place des changements dans l'organisation du travail de leur entreprise. Les changements organisationnels liés à l'enrichissement, l'élargissement ou la polyvalence des tâches et la qualité, le juste-à-temps ou la réingénierie des processus sont les plus répandus dans les entreprises lanaudoises. Ces proportions sont moindres pour les changements liés à la participation aux bénéfices ou la

2. SOM (dir.), 2004, *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la région de Lanaudière*. Région de Lanaudière, avril 2004.

réduction des niveaux hiérarchiques et la production à valeur ajoutée.

Tous les changements organisationnels mesurés sont demeurés stables comparés à 2002³. Toutefois, les résultats par branche d'activité

économique permettent d'observer des nuances importantes quant à l'intégration des changements organisationnels dans les entreprises de la région.

Tableau 15
Proportion d'entreprises ayant déjà mis en place ces changements organisationnels selon la branche d'activité économique
Région de Lanaudière

	Primaire	Manufacturier	Construction	Tertiaire	Ensemble
L'enrichissement, l'élargissement ou la polyvalence des tâches	29,8	44,5	21,8	39,5	37,2
La qualité, les juste-à-temps ou la réingénierie des processus	18,6	46,4	20,4	27,5	28,5
La participation aux bénéfices ou la réduction des niveaux hiérarchiques	10,1	21,2	12,5	18,3	17,4
La production à valeur ajoutée	10,7	31,3	8,4	11	13,5

Source : SOM, *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la région de Lanaudière*, avril 2004.

Quant aux intentions d'effectuer des changements organisationnels au cours des 12 prochains mois, elles sont de 20 % pour l'enrichissement, l'élargissement ou la polyvalence des tâches et d'un peu moins de 10 % pour les trois autres types de changements.

Un résultat particulièrement intéressant : indépendamment des changements, qu'ils soient technologiques ou organisationnels, la taille et l'activité de l'entreprise semblent être des éléments influençant leurs implantations.

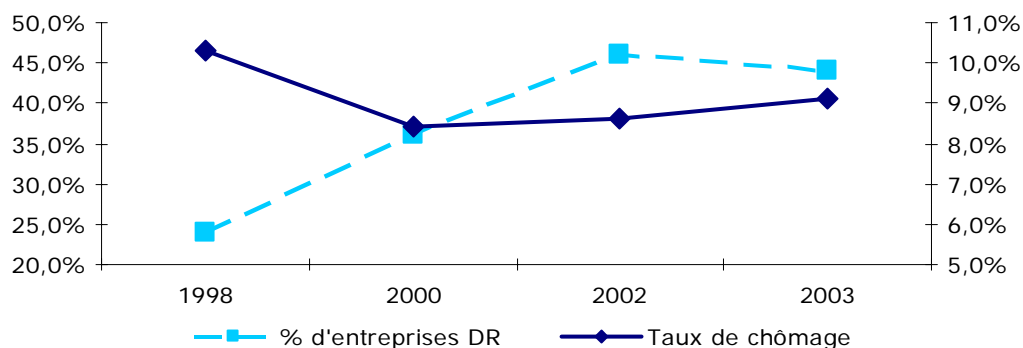
Ces changements, sans être exhaustifs, ont amené et amènent encore aujourd'hui, des modifications importantes dans la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail lanaudois. La demande a changé et la main-d'œuvre doit s'y adapter si elle veut dénicher un emploi. Pour ce qui est des travailleurs et des travailleuses, ils doivent s'adapter à une réalité en mouvement, afin de répondre aux besoins changeants des entreprises. Des professions et des qualifications sont apparues, tandis que d'autres sont disparues. En plus, les employeurs doivent fonctionner avec un bassin de main-d'œuvre disponible plus petit que par les années passées.

Les résultats de l'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre démontrent que plus de 40 % des entreprises de la région ont mentionné avoir rencontré des difficultés de recrutement au cours des 12 derniers mois. Depuis 1998, la proportion d'entreprises ayant mentionné avoir des difficultés de recrutement semble être à la hausse même si une certaine stabilité est observable depuis 2002.

De plus, il semble exister un lien assez étroit entre le taux de chômage et la proportion d'entreprises qui ont mentionné avoir eu des difficultés de recrutement. Lorsque le taux de chômage diminue, la proportion d'entreprises avec des difficultés de recrutement augmente. Donc, dans un contexte où le taux de chômage est plus faible, les entreprises désireuses de recruter et de maintenir la main-d'œuvre en emploi devront faire preuve d'imagination et offrir des conditions de travail concurrentielles à celles qui sont offertes par les entreprises avoisinantes.

3. SOM (dir...), 2004, *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la région de Lanaudière*. Région de Lanaudière, avril 2004, page 18.

Graphique 20
Taux de chômage et proportion d'entreprises ayant mentionné avoir eu des difficultés de recrutement, 1998, 2000, 2002 et 2004
Région de Lanaudière



Source : SOM, *Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre*, avril 2004.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Les entreprises lanaudoises ont signalé des difficultés de recrutement pour plusieurs professions; voici celles qui ont été le plus souvent mentionnées :

- ✂ Secrétaires;
- ✂ Infirmières;
- ✂ Préposés aux bénéficiaires;
- ✂ Enseignants au secondaire;
- ✂ Instituteurs à la maternelle;
- ✂ Travailleurs des services communautaires;
- ✂ Éducatrices à la petite enfance;
- ✂ Instructeurs en éducation spécialisée;
- ✂ Instructeurs dans les programmes de sports et de loisirs;
- ✂ Cuisiniers;
- ✂ Bouchers;
- ✂ Vendeurs;
- ✂ Soudeurs;
- ✂ Mécaniciens d'automobiles;
- ✂ Conducteurs de camions;
- ✂ Conducteurs d'équipement lourd;
- ✂ Ouvriers agricoles
- ✂ Manœuvres dans la transformation des aliments et boissons.

Parmi les éléments les plus souvent mentionnés afin d'expliquer ces difficultés de recrutement, on retrouve notamment le manque de candidats avec les compétences, l'expérience ou

le diplôme recherché et les conditions de travail défavorables.

De plus, le tiers des entreprises de la région ont mentionné avoir embauché du personnel additionnel au cours des 12 derniers mois. Parmi la liste des professions qui ont fait l'objet d'embauches additionnelles au cours des 12 derniers mois, on retrouve notamment les :

- ✂ Secrétaires;
- ✂ Commis de bureau;
- ✂ Commis à la comptabilité;
- ✂ Préposés aux bénéficiaires;
- ✂ Enseignants au primaire;
- ✂ Travailleurs des services communautaires;
- ✂ Éducatrices à la petite enfance;
- ✂ Instructeurs en éducation spécialisée;
- ✂ Instructeurs dans les programmes de sports et de loisirs;
- ✂ Vendeurs;
- ✂ Caissiers;
- ✂ Commis d'épicerie;
- ✂ Serveurs;
- ✂ Préposés à l'entretien ménager;
- ✂ Concierges d'immeubles;
- ✂ Conducteurs de camions;
- ✂ Manœuvres.

À première vue, la liste des professions qui ont fait l'objet d'embauches additionnelles paraît se

concentrer davantage sur des professions ayant des niveaux de compétence moins élevés que ceux de la liste des professions pour lesquelles des difficultés de recrutement ont été mentionnées.

En ce qui concerne les besoins de formation, près des deux tiers des entreprises lanaudoises enquêtées en 2004 prévoient offrir de la formation à leurs employés au cours des 12 prochains mois. Les principales professions visées par la formation sont notamment les :

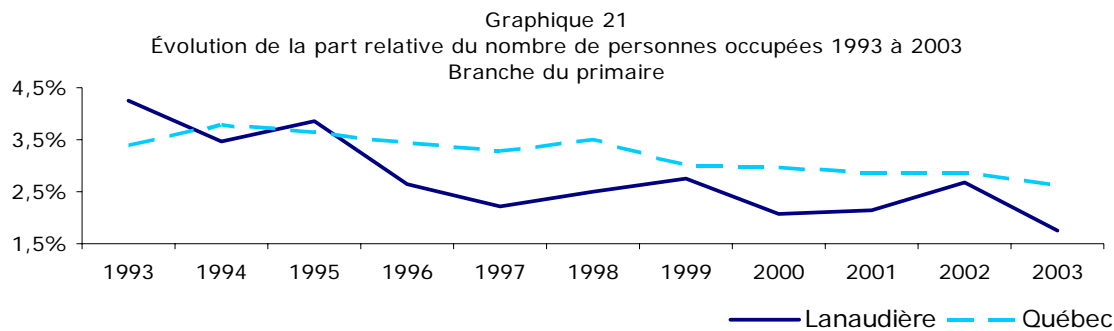
- ✎ Comptables;
- ✎ Agents financiers;
- ✎ Secrétaires;
- ✎ Commis de bureau;
- ✎ Commis à la comptabilité;
- ✎ Infirmières;
- ✎ Préposés aux bénéficiaires;
- ✎ Enseignants au secondaire et au primaire;
- ✎ Travailleurs des services communautaires;
- ✎ Éducatrices à la petite enfance;
- ✎ Instructeurs dans les programmes de sports et loisirs;
- ✎ Cuisiniers;
- ✎ Vendeurs;
- ✎ Caissiers;
- ✎ Concierges d'immeubles;
- ✎ Conducteurs de camions.

Dans un contexte de vieillissement de la population, il est intéressant d'examiner l'ampleur des départs à la retraite et la perception des dirigeants d'entreprises par rapport à ce phénomène. Dans la région, lors de l'enquête réalisée auprès des entreprises en 2004, près de 20 % des entreprises prévoient des départs à la retraite au cours des trois prochaines années. Contrairement à la croyance populaire et à plusieurs écrits sur le sujet, les départs à la retraite sont perçus comme une menace par seulement 25 % des entreprises comparativement à 45 % d'entre elles qui les perçoivent comme des possibilités d'emploi.

D'autres changements, parfois prévisibles et parfois non, peuvent influencer directement ou indirectement l'économie lanaudoise. Pensons notamment à la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine, à la guerre contre le terrorisme, à la guerre en Iraq, à la taxe américaine sur le bois d'œuvre, à la crise de la vache folle, au syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et aux préoccupations environnementales.

4. B. 1) Le primaire

Selon les données de l'*Enquête sur la population active*, la part relative du nombre de personnes occupées dans la branche du primaire représentait 1,7 % de l'économie lanaudoise, comparativement à 2,6 % pour l'ensemble du Québec, en 2003. À l'instar du Québec, la région de Lanaudière a connu une diminution de son nombre de personnes occupées dans la branche du primaire, de 1993 à 2003. Cette baisse a été plus forte dans la région que pour le Québec, au cours de cette période.



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Dans la région, le secteur agricole domine cette branche. Selon les données du recensement de 2001, de Statistique Canada, le secteur de l'agriculture occupait 4 685 personnes, soit 87 % des personnes occupées de cette branche dans la région. Les personnes occupées du secteur agricole se retrouvaient particulièrement dans les MRC de Montcalm, de D'Autray, de Joliette et de

Matawinie. Quant au secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière, il comprend 8 % des personnes occupées de cette branche dans la région et il se retrouve plus spécifiquement dans les MRC de Matawinie, de D'Autray et de Montcalm.

Tableau 16
Nombre de personnes occupées de 15 ans et plus dans la branche du primaire, 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

Secteurs / Territoires	Joliette	D'Autray	Matawinie	L'Assomption	Les Moulins	Montcalm	Lanaudière	Ensemble du Québec
Agriculture et pêche	815	1 255	635	410	275	1 300	4 685	3%
Foresterie et exploitation forestière	35	100	155	20	10	90	405	0%
Extraction minière, de pétrole, de gaz	30	50	15	70	85	10	270	0%
Total primaire	880	1 405	805	500	370	1 400	5 360	3%
Total Industrie	24 530	17 090	16 360	53 820	57 405	16 530	185 735	100%

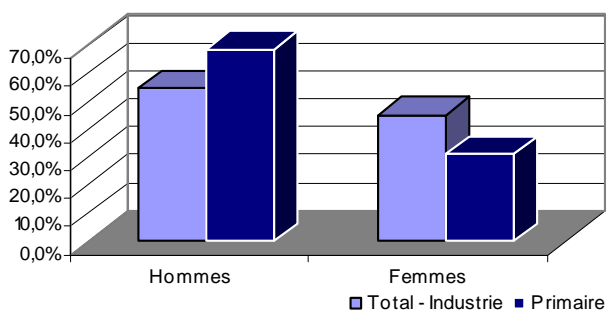
Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

La part des travailleurs autonomes dans la branche du primaire est de 40 % comparativement à 12 % dans l'économie lanauoise. Cette forte proportion s'explique essentiellement par la définition de travailleurs autonomes de Statistique Canada, qui comprend les personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaire ou de locataire...

La répartition des personnes occupées selon le sexe démontre que la proportion d'hommes dans la branche

du primaire est nettement supérieure à celle des hommes dans l'ensemble des industries de la région. Les femmes représentent un peu plus de 30 % des personnes occupées de cette branche tandis que cette proportion dépasse 45 % dans l'ensemble des industries de la région.

Graphique 22
Répartition en % des personnes occupées selon le sexe, 2001
Région de Lanaudière

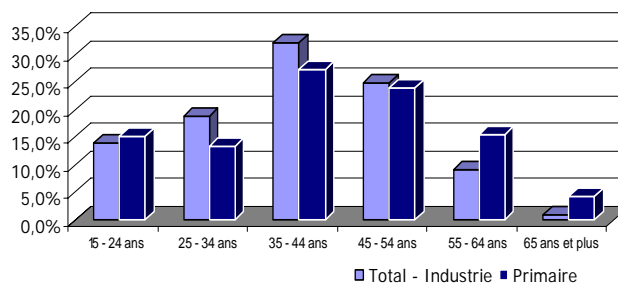


Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Pour l'ensemble du Québec, l'analyse des données selon le sexe fait ressortir sensiblement les mêmes tendances que celles qui sont observées dans la région, mais avec un écart plus prononcé entre la proportion d'hommes et de femmes. Cette réalité s'explique notamment par la plus grande importance des secteurs de la forêt et des mines au Québec que dans la région, et par la forte proportion d'hommes (plus de 80 %) dans ces secteurs au Québec. La proportion d'hommes et de femmes dans le secteur de l'agriculture est relativement similaire au Québec et dans la région.

La répartition des personnes occupées selon le groupe d'âges illustre bien l'importance du vieillissement de la main-d'œuvre dans la branche du primaire. La proportion de personnes occupées dans les groupes d'âges de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus est nettement plus importante dans la branche du primaire que pour l'ensemble des industries. Le groupe d'âges des 55 à 64 ans représente 16 % des personnes occupées du primaire alors qu'il ne constitue que 9 % de celles de l'ensemble des secteurs de la région. Même si la part des personnes occupées de 65 ans et plus représente moins de 1 % de la main-d'œuvre de l'ensemble des

Graphique 23
Répartition en % des personnes occupées selon le groupe d'âges, 2001
Région de Lanaudière



secteurs, cette part est de 4 % dans la branche du primaire.

En 2004, les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises lanauchoises démontrent que près de 20 % des entreprises de la branche du primaire prévoyaient des départs à la retraite au cours des trois prochaines années. Cette proportion est similaire à celle de l'ensemble des entreprises de la région. Toutefois, contrairement à la moyenne régionale, les départs à la retraite sont perçus comme une menace par 34 % des entreprises de la branche du primaire, comparativement à 25 % pour l'ensemble des secteurs.

La proportion du groupe d'âges des 15 à 24 ans est légèrement plus élevée dans le primaire que pour l'ensemble des secteurs. Toutefois, cet écart est plus petit que ceux des groupes de plus de 55 ans et il s'explique probablement en partie par l'embauche de travailleurs saisonniers en début de saison dans le secteur agricole et par la prédominance de ce secteur dans la branche du primaire lanauchois.

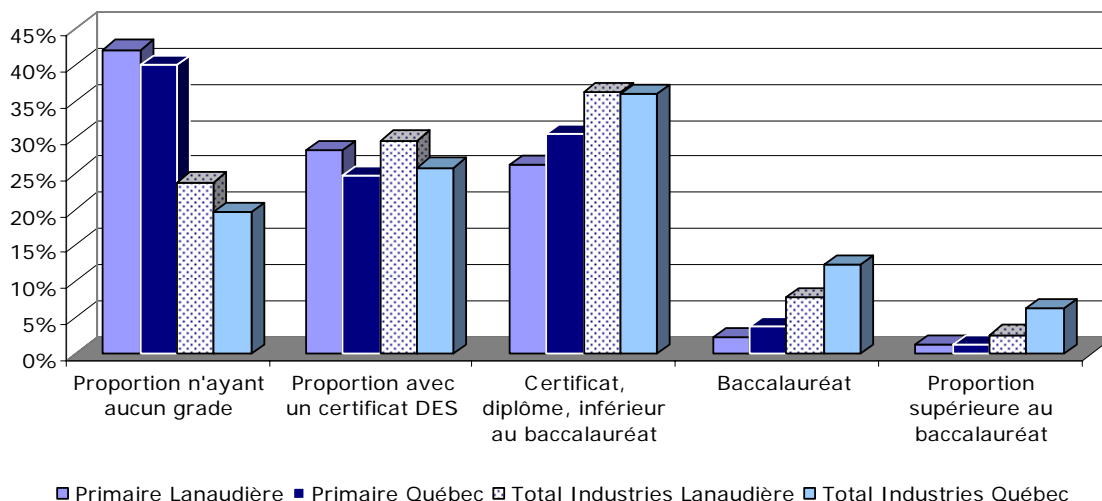
L'analyse des données du Québec fait ressortir sensiblement les mêmes observations que l'analyse régionale. La part des travailleurs de plus de 55 ans est plus grande dans le primaire que dans l'ensemble des industries.

Chapitre 4 : Le marché du travail lanauchois

Le fait que les personnes occupées de la branche du primaire soient plus âgées que la moyenne des industries explique probablement, en partie du moins, les faibles niveaux de scolarité de la main-d'œuvre de cette branche. Les données sur la scolarité selon les groupes d'âges démontrent que les cohortes plus âgées sont généralement moins scolarisées que les cohortes plus jeunes. Pour l'ensemble des industries québécoises et lanauchoises, il y a approximativement 20 % des travailleurs et travailleuses qui n'ont aucun grade, certificat ou diplôme d'études. Pour la branche du primaire, c'est près du double, c'est-à-dire autour de 40 %, des personnes occupées qui ne possèdent aucun grade, certificat ou diplôme, au Québec et dans Lanaudière.

La structure professionnelle de la branche du primaire explique aussi une partie de la scolarité observée. Dans cette branche, les professions exigeant habituellement une formation universitaire représentent 1 % et 2 % des personnes occupées respectivement pour Lanaudière et le Québec. Pour l'ensemble des industries, cette proportion oscille autour de 9 %. De plus, 85 % des personnes de la branche du primaire lanauchois et québécois occupent un emploi exigeant une formation collégiale, secondaire ou une formation propre à la profession, comparativement à environ 65 % pour l'ensemble des industries.

Graphique 24
Proportion des personnes occupées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

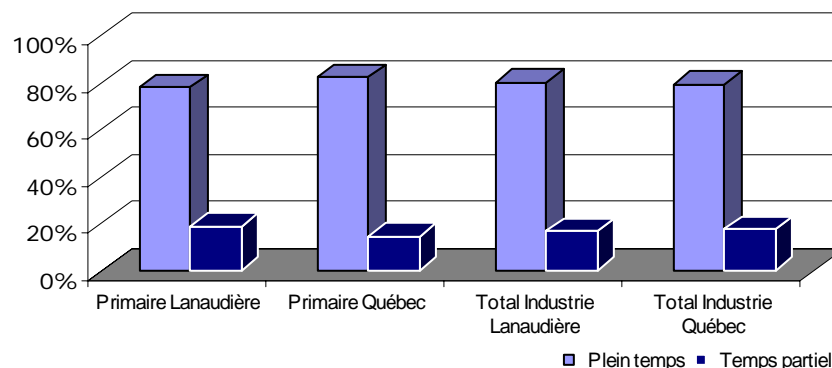


Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Une brève analyse des données du recensement de 2001 selon le statut d'emploi démontre que, dans la région Lanaudière, 19 % des personnes occupées de la branche du primaire ont un emploi à temps partiel, comparativement à 17 % pour l'ensemble des industries. Au Québec, la part des personnes occupées avec

un emploi à temps partiel dans la branche du primaire est de 15 %. La principale raison de cet écart avec la région est la présence plus importante des secteurs de la forêt et des mines au Québec, secteurs où l'on observe des proportions beaucoup plus petites d'emplois à temps partiel.

Graphique 25
Part des personnes occupées selon le statut d'emploi, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Toujours selon les données du recensement de 2001, le revenu d'emploi moyen de l'ensemble des industries était de 30 612 \$ pour Lanaudière, comparativement à 31 825 \$ pour le Québec. Pour la branche du primaire⁴, il était de 21 065 \$ dans la région, comparativement à 25 778 \$ pour le Québec. L'écart entre le revenu moyen d'emploi québécois et le revenu moyen lanaudois s'explique principalement par la part plus importante des secteurs de la forêt et des mines dans la branche du primaire québécois. Comme le revenu moyen d'emploi de ces deux secteurs est supérieur à celui de l'agriculture, il influence à la hausse le revenu moyen d'emploi de la branche du primaire pour le Québec. Malgré cette nuance, le revenu d'emploi moyen de la branche du primaire est nettement inférieur à celui de la moyenne de l'ensemble des industries, au Québec et dans la région.

L'analyse du taux de chômage par secteur demeure toujours délicate en raison de la saisonnalité de certains secteurs et de l'image, à un moment donné dans le temps, que procurent les données du recensement. Cette image est celle du secteur au mois de

mai 2001 et elle aurait probablement été fort différente si elle avait été prise au mois de juillet de la même année. Cette situation est particulièrement vraie pour tous les secteurs dont les activités sont saisonnières, comme c'est le cas pour les secteurs de la branche du primaire. Selon les données du recensement de 2001, le taux de chômage de la branche du primaire et des secteurs qui la composent est nettement supérieur à celui de l'ensemble des industries de la région et du Québec.

Toujours selon la même source, les données démontrent clairement que peu de personnes résidant dans la région et travaillant dans la branche du primaire travaillent à l'extérieur de la région, et ce, même pour les MRC situées sur la frontière des autres régions. Il y a 90 % des résidents lanaudois de la branche du primaire qui travaillent dans la région. Pour l'ensemble des industries, c'est 51 % des résidents lanaudois qui travaillent dans la région.

Si l'on se fie aux données relatives à la main-d'œuvre en provenance de l'extérieure de la région et travaillant sur le territoire lanaudois, cette proportion est d'environ 11 % pour l'ensemble des industries par rapport à 3 % pour la branche du primaire. De plus, malgré cette image du mois de

4. Compilation spéciale Emploi-Québec, direction régionale de Lanaudière.

mai 2001, il ne faut pas oublier que bon an, mal an, un grand nombre de travailleurs saisonniers proviennent des régions avoisinantes, notamment de Montréal et du Mexique, afin de répondre à la demande saisonnière des entreprises du secteur agricole.

Au cours des dernières années, le nombre de personnes occupées a diminué dans les secteurs du primaire, notamment en raison des acquisitions, des progrès technologiques et de l'augmentation de la taille des entreprises. Quant aux prévisions d'emplois de 2004 à 2008, elles sont sous le signe de la stabilité pour cette branche dans la région.

Comme pour les autres branches d'activité économique, la branche du primaire n'échappe pas à l'ouverture de marchés et à l'accroissement de la concurrence par les entreprises étrangères. Malgré cette réalité, peu d'entreprises du primaire se dotent d'un plan afin d'orienter leurs stratégies de développement. L'enquête⁵ effectuée auprès des entreprises de la région indique que près de 70 % des entreprises de la branche du primaire n'ont pas de plan stratégique de développement, comparativement à 58 % pour l'ensemble des secteurs.

Cependant, pour faire face à la concurrence internationale, les entreprises ont dû accroître leur productivité. Pour y parvenir, plusieurs d'entre elles ont notamment intensifié l'implantation de technologies nouvelles. Selon les résultats de notre sondage, il y avait près de 55 % des entreprises de la branche du primaire qui utilisaient déjà les technologies de bureau et de l'information, en 2004. Pour ce qui est de la gestion informatisée des inventaires, elle était utilisée par près de 25 % des entreprises de cette branche. Quant aux autres technologies, elles étaient peu utilisées par les entreprises du

primaire de la région. Les entreprises du primaire ont généralement un taux de pénétration des technologies inférieur à la moyenne régionale.

La recherche d'une amélioration de la productivité, les fusions et les acquisitions ainsi que l'implantation de nouvelles technologies ont amené quelques dirigeants à revoir l'organisation du travail de leur entreprise. Selon les résultats de l'enquête, les changements organisationnels liés à l'enrichissement, à l'élargissement ou à la polyvalence des tâches et à la qualité, au juste-à-temps ou à la réingénierie des processus sont déjà en place dans approximativement 20 % des entreprises de la branche du primaire lanauchois. Cette proportion est d'environ 10 % pour la participation aux bénéfices ou la réduction des niveaux hiérarchiques et la production à valeur ajoutée. Ainsi, les changements organisationnels mesurés dans les entreprises de la branche du primaire sont généralement implantés dans des proportions moindres que celles de l'ensemble des secteurs de la région.

Peu importe les changements organisationnels, les intentions d'effectuer ce type de changements au cours des 12 prochains mois oscillent habituellement autour de 10 % pour les entreprises de la branche du primaire.

Ces changements ne se sont pas effectués sans amener avec eux des modifications significatives quant aux besoins des entreprises. Que ce soit pour la main-d'œuvre en emploi ou pour la nouvelle main-d'œuvre, les besoins des entreprises se sont modifiés en fonction de cette nouvelle réalité.

Selon l'enquête réalisée dans la région en 2004, le tiers des entreprises de la branche du primaire lanauchois prévoient offrir de la formation à leurs employés au cours des 12 prochains mois. Pour la moyenne de l'ensemble

5. SOM, (dir.), 2004, *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la région de Lanaudière*. Région de Lanaudière, avril 2004.

des secteurs, ce sont près des deux tiers des entreprises qui prévoient offrir de la formation à leurs employés.

De plus, malgré une tendance à la baisse du nombre de personnes occupées dans cette branche au cours des dernières années, près du quart des entreprises ont mentionné avoir embauché du personnel additionnel au cours des 12 derniers mois. Parmi la liste des professions ayant fait l'objet d'embauches additionnelles importantes au cours des 12 derniers mois, on retrouve notamment les :

- ✦ Manœuvres agricoles (cueilleurs)
- ✦ Ouvriers agricoles;
- ✦ Ouvriers sylvicoles.

La proportion d'entreprises de la branche du primaire qui ont rencontré des difficultés de recrutement au cours des 12 derniers mois est de 37 %, comparativement à 44 % pour les entreprises de l'ensemble des secteurs de la région. Même si les difficultés de recrutement des entreprises touchent plusieurs professions, certaines sont plus atteintes:

- ✦ Ouvriers agricoles;
- ✦ Ouvriers sylvicoles;
- ✦ Manœuvres agricoles (cueilleurs).

Parmi les éléments les plus souvent mentionnés pour expliquer ces difficultés de recrutement, on retrouve notamment le fait d'aimer le travail manuel, d'être travaillant et de connaître le secteur.

Pour ce qui est des besoins de formation, c'est le tiers des entreprises de la branche du primaire qui prévoient offrir de la formation à leurs employés au cours des 12 prochains mois. Les principales professions touchées par des besoins de formation sont les :

- ✦ Vendeurs;
- ✦ Ouvriers spécialisés dans l'élevage de bétail;
- ✦ Ouvriers agricoles;
- ✦ Ouvriers sylvicoles;
- ✦ Manœuvres agricoles.

Le primaire en rafale...

(A moins d'indication contraire, s'applique à la région et au Québec.)

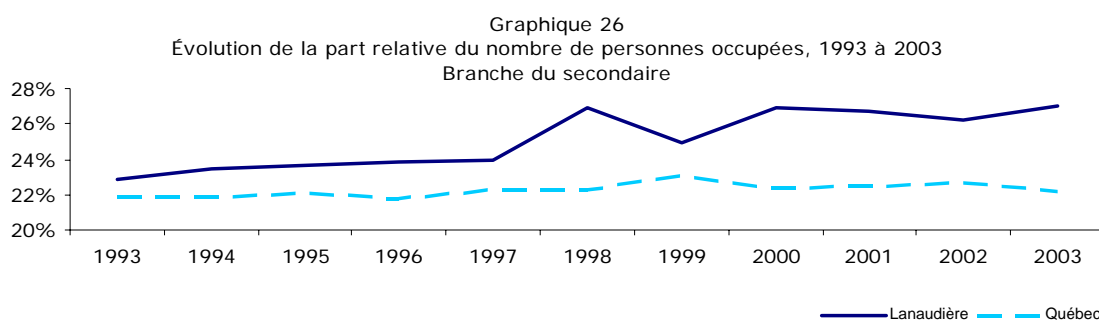
- ↪ Le primaire est la plus petite branche d'activité en ce qui concerne le nombre de personnes occupées.
- ↪ Le nombre de personnes occupées a reculé légèrement de 1993 à 2003.
- ↪ Plus de 85 % des personnes occupées de cette branche sont du secteur agricole (Lanaudière).
- ↪ Le secteur agricole est particulièrement concentré dans les MRC de Montcalm, de D'Autray et de Joliette, tandis que le secteur de la forêt se retrouve principalement dans la MRC de Matawinie (Lanaudière).
- ↪ Le groupe d'âges des 55 à 64 ans y est plus important que dans l'ensemble des secteurs.
- ↪ Autour de 40 % des personnes occupées ne possèdent aucun grade, certificat ou diplôme, comparativement à 20 % pour l'ensemble des secteurs.
- ↪ Le revenu d'emploi moyen est plus faible que dans l'ensemble des secteurs.
- ↪ Les emplois à temps partiel y sont en plus grand nombre que dans l'ensemble des secteurs (Lanaudière).
- ↪ Le taux de chômage y est plus élevé que dans l'ensemble des industries.
- ↪ Plus de 90 % des résidents Lanaudois de cette branche travaillent dans la région, comparativement à 51 % pour l'ensemble des secteurs.
- ↪ La baisse de la demande de tabac, la crise de la vache folle, la grippe aviaire et la hausse du dollar canadien influencent grandement le secteur agricole.

4. B. 2) Le secondaire

La branche du secondaire comprend les secteurs de la construction et de la fabrication. Ce dernier rassemble notamment les secteurs des aliments, des boissons, du bois, du papier, du caoutchouc, du plastique, des produits métalliques, des machines, des composantes électriques, du matériel de transport et du meuble.

Selon les données de l'*Enquête sur la population active*, la part relative du nombre de personnes occupées dans

la branche du secondaire représentait 27 % du total des industries lanauchoises, comparativement à 22 % pour l'ensemble du Québec, en 2003. Comme pour le Québec, la région de Lanaudière a connu une croissance de son nombre de personnes occupées dans la branche du secondaire, de 1993 à 2003. Toutefois, cette augmentation a été beaucoup plus forte dans la région que pour le Québec, au cours de cette période.



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

L'analyse des données sur le nombre de personnes occupées dans la branche du secondaire confirme la diversité de l'économie lanauchoise. La majorité des secteurs d'activité économique de cette branche se retrouvent dans la région, avec des proportions relativement similaires à celles que l'on retrouve au Québec.

Selon les données du recensement de 2001, le secteur de la construction représente 28 % des personnes occupées de la branche du secondaire dans la région, comparativement à 20 % pour l'ensemble du Québec. Dans le secteur de la fabrication, ce sont les aliments, les produits métalliques, le matériel de transport, le meuble, le caoutchouc, le plastique et le bois, qui étaient les plus importants en ce qui concerne le nombre de personnes occupées dans la région, en 2001.

La proportion de travailleurs autonomes dans la branche du secondaire est inférieure à la moyenne régionale de 12 %. Toutefois, l'analyse selon les secteurs d'activité permet de faire ressortir des différences notables. Le secteur de la construction se démarque particulièrement avec 23 % de travailleurs autonomes. Quant au secteur de la fabrication, il comprend en moyenne 6 % de travailleurs autonomes.

Dans la région, près du tiers des personnes occupées de la branche du secondaire résident dans la MRC des Moulins. Par ordre d'importance, cette dernière est suivie par les MRC de L'Assomption, de Joliette, de D'Autray, de Montcalm et de Matawinie. Les données concernant les personnes occupées de la branche du secondaire, par secteur et par MRC, permettent de visualiser rapidement la répartition des secteurs sur le territoire lanauchois.

Chapitre 4 : Le marché du travail lanauchois

Tableau 17
Nombre de personnes occupées de 15 ans et plus, branche du secondaire, 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

Secteurs / Territoires	Joliette	D'Autray	Matavirnie	L'Assomption	Les Moulins	Montcalm	Lanaudière		Ensemble du Québec	
Construction	1 315	1 090	1 120	3 360	4 765	1 400	13 050	28%	148 860	20%
Aliments	470	470	305	640	955	505	3 350	7%	58 800	8%
Boissons et tabac	175	65	60	180	235	40	750	2%	8 525	1%
Textiles	15	50	15	120	125	15	330	1%	15 700	2%
Produits textiles	50	10	10	60	65	45	250	1%	8 570	1%
Vêtements	200	340	210	325	675	285	2 035	4%	58 055	8%
Cuir	0	25	10	70	45	15	170	0%	5 000	1%
Bois	130	625	585	130	395	205	2 070	4%	44 220	6%
Papier	445	160	50	500	460	115	1 725	4%	34 610	5%
Impression et connexes	155	70	80	625	940	70	1 950	4%	28 615	4%
Pétrole et charbon	20	55	10	185	100	0	365	1%	2 435	0%
Chimiques	100	80	0	485	455	50	1 190	3%	27 870	4%
Caoutchouc et plastique	710	335	345	500	420	195	2 510	5%	30 495	4%
Produits minéraux non métalliques	320	100	95	250	325	95	1 190	3%	14 860	2%
Première transformation de métaux	150	210	75	400	210	45	1 090	2%	30 510	4%
Produits métalliques	245	255	185	1 050	1 145	350	3 220	7%	41 955	6%
Machines	180	195	165	440	540	255	1 775	4%	28 700	4%
Produits informatiques et électroniques	30	25	35	260	425	55	830	2%	31 415	4%
Matériel d'appa. et compo. électriques	105	190	20	695	260	185	1 465	3%	14 565	2%
Matériel de transport	205	200	200	750	1 265	375	2 990	6%	53 275	7%
Meubles	280	455	170	720	720	320	2 660	6%	36 120	5%
Activités diverses de fabrication	95	150	105	295	360	100	1 115	2%	22 955	3%
Total secondaire	5 395	5 155	3 850	12 040	14 885	4 720	46 080	25%	746 120	22%
Total Industrie	24 530	17 090	16 360	53 820	57 405	16 530	185 740		3 434 265	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

La répartition des personnes occupées selon le sexe démontre que la proportion d'hommes dans la branche du secondaire est nettement supérieure à celle des hommes dans l'ensemble des industries. Selon le recensement de 2001, la proportion de femmes est de 23 % dans cette branche, comparativement à 45 % dans l'ensemble des industries de la région. C'est dans le secteur de la construction que l'on retrouve la plus petite part des femmes lanauchoises, avec 12 % en 2001. Avec 76 % de femmes, le secteur du vêtement est le seul de cette branche où la part des femmes est plus élevée que celle des hommes.

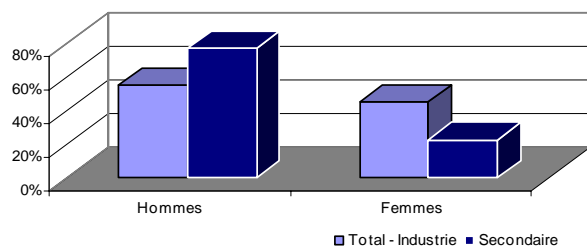
À quelques points de pourcentage près, la répartition des personnes occupées selon le sexe, pour le Québec, fait ressortir sensiblement les mêmes constats que pour la région, en ce qui concerne la branche du secondaire.

Que ce soit dans la région ou au Québec, la répartition des personnes occupées selon le groupe d'âges démontre que la part relative du groupe d'âges des 15 à 24 ans était légèrement moins importante dans la branche du secondaire que dans l'ensemble des industries, en 2001. Cet écart se répartit essentiellement dans les groupes d'âges de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, où la part des personnes occupées de la branche du

secondaire est plus élevée que celle de l'ensemble des industries. Dans les autres groupes d'âges, il existe peu de différences entre la part des personnes occupées de la branche du secondaire et celle de l'ensemble des industries. La présence moins importante des emplois à temps partiel dans la branche du secondaire explique probablement une partie de cette

situation. Comme ces emplois sont souvent occupés par des jeunes et des étudiants, ils font augmenter la part relative des 15 à 24 ans dans les secteurs où l'on retrouve les emplois à temps partiel.

Graphique 27
Répartition en % des personnes occupées selon le sexe, 2001
Région de Lanaudière

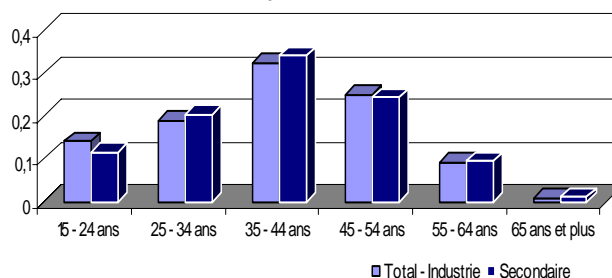


Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Dans un contexte de vieillissement de la population, il est intéressant d'observer que l'enquête réalisée auprès des entreprises régionales en 2004 démontre que les départs à la retraite sont perçus comme une opportunité par près de 45 % des entreprises de la fabrication. Cette proportion est de 29 % pour les entreprises de la construction. Il va de soi que la forte demande de main-d'œuvre qui sévit depuis quelques années dans le secteur de la construction influence probablement la perception des entreprises quant aux conséquences des départs à la retraite. Dans la région, 20 % des entreprises de la construction prévoyaient des départs à la retraite au cours des trois prochaines années, tandis que cette proportion était de 30 % dans le secteur de la fabrication.

En 2001, les données sur la scolarité démontrent que la part des personnes occupées n'ayant aucun grade, certificat ou diplôme est plus élevée dans la branche du secondaire que dans l'ensemble des industries, de la région et du Québec. Même si cette tendance est similaire entre les deux

Graphique 28
Répartition en % des personnes occupées selon le groupe d'âges, 2001
Région de Lanaudière



territoires, la part des personnes n'ayant aucun grade, certificat ou diplôme est plus élevée dans la région qu'au Québec, toutes proportions gardées.

La structure professionnelle de la branche du secondaire explique une partie de la scolarité observée. Dans cette branche, les professions exigeant habituellement une formation universitaire représentent 3 % et 5 % des personnes occupées respectivement pour Lanaudière et le Québec. Pour l'ensemble des industries, cette proportion oscille autour de 9 %. Dans Lanaudière, 43 % des personnes de la branche du secondaire occupent un emploi exigeant habituellement une formation collégiale, comparativement à 34 % pour l'ensemble des industries.

L'analyse des données par secteur permet aussi de faire ressortir certaines différences importantes à l'intérieur de cette branche. Les secteurs des aliments, des textiles, des vêtements, du bois et du meuble ont des proportions de personnes occupées n'ayant aucun grade, certificat ou diplôme nettement

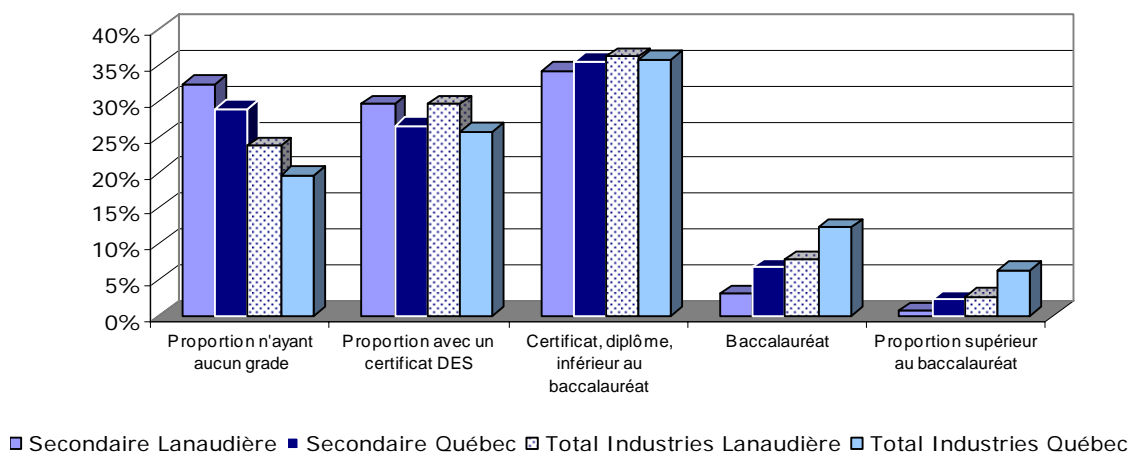
Chapitre 4 : Le marché du travail lanauchois

supérieures à la moyenne des industries et à celle de la branche du secondaire, tandis que, pour les secteurs des produits chimiques, du pétrole, des produits informatiques, électroniques et du matériel de transport, les proportions sont inférieures.

De plus, dans un contexte de mondialisation des marchés, d'implan-

tation continue de technologies nouvelles et de révision des formes d'organisation du travail, les personnes désireuses de se trouver un emploi dans une entreprise de fabrication, et de le garder, devront d'avoir une formation minimale leurs permettant de s'adapter aux changements.

Graphique 29
Proportion des personnes occupées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

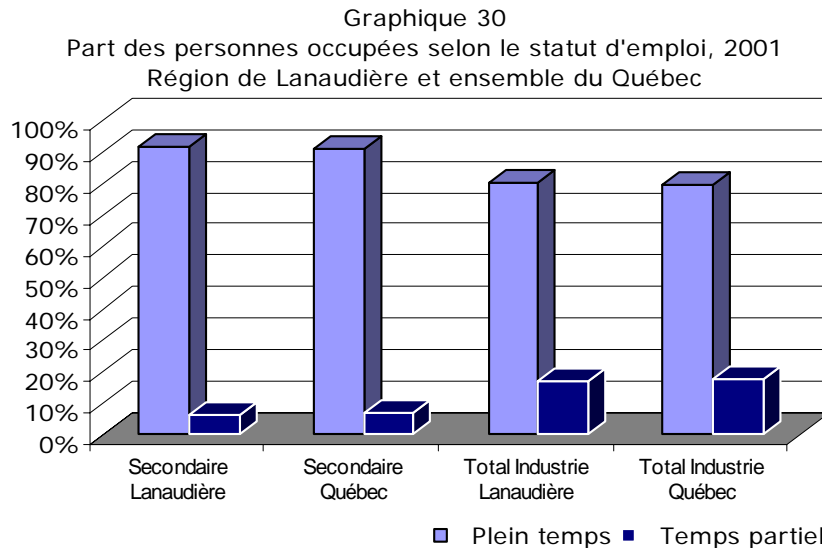


Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Selon l'enquête réalisée auprès des entreprises de la région en 2004, près d'une entreprise sur deux du secteur de la construction prévoyait offrir de la formation à ses employés au cours des 12 prochains mois. Dans le secteur de la fabrication, cette proportion est de deux entreprises sur trois.

Les données du recensement de 2001, selon le statut d'emploi et la branche d'activité, démontrent que la part des emplois à temps partiel oscillait autour de 7 % dans la branche du secondaire, comparativement à 17 % pour

l'ensemble des industries dans la région et au Québec, en 2001. Élément assez surprenant, cette proportion d'emplois à temps partiel demeure toujours relativement basse, peu importe le secteur de la branche du secondaire. À première vue, l'organisation du travail et les activités des entreprises de cette branche semblent se prêter moins bien à des emplois à temps partiel que celles des secteurs des autres branches d'activité.



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Le revenu d'emploi moyen était à peu près de 34 000 \$ pour la branche du secondaire, comparativement à environ 31 000 \$ pour l'ensemble des industries de la région de Lanaudière et du Québec, en 2001. À l'exception des secteurs du textile, du vêtement, du bois et du meuble, le revenu d'emploi moyen des secteurs de la branche du secondaire était généralement supérieur à celui de la moyenne des industries, dans la région et au Québec.

Selon les données du recensement de 2001, le taux de chômage de la branche du secondaire est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des industries de la région et du Québec. Une partie importante de cet écart s'explique notamment par le taux de chômage plus élevé du secteur de la construction, probablement en raison de la saisonnalité de certaines activités. Quant au taux de chômage du secteur de la fabrication, il oscille généralement autour de celui de la moyenne de l'ensemble des industries.

Par branche d'activité économique, les données sur les déplacements des résidents lanaudois sont particulièrement révélatrices. Comme pour l'ensemble des secteurs, plus de 40 % des personnes résidant dans la région

et qui travaillent dans la branche du secondaire travaillent à l'extérieur de la région. Pour certains secteurs, c'est plus des deux tiers des résidents lanaudois qui travaillent à l'extérieur de la région. C'est notamment le cas pour les secteurs des boissons, du textile, de l'impression, du pétrole, des produits chimiques, de la première transformation des métaux, des produits informatiques et électroniques et du matériel de transport.

À l'inverse, pour certains secteurs, c'est près des deux tiers des résidents qui travaillent dans la région. On pense entre autres aux secteurs du bois, du caoutchouc, du plastique et du matériel d'appareils électriques.

Quant à la main-d'œuvre en provenance de l'extérieur de la région et travaillant sur le territoire lanaudois, elle représente environ 15 % de la branche du secondaire, comparativement à 11 % pour l'ensemble des industries. Toutes proportions gardées, la branche du secondaire est celle qui attire le plus de personnes en provenance de l'extérieur de la région pour travailler dans la région. Même si des différences sont plus marquées pour certains secteurs comme les produits métalliques et la machinerie, la

proportion de main-d'œuvre en provenance de l'extérieur pour les secteurs du secondaire ne dépasse que très rarement 20 %.

Depuis le début des années 1990, l'évolution du nombre de personnes occupées dans la branche du secondaire a été sous le signe de la croissance, dans la région et au Québec. Quant aux prévisions d'emplois, elles sont aussi sous le signe de la croissance de 2004 à 2008.

Dans un contexte de mondialisation des marchés et de concurrence accrue, il demeure surprenant de constater que, lors de l'enquête sur les caractéristiques de la demande de la main-d'œuvre, près de 60 % des entreprises du secondaire n'avaient pas de plan stratégique de développement. Pour le secteur de la construction, c'est 75 % des entreprises qui n'en ont pas, comparativement à moins de 50 % pour le secteur de la fabrication.

La proportion d'entreprises régionales ayant répondu ne pas avoir de plan marketing est de 58 %. Pour la construction, c'est dans une proportion d'approximativement 80 % que les entreprises ont répondu ne pas avoir de plan marketing, tandis que cette proportion oscille autour de 50 % pour les entreprises de la fabrication.

La recherche d'une amélioration de la productivité s'est déjà traduite par l'implantation de nouvelles technologies dans plusieurs entreprises. Selon l'enquête réalisée dans la région en 2004, il y avait plus de 80 % des entreprises de la fabrication qui utilisaient déjà les technologies de bureau et de l'information, comparativement à moins de 70 % pour celles de la construction.

C'est dans des proportions oscillant entre 40 % et 50 % que les entreprises lanaudoises des secteurs de la fabrication utilisent les technologies concernant la gestion informatisée des inventaires, la

conception, le dessin ou le graphisme assisté par ordinateur (CAO, DAO), l'automate programmable, les machines outils à commandes numériques, la robotique, le lecteur optique et la fabrication assistée par ordinateur. Même si ces technologies se retrouvent dans la plupart des secteurs de la région, elles sont particulièrement répandues dans les entreprises de la fabrication. Les entreprises de la construction sont généralement celles qui utilisent le moins ces technologies, toutes proportions gardées.

Du côté des changements apportés dans l'organisation du travail, les résultats de notre enquête démontrent que l'enrichissement, l'élargissement ou la polyvalence des tâches et la qualité, le juste-à-temps ou la réingénierie des processus sont déjà en place dans des proportions de 40 % et 20 % respectivement pour les entreprises de la fabrication et de la construction. Cette proportion est d'environ 30 % pour la production à valeur ajoutée et de 20 % pour la participation aux bénéfices ou la réduction des niveaux hiérarchiques pour les entreprises de la fabrication. Ces derniers changements sont peu présents dans les entreprises de la construction de la région.

Que ce soit en raison des changements structurels, conjoncturels, cycliques ou frictionnels, plus d'une entreprise sur trois de la branche du secondaire a mentionné avoir embauché du personnel additionnel au cours des 12 derniers mois. Parmi la liste des professions ayant fait l'objet d'embauches additionnelles au cours des 12 derniers mois, on retrouve notamment les :

- ✦ Électriciens;
- ✦ Charpentiers–menuisiers;
- ✦ Conducteurs de camions;
- ✦ Aides et manœuvres en construction.
- ✦ Ingénieurs;
- ✦ Représentants;

- ↵ Machinistes;
- ↵ Soudeurs;
- ↵ Électromécaniciens;
- ↵ Autres manœuvres.

Même si, pour plusieurs professions, les compétences recherchées par les employeurs sont une formation adéquate, de l'expérience et une bonne connaissance du secteur de l'entreprise, il est fréquent de retrouver des exigences en regard de l'assiduité, de la capacité à travailler en équipe et de la débrouillardise. Pour les conducteurs de camions, les employeurs exigent généralement des candidats d'avoir le bon permis de conduire.

C'est dans une proportion de près de 50 % que les entreprises de la fabrication et de la construction ont mentionné avoir rencontré des difficultés de recrutement au cours des 12 derniers mois. Même si ces difficultés de recrutement touchent plusieurs professions, les plus souvent mentionnées sont:

- ↵ Charpentiers–menuisiers;
- ↵ Briqueteurs;
- ↵ Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel;
- ↵ Aides et manœuvres en construction;
- ↵ Machinistes;
- ↵ Soudeurs;
- ↵ Ébénistes;
- ↵ Mécaniciens d'entretien et mécaniciens industriels;
- ↵ Conducteurs de camions;
- ↵ Conducteurs d'équipement lourd;
- ↵ Opératrices de machines à coudre;
- ↵ Manœuvres d'autres produits en bois;
- ↵ Manœuvres dans la transformation des aliments et boissons.

Parmi les éléments les plus souvent mentionnés afin d'expliquer ces difficultés de recrutement, on retrouve

notamment le manque de candidats ayant la formation, les cartes de compétence et l'expérience requise. La débrouillardise fait aussi partie des qualités recherchées par les employeurs des secteurs de la construction et de la fabrication.

En ce qui concerne les besoins de formation, c'est dans des proportions de 46 % et de 68 %, respectivement pour la construction et la fabrication, que les entreprises de la branche du secondaire prévoient offrir de la formation à leurs employés au cours des 12 prochains mois. Parmi les professions visées par la formation, on retrouve notamment les :

- ↵ Charpentiers–menuisiers;
- ↵ Briqueteurs;
- ↵ Conducteurs d'équipement lourd;
- ↵ Aides et manœuvres en construction;
- ↵ Directeurs de la fabrication;
- ↵ Comptables;
- ↵ Commis de bureau;
- ↵ Designers industriels;
- ↵ Vendeurs;
- ↵ Machinistes;
- ↵ Soudeurs;
- ↵ Conducteurs de camions.

Cette liste est partielle, car le nombre de professions visées par la formation est relativement élevé. Toutefois, dépendamment des professions, la formation touche un nombre plus ou moins élevé de personnes.

Le secondaire en rafale...

(A moins d'indications contraires, s'applique à la région et au Québec.)

- ↵ Le secondaire représente plus du quart des personnes occupées de la région.
- ↵ Le nombre de personnes occupées dans le secteur de la construction est particulièrement élevé dans la région comparativement au Québec.
- ↵ Le nombre de personnes occupées a augmenté au cours des dix dernières années.
- ↵ Il existe une faible proportion de femmes dans la branche du secondaire.
- ↵ La part relative des 15 à 24 ans est plus faible que dans les autres branches.
- ↵ On y retrouve une faible proportion d'emplois à temps partiel.
- ↵ La part des personnes occupées n'ayant aucun grade, certificat ou diplôme est plus élevée dans la branche du secondaire que dans l'ensemble des industries.
- ↵ Le revenu d'emploi moyen est plus élevé que dans l'ensemble des secteurs.
- ↵ Plus de 40 % des résidents Lanaudois de cette branche travaillent dans la région, comparativement à 51 % pour l'ensemble des secteurs.
- ↵ Selon les résultats de l'enquête auprès des entreprises de la région, ce sont les entreprises de la fabrication qui utilisent le plus les technologies nouvelles et qui ont déjà mis en place des nouvelles formes d'organisation du travail.
- ↵ La valeur du dollar canadien, les faibles taux d'intérêt, l'ouverture des marchés, la concurrence accrue, l'accroissement de la productivité, les technologies nouvelles et l'amélioration de la qualité des produits influencent l'évolution des secteurs de cette branche.

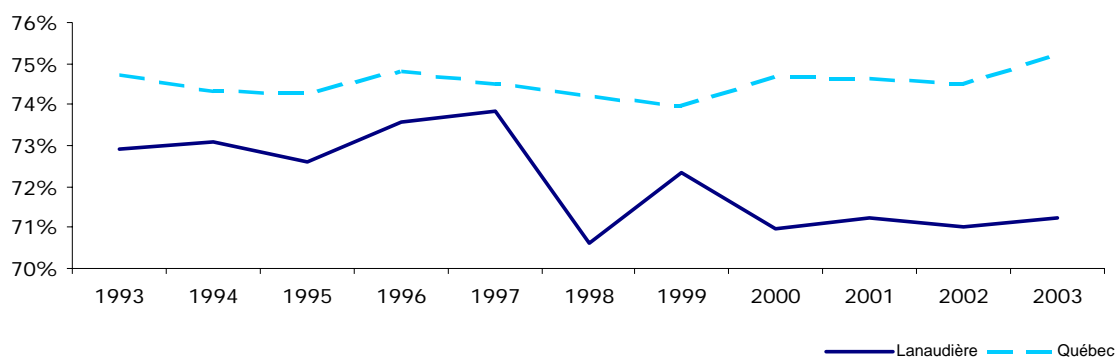
4. B. 3) *Le tertiaire*

La branche du tertiaire regroupe l'ensemble des activités liées aux services. Cette branche comprend principalement les entreprises du commerce, du transport, des finances, des services professionnels, des services aux entreprises, de l'enseignement, de la santé, de l'information, de la culture, de l'hébergement, de la restauration, des administrations publiques et des services publics.

Selon les données de l'*Enquête sur la population active*, le nombre de

personnes occupées dans la branche du tertiaire était d'environ 147 000 dans la région, en 2003. La part du nombre de personnes occupées dans cette branche représentait plus de 70 % des personnes occupées lanauchoises, comparativement à 75 % pour l'ensemble du Québec. Malgré une bonne croissance du nombre de personnes occupées dans cette branche au cours des dix dernières années, la part du tertiaire dans l'économie lanauchoise a diminué légèrement, notamment en raison de la forte croissance de la branche du secondaire dans la région au cours de cette période.

Graphique 31
Évolution de la part relative des personnes occupées, 1993 à 2003
Branche du tertiaire



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Les secteurs du commerce et des soins de santé représentent une part importante des personnes occupées de cette branche d'activité, dans la région et au Québec. En 2003, ces deux secteurs comprenaient 43 % des personnes occupées de la branche du tertiaire de la région, comparativement à 38 % pour l'ensemble du Québec.

La proportion de travailleurs autonomes dans la branche du tertiaire est relativement similaire à la moyenne régionale, soit 12 %. Toutefois, l'analyse par secteur d'activité permet de faire ressortir des différences importantes. Par exemple, les secteurs des services professionnels, scientifiques et

techniques, de la gestion de sociétés et d'entreprises et des autres services ont approximativement 30 % de travailleurs autonomes.

Comme la branche du tertiaire fait référence essentiellement aux services à la population et aux services aux entreprises, il n'est pas surprenant de constater que la part des personnes occupées de cette branche se retrouve davantage dans les MRC les plus urbanisées de la région. Les deux MRC de la région dont la part du tertiaire est la plus importante en regard du nombre de personnes occupées sont celles de L'Assomption et de Joliette avec respectivement 76 % et 74 %. Elles sont suivies de près par les MRC des Moulins et de Matawinie. Les MRC

Chapitre 4 : Le marché du travail lanauois

de D'Autray et de Montcalm ferment la boucle avec un peu plus de 60 % des personnes occupées dans cette branche.

En raison de sa situation géographique, la MRC de Joliette permet de desservir la population et les entreprises des MRC situées plus au nord et à l'est de la région. Pour ce qui est des MRC de L'Assomption et des Moulins, elles représentent près de 60 % des personnes occupées de la

région et de plus en plus d'entreprises régionales.

Quant à la part des personnes occupées du tertiaire dans la MRC Matawinie, elle s'explique probablement en partie par son éloignement des grands centres, par le développement de services d'enseignement et de soins de santé, de même que par une part plus importante de services d'hébergement et de restauration.

Tableau 18
Nombre de personnes occupées de 15 ans et plus dans la branche du tertiaire, 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

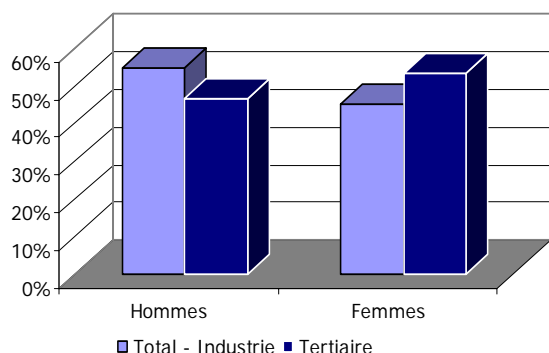
Secteurs / Territoires	Joliette	D'Autray	Matawinie	L'Assomption	Les Moulins	Montcalm	Lanaudière		Québec	
Services publics	225	105	150	605	495	95	1 680	1,3%	25 225	1,0%
Commerce de gros	840	655	490	2 710	3 600	945	9 230	6,9%	158 810	6,1%
Commerce de détail	3 355	2 030	2 090	7 560	8 095	2 040	25 165	18,7%	392 825	15,2%
Transport et entreposage	950	990	960	2 550	3 125	935	9 510	7,1%	163 155	6,3%
Information et culture	235	125	140	1 205	1 270	155	3 125	2,3%	90 605	3,5%
Finance et assurances	865	450	455	2 495	2 150	440	6 855	5,1%	133 685	5,2%
Immobiliers et location	355	165	225	1 040	770	90	2 650	2,0%	46 965	1,8%
Serv. profes. scienti. et techniques	820	505	490	2 695	2 575	390	7 470	5,6%	205 785	8,0%
Services aux entreprises	0	0	10	55	25	0	90	0,1%	2 885	0,1%
Serv. adminis. soutien, gestion	530	410	455	1 685	1 915	450	5 440	4,1%	113 470	4,4%
Services d'enseignement	1 800	835	1 055	3 535	3 095	745	11 060	8,2%	233 855	9,0%
Soins santé et assistance sociale	3 940	1 665	1 700	5 850	5 190	1 465	19 810	14,8%	363 700	14,1%
Arts, spectacles et loisirs	275	230	320	710	800	175	2 510	1,9%	56 605	2,2%
Hébergement et restauration	1 400	795	1 360	2 340	2 690	715	9 305	6,9%	204 660	7,9%
Autres services	1 485	1 085	985	2 840	3 260	995	10 660	7,9%	173 180	6,7%
Administrations publiques	1 180	495	775	3 430	3 085	760	9 735	7,2%	221 015	8,5%
Total tertiaire	18 255	10 540	11 660	41 305	42 140	10 395	134 295	72,3%	2 586 425	75,3%
Total Industrie	24 530	17 090	16 360	53 820	57 405	16 530	185 735		3 434 265	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

L'analyse des personnes occupées selon le sexe démontre que la part des femmes dans la branche du tertiaire est supérieure à celle des hommes. Les femmes représentent 53 % des personnes occupées de cette branche dans la région et au Québec. Toutefois, contrairement aux branches du primaire et du secondaire, la part des femmes varie beaucoup d'un

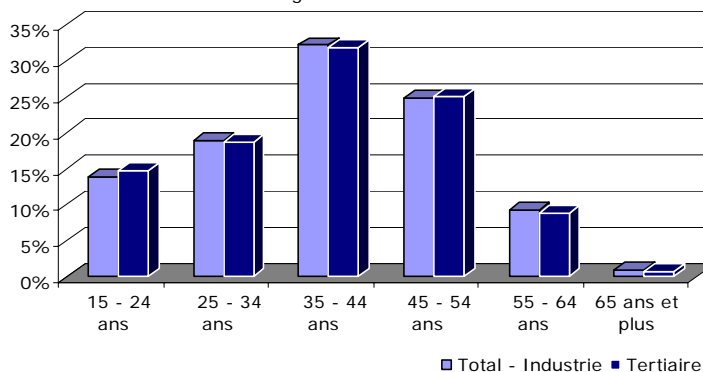
secteur à l'autre dans la branche du tertiaire. Pour les secteurs du transport et de l'entreposage, des services aux entreprises, de l'information, de la culture et des loisirs, ainsi que celui de l'administration publique, la part des hommes est supérieure à celle des femmes.

Graphique 32
Répartition en % des personnes occupées selon le sexe, 2001
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Graphique 33
Répartition en % des personnes occupées selon le groupe d'âges, 2001
Région de Lanaudière



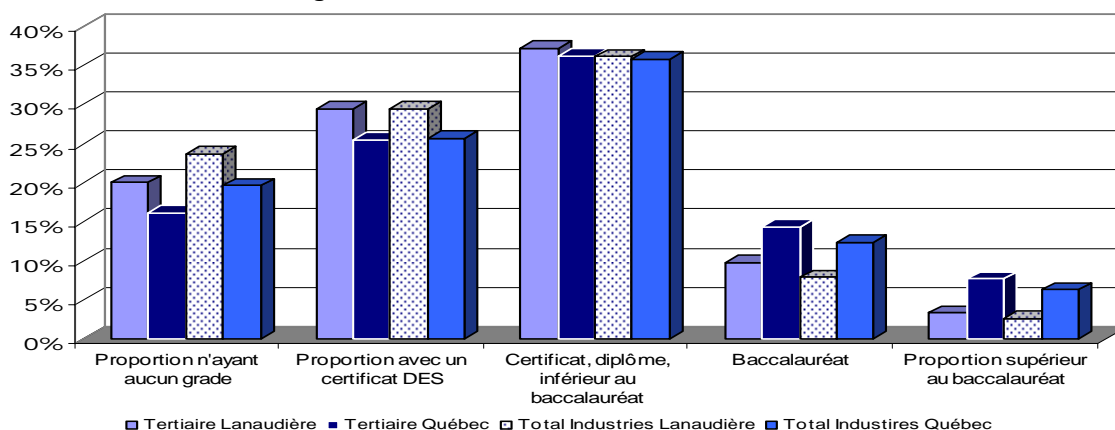
Que ce soit au Québec ou dans la région, les personnes occupées selon le groupe d'âges de la branche du tertiaire diffèrent peu de celles de l'ensemble des industries. Il va de soi qu'avec plus de 70 % des personnes occupées de l'ensemble des industries la branche du tertiaire influence grandement la structure des âges des personnes occupées de la région.

Comme pour les données par sexe, l'analyse des données par groupe d'âges selon les secteurs révèle des différences notables dans la branche du tertiaire, au Québec et dans la région. Par exemple, pour les secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration, la part des personnes occupées de 15 à

24 ans est deux fois plus grande que dans la branche du tertiaire. La main-d'œuvre de ces secteurs y est généralement plus jeune.

Pour les secteurs du transport, de l'entreposage, de l'enseignement, de la santé et des administrations publiques, c'est l'inverse, la main-d'œuvre y est plus âgée que celle de la branche du tertiaire. Pour ces secteurs, les parts des groupes d'âges de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans sont plus élevées que dans la branche du tertiaire. Sans être exclusives aux secteurs public et parapublic, les données démontrent clairement que les secteurs gouvernementaux seront parmi les premiers à devoir faire face au vieillissement de la main-d'œuvre.

Graphique 34
Proportion des personnes occupées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

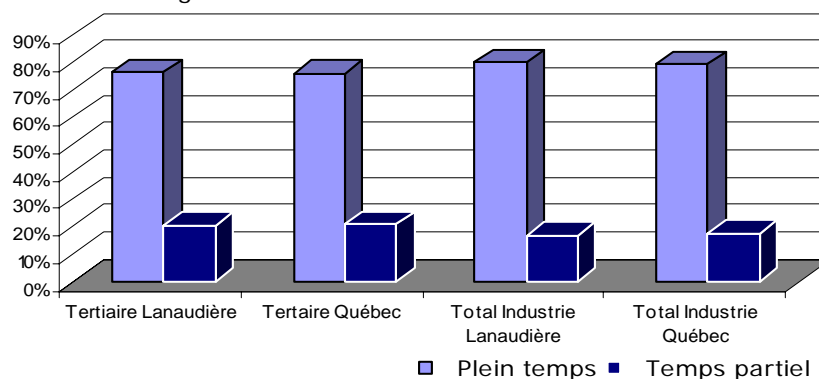
En raison de l'importance des personnes occupées de la branche du tertiaire dans l'ensemble des industries de la région, il n'est pas surprenant de constater une certaine similitude de la scolarité des personnes occupées de cette branche avec celles de l'ensemble des industries. Malgré cette relative ressemblance, les données du recensement de 2001 démontrent que les personnes occupées de la branche du tertiaire ont habituellement une scolarité légèrement supérieure à celle de l'ensemble des industries. La proportion de personnes ayant atteint un niveau de scolarité plus élevé que le diplôme d'études secondaires est de 50 % pour la branche du tertiaire, comparativement à 47 % pour l'ensemble des industries de la région. Pour le Québec, l'analyse permet de dégager sensiblement les mêmes tendances, mais le niveau de scolarité du Québec est habituellement supérieur à celui de la région.

Toutefois, comme pour les variables précédentes, l'analyse de la branche du tertiaire par secteur permet de faire ressortir des différences importantes du niveau de la scolarité atteint par la main-d'œuvre. Par exemple, dans le secteur du commerce de détail, du transport et entreposage ainsi que de l'hébergement et de la restauration, plus du deux tiers des personnes

occupées ont un diplôme d'études secondaires ou moins. À l'inverse, les secteurs des services professionnels, scientifiques, techniques, aux entreprises, aux bâtiment et de soutien ont plus de 20 % des personnes occupées ayant au moins un baccalauréat, comparativement à environ 13 % pour la branche du tertiaire. Pour le secteur de l'enseignement, c'est plus de 50 % des personnes occupées qui ont au moins un baccalauréat en 2001, dans la région. Au Québec, cette proportion dépasse 60 %. Il va de soi que la structure professionnelle des secteurs influence grandement la scolarité.

Les données du recensement de 2001 selon le statut d'emploi et la branche d'activité démontrent que la part des emplois à temps partiel oscille autour de 20 % dans la branche du tertiaire, dans la région et à Québec, comparativement à environ 17 % pour l'ensemble des industries. Le peu de différence entre la part des emplois à temps partiel dans la branche du tertiaire et celle de l'ensemble des industries s'explique principalement par le fait que les emplois à temps partiel de la branche du tertiaire représentent près de 90 % de tous les emplois à temps partiel, de la région et du Québec.

Graphique 35
Part des personnes occupées selon le statut d'emploi, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Toujours pour 2001 et pour la branche du tertiaire dans la région, ce sont les secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration qui décrochent la palme des secteurs ayant le plus de personnes occupées à temps partiel, avec respectivement 28 % et 41 %. Fait intéressant, plusieurs professions considérées comme des professions d'entrée sur le marché du travail se retrouvent dans ces secteurs. C'est notamment le cas des serveurs, des cuisiniers de restauration rapide, des vendeurs, des commis d'épicerie, des emballeurs, etc. Ces professions n'exigent pas des niveaux de formation très élevés et sont accessibles à temps partiel. Si pour plusieurs personnes ces professions ne sont pas intéressantes, pour d'autres, elles permettent souvent de répondre à des besoins et à des intérêts particuliers.

À l'inverse, les secteurs du commerce de gros, des administrations publiques, du transport et de l'entreposage ont moins de 10 % de personnes occupées à temps partiel dans la région, selon les données du recensement de Statistique Canada de 2001. Cependant, malgré des différences importantes entre certains secteurs, la part des emplois à temps partiel est généralement élevée dans les secteurs de la branche du tertiaire.

Au Québec et dans la région, le revenu d'emploi moyen de la branche du tertiaire était légèrement inférieur au revenu d'emploi moyen de l'ensemble des industries en 2000. Cependant, il existe des différences notables entre les revenus d'emploi moyens des secteurs de la branche du tertiaire. Par exemple, le revenu d'emploi moyen du secteur de l'hébergement et des services de restauration était de 13 418 \$ en 2000, comparativement à 41 282 \$ pour celui des administrations publiques. Parmi les éléments permettant d'expliquer une partie de cet écart de revenu d'emploi moyen entre les deux secteurs, il y a l'utilisation du revenu d'emploi moyen qui ne fait aucune distinction entre les emplois à temps plein et à temps partiel. Le secteur de l'hébergement et des services de restauration a 41 % de ses emplois à temps partiel, comparativement à 8 % pour celui des administrations publiques. D'autres éléments comme la syndicalisation, la scolarisation, etc., pourraient aussi favoriser une meilleure compréhension des écarts entre le revenu d'emploi moyen des secteurs.

Selon les données du recensement de 2001, le taux de chômage de la branche du tertiaire est légèrement inférieur à celui de l'ensemble des industries, dans la région et au Québec. Les secteurs affichant les taux

de chômage les plus bas sont les finances, les assurances, l'enseignement, la santé et l'administration publique. Ceux affichant le plus haut taux de chômage sont l'hébergement, la restauration, les arts, les spectacles et les loisirs. Probablement en raison d'une certaine saisonnalité des activités, le secteur du commerce fait partie des secteurs affichant un taux de chômage supérieur à la moyenne de la branche du tertiaire.

Plus de 40 % des personnes occupées résidentes de la région, et qui travaillent dans la branche du tertiaire, travaillent à l'extérieur de la région. C'est une part équivalente à celle de l'ensemble des industries lanauoises. Toutefois, cette part varie beaucoup d'un secteur à l'autre. Par exemple pour certains secteurs, c'est plus de 60 % des résidents lanauois qui travaillent à l'extérieur de la région. C'est notamment le cas, pour les secteurs des administrations publiques, des services aux entreprises, des industries de l'information et du commerce de gros.

Quant à la main-d'œuvre en provenance de l'extérieur de la région et travaillant sur le territoire lanauois, elle représente sensiblement la même proportion pour la branche du tertiaire que pour l'ensemble des industries lanauoises, c'est-à-dire environ 11 %. Étonnamment, les écarts entre les secteurs de la branche du tertiaire ne sont pas aussi significatifs que pour les autres branches.

Depuis le début des années 1990, la branche du tertiaire a connu une augmentation de son nombre de personnes occupées, dans la région et au Québec. Cette croissance devrait se poursuivre de 2004 à 2008.

Au cours des dernières années, l'évolution des secteurs de la branche du tertiaire a été influencée par plusieurs éléments internationaux, nationaux, régionaux et locaux. La

mondialisation des marchés a amené une concurrence sur les marchés extérieur et intérieur. Les entreprises concurrentes ne sont plus nécessairement les entreprises voisines, elles proviennent de la Chine, de l'Inde, des États-Unis ou d'ailleurs. Si le lieu d'origine ou de résidence de l'entreprise est devenu très abstrait au fil des ans, la concurrence qui en découle est une réalité de plus en plus concrète pour les entreprises de la région.

Cette ouverture des marchés est favorable à la libre circulation des produits, des services et des personnes d'un pays à l'autre. Elle affecte aussi les entreprises de la branche du tertiaire. Que l'on pense aux secteurs des transports, des services aux entreprises, des services de messagerie, de l'information et des communications et du commerce de détail.

Dans un contexte de mondialisation des marchés et de concurrence accrue, l'élaboration d'un plan stratégique dans l'entreprise permet d'orienter adéquatement les stratégies de développement pour les prochaines années. Toutefois, les résultats de l'enquête⁶ effectuée auprès des entreprises de la région démontrent que 55 % des entreprises du tertiaire n'ont pas de plan stratégique de développement. Est-ce dû au fait que le siège social de certaines entreprises est situé à l'extérieur de la région? Pour plusieurs entreprises de petite taille, l'élaboration d'un plan stratégique est peut-être moins appropriée?

De plus, l'implantation et l'utilisation de plus en plus massives des nouvelles technologies de l'information sont venues modifier considérablement la réalité de plusieurs secteurs de cette branche d'activité économique. Que ce soit en matière de développement informatique, d'implantation et

6. SOM, (dir.), 2004, *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la région de Lanaudière*. Région de Lanaudière, avril 2004.

d'utilisation de nouveaux logiciels, d'échange de données informatisées entre fournisseurs et acheteurs, de la prise des commandes, de la facturation, etc., ces nouvelles technologies ont amené, amènent et amèneront des modifications considérables aux tâches et aux façons de faire dans les entreprises.

Toujours selon l'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre, réalisée auprès des entreprises de la région, près de 70 % des entreprises du tertiaire utilisaient déjà les technologies de bureau et de l'information, en 2004. Cela est comparable à la moyenne des entreprises régionales. La gestion informatisée des inventaires est utilisée par plus de 40 % des entreprises du tertiaire de la région. Quant aux autres technologies, leurs implantations dans les entreprises de services de la région sont inférieures à la moyenne régionale.

Tout comme pour les autres branches d'activité, le vieillissement de la population touchera la branche du tertiaire. D'un côté, les entreprises devront conjuguer avec une main-d'œuvre plus âgée et, d'un autre côté, elles devront adapter leurs produits et leurs services en fonction de la demande d'une population plus âgée. Il est intéressant d'observer que, lors de l'enquête réalisée auprès des entreprises en 2004, 15 % des entreprises du tertiaire prévoient des départs à la retraite au cours des trois prochaines années. Toutefois, les départs à la retraite sont perçus comme une opportunité par plus d'une entreprise sur deux dans la branche du tertiaire.

Au cours des dernières années, le secteur du commerce a été marqué par l'arrivée des magasins à grandes surfaces. Les Costco, Sears, Wal-Mart, Rona, Supers C, Loblaw, Maxi, IGA, pour ne nommer que ceux-là, ont pris pignon sur rue dans la région. Ces nouveaux joueurs ont apporté avec

eux de nouvelles façons de faire et des changements en profondeur dans l'organisation du travail des commerces.

Que ce soit pour la branche du primaire, du secondaire ou du tertiaire, le service à la clientèle est devenu une qualité intrinsèque aux produits et aux services. Les clients ont le choix, ils veulent un produit de qualité, au moindre coût et accompagné d'un service à la clientèle de premier ordre.

Malgré une certaine tendance à la hausse, particulièrement du côté américain, les taux d'intérêt canadiens se maintiennent à des niveaux inégalés depuis plusieurs décennies. Ces faibles taux d'intérêt favorisent d'un côté les dépenses de consommation des ménages et, de l'autre, les investissements de la part des entreprises.

Quant aux préoccupations environnementales de la population, elles devraient se traduire, à moyen ou long terme, par des investissements de la part des gouvernements, notamment en regard de la gestion des eaux, des déchets, de la pollution, etc. Toutefois, il faut être réaliste et y aller avec la théorie des petits pas. Car, même si les volontés politiques des gouvernements et des consommateurs sont présentes, elles nécessitent parfois des choix difficiles, et surtout, des investissements importants. Ces changements ne sont pas sans créer des pressions à la hausse sur les qualifications nécessaires à la main-d'œuvre.

La formation de base est un élément essentiel aux progrès technologiques des entreprises. Les travailleurs et les travailleuses doivent avoir la formation de base nécessaire à l'apprentissage de nouvelles connaissances. Dans un contexte de concurrence accrue, de nouvelles technologies et de nouvelles formes d'organisation du travail, la formation de base des travailleurs et

Chapitre 4 : Le marché du travail Lanaudois

des travailleuses doit être suffisante au développement de la formation continue en fonction des changements dans l'entreprise.

Selon les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de la région en 2004, 69 % des entreprises de la branche du tertiaire prévoient offrir de la formation à certains de leurs employés au cours des 12 prochains mois.

Toujours selon les résultats de l'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre, les changements organisationnels liés à l'enrichissement, l'élargissement ou la polyvalence des tâches et à la qualité, le juste-à-temps ou à la réingénierie des processus sont en place dans respectivement 40 % et 28 % des entreprises du tertiaire de la région. Cette proportion est d'environ 18 % pour la participation aux bénéfices ou la réduction des niveaux hiérarchiques. La production à valeur ajoutée est peu présente dans les entreprises de services.

Quant aux prévisions d'effectuer des changements organisationnels au cours des 12 prochains mois, elles sont de près de 20 % pour l'enrichissement, l'élargissement ou la polyvalence des tâches et d'un peu moins de 10 % pour les trois autres types de changements dans les entreprises du tertiaire.

Les conditions de travail parfois difficiles se traduisent par des taux de roulement élevés dans certaines entreprises. Dans la branche du tertiaire, il arrive que les conditions de travail difficiles ne soient pas nécessairement synonymes de faible salaire et d'emplois à statut précaire, c'est notamment le cas des infirmières, où la charge de travail explique en grande partie les conditions de travail difficiles.

Près de 40 % des entreprises lanaudoises du tertiaire ont mentionné avoir embauché du personnel

additionnel au cours des 12 derniers mois. Parmi la liste des professions qui ont fait l'objet d'embauche additionnelle importante au cours des 12 derniers mois, on retrouve notamment les :

- ↪ Secrétaires;
- ↪ Commis de bureau;
- ↪ Commis à la comptabilité;
- ↪ Préposés aux bénéficiaires;
- ↪ Enseignants au secondaire et au primaire;
- ↪ Travailleurs des services communautaires;
- ↪ Éducatrices à la petite enfance;
- ↪ Instructeurs en éducation spécialisée;
- ↪ Instructeurs dans les programmes de sports et de loisirs;
- ↪ Vendeurs;
- ↪ Caissiers;
- ↪ Serveurs;
- ↪ Préposés à l'entretien ménager;
- ↪ Concierges d'immeubles.

Lors des embauches réalisées au cours des 12 derniers mois, les compétences demandées par les employeurs faisaient notamment référence à la formation professionnelle, à la formation technique et à la formation de base, pour une grande partie des professions exigeant une formation de niveau plus élevé. Toutefois, pour plusieurs professions exigeant un niveau de formation moins élevé, les compétences recherchées faisaient davantage allusion à l'autonomie, à la débrouillardise, au service à la clientèle, à l'assiduité, à l'expérience, à la qualité du français, au bilinguisme et à l'informatique.

C'est dans une proportion de plus de 40 % que les entreprises de la région ont mentionné avoir rencontré des difficultés de recrutement au cours des 12 derniers mois. Même si les difficultés de recrutement des entreprises touchent plusieurs professions, les plus souvent mentionnées sont :

- ↵ Directeurs - commerce de détail;
- ↵ Autres agents financiers;
- ↵ Secrétaires;
- ↵ Orthophonistes;
- ↵ Ergothérapeutes;
- ↵ Infirmières;
- ↵ Hygiénistes dentaires;
- ↵ Enseignants au secondaire et au primaire;
- ↵ Travailleurs des services communautaires;
- ↵ Éducatrices à la petite enfance;
- ↵ Instructeurs en éducation spécialisée;
- ↵ Instructeurs dans les programmes de sports et de loisirs;
- ↵ Cuisiniers;
- ↵ Bouchers;
- ↵ Vendeurs;
- ↵ Préposés à l'entretien ménager;
- ↵ Concierges d'immeubles;
- ↵ Mécaniciens d'automobiles;
- ↵ Débrosseurs;
- ↵ Conducteurs de camions.

Parmi les éléments les plus souvent mentionnés pour expliquer ces difficultés de recrutement, on retrouve notamment le manque de candidats avec le diplôme recherché et l'expérience requise. Les autres éléments concernent principalement la connaissance du secteur de l'entreprise, le service à la clientèle, l'autonomie, la responsabilisation, la polyvalence, le leadership, la capacité à travailler en équipe, la rapidité, l'anglais, etc.

Pour ce qui est des besoins de formation, c'est plus des deux tiers des entreprises de la branche du tertiaire qui prévoient offrir de la formation à leurs employés au cours des 12 prochains mois. Les professions dont le nombre de personnes visées par la formation est le plus élevé sont notamment les :

- ↵ Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels;
- ↵ Comptables;
- ↵ Agents financiers;
- ↵ Secrétaires;
- ↵ Commis de bureau;
- ↵ Infirmières;
- ↵ Préposés aux bénéficiaires;
- ↵ Enseignants au secondaire et au primaire;
- ↵ Travailleurs des services communautaires;
- ↵ Éducatrices à la petite enfance;
- ↵ Éducateurs spécialisés;
- ↵ Cuisiniers;
- ↵ Vendeurs;
- ↵ Concierges d'immeubles.

Le travail au noir n'est pas l'apanage des métiers de la construction. Même s'il est peut-être moins fréquent ou moins évident, il se retrouve aussi dans certains secteurs comme celui de l'entretien d'automobiles, de la restauration, des services personnels, etc. Toutefois, l'ampleur de ce phénomène demeure encore aujourd'hui difficile à quantifier.

Le tertiaire en rafale...

(A moins d'indications contraires s'applique à la région et au Québec.)

- ↪ Le tertiaire est la branche d'activité la plus importante en ce qui concerne le nombre de personnes occupées.
- ↪ Le nombre de personnes occupées a augmenté de 1993 à 2003.
- ↪ Les secteurs du commerce et des soins de santé représentent une bonne part des personnes occupées en 2003.
- ↪ La part des femmes est plus élevée que celle des hommes.
- ↪ Les personnes occupées y ont habituellement atteint un niveau de scolarité légèrement supérieur à la moyenne de l'ensemble des industries.
- ↪ La part des emplois à temps partiel y est plus grande que dans l'ensemble des secteurs.
- ↪ Le revenu d'emploi moyen est plus faible que dans l'ensemble des secteurs.
- ↪ Comme pour l'ensemble des secteurs, c'est un peu plus de 50 % des résidents lanaudois de cette branche qui travaillent dans la région.
- ↪ La tertiarisation de l'économie, les technologies de l'information, l'impartition, le vieillissement de la population, les magasins à grandes surfaces etc., font partie des éléments qui influencent les entreprises de cette branche.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. C) L'analyse professionnelle

L'analyse, selon le domaine professionnel, permet d'examiner le marché du travail lanauois sous un autre angle que celui des secteurs ou des clientèles. Lorsque cela est possible, l'analyse fera ressortir certains aspects qu'il n'aurait pas été possible de faire ressortir autrement. Toutefois, comme il existe parfois des similitudes importantes entre certains domaines professionnels et les secteurs d'activité économique, seuls les constats seront mentionnés afin d'éviter la redondance entre les sections de l'analyse.

L'analyse de la structure professionnelle est réalisée selon le genre de compétence⁷ de la Classification nationale des professions (CNP). «Le genre de compétence est fonction du travail exécuté, quoique la CNP reflète d'autres facteurs liés au genre de compétence. L'un de ces facteurs est la similitude de la discipline scolaire ou des domaines d'études donnant accès à une profession. Un autre de ces facteurs est l'industrie ou le secteur d'activité dans lequel l'expérience à l'interne ou dans une industrie particulière constitue généralement une condition préalable d'accès à la profession⁸.»

En plus de la gestion, neuf catégories selon le genre de compétence sont établies dans la CNP⁹:

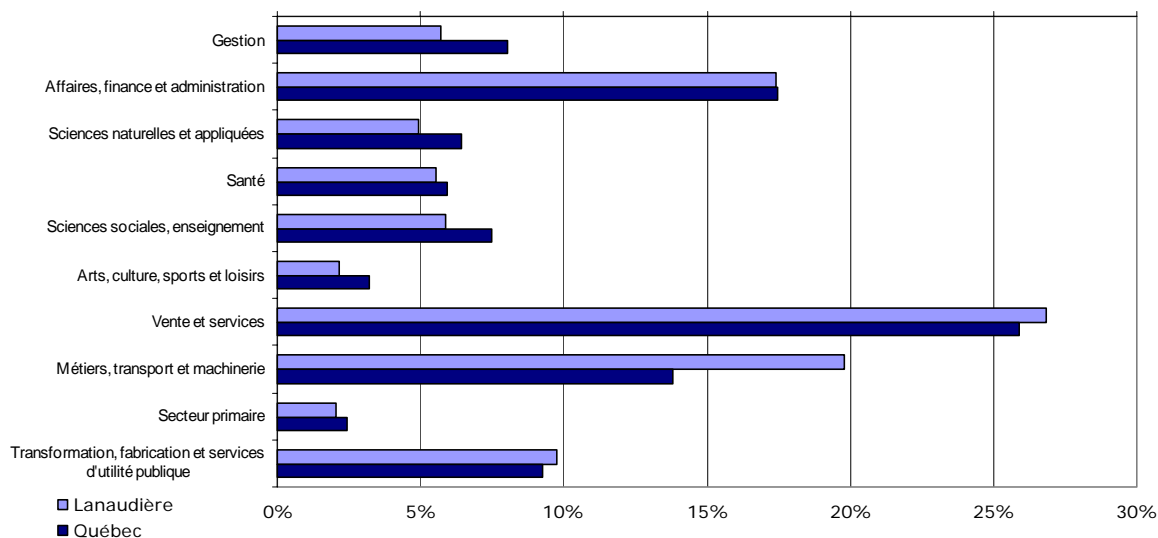
1. Affaires, finance et administration;
2. Sciences naturelles et appliquées;
3. Secteur de la santé;
4. Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion;
5. Arts, culture, sports et loisirs;
6. Vente et services;
7. Métiers, transport et machinerie;
8. Secteur primaire;
9. Transformation, fabrication et services d'utilité publique.

7. L'appellation, utilisée dans la Classification nationale des professions, fait référence au genre de compétence, toutefois, dans la présente analyse, nous utiliserons l'appellation domaine professionnel.

8. Source : ministère du Développement des ressources humaines du Canada, *Classification nationale des professions 2001- Description des professions*, p. vii.

9. Une brève description des genres de compétence de la CNP 2001 est fournie en annexe.

Graphique 36
Part relative des personnes occupées selon le genre de compétence, 2003
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Les personnes occupées

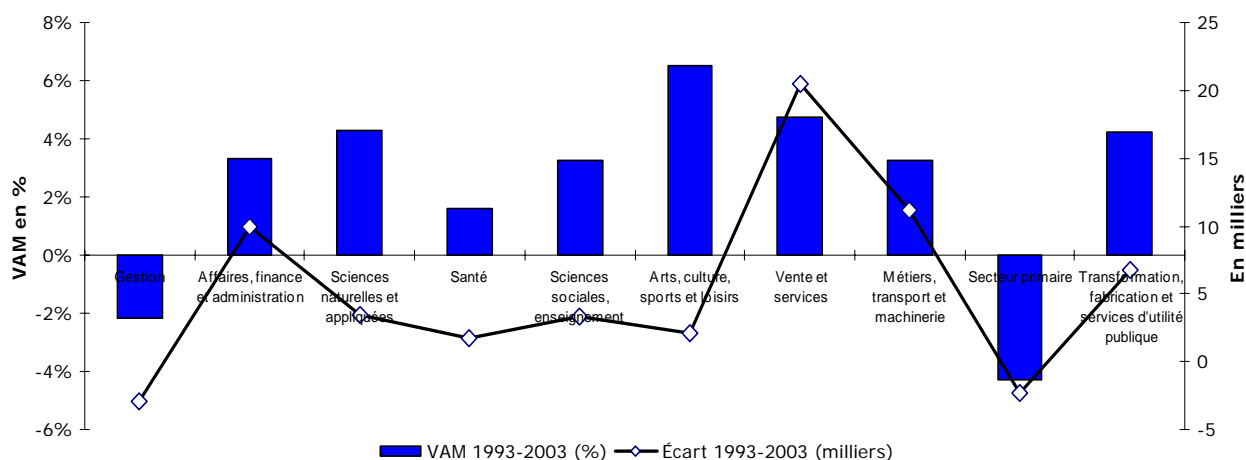
Globalement, la répartition régionale des personnes occupées selon le domaine professionnel est relativement analogue à celle du Québec. Les proportions diffèrent particulièrement dans les domaines des métiers, transport et machinerie et de la gestion.

En 2003, plus d'une personne occupée sur quatre se retrouvait dans le domaine professionnel de la vente et services. En nombre de personnes occupées, ce domaine professionnel est le plus important de la région et du Québec. Il est suivi de près par celui des métiers, transport et machinerie et par celui des affaires, finance et administration. Dans la région, ces trois genres de compétence représentent 64 % des personnes occupées en 2003, comparativement à 57 % pour l'ensemble du Québec.

Les domaines professionnels de la gestion, des sciences naturelles et appliquées, du secteur de la santé et des sciences sociales et enseignement représentent chacun environ 5 % des personnes occupées de la région tandis que celui des arts, culture, sports et loisirs ainsi que celui du secteur primaire ferment la marche avec approximativement 2 % pour 2003, selon les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

Toujours selon les données de Statistique Canada, le nombre de personnes occupées a connu une variation annuelle moyenne de 3 % de 1993 à 2003 dans la région, comparativement à 2 % pour l'ensemble du Québec. Cette croissance s'est traduite très différemment d'un domaine professionnel à l'autre.

Graphique 37
Variation en pourcentage et en nombre des personnes occupées selon le genre, 1993-2003
Région de Lanaudière



VAM : Variation annuelle moyenne.

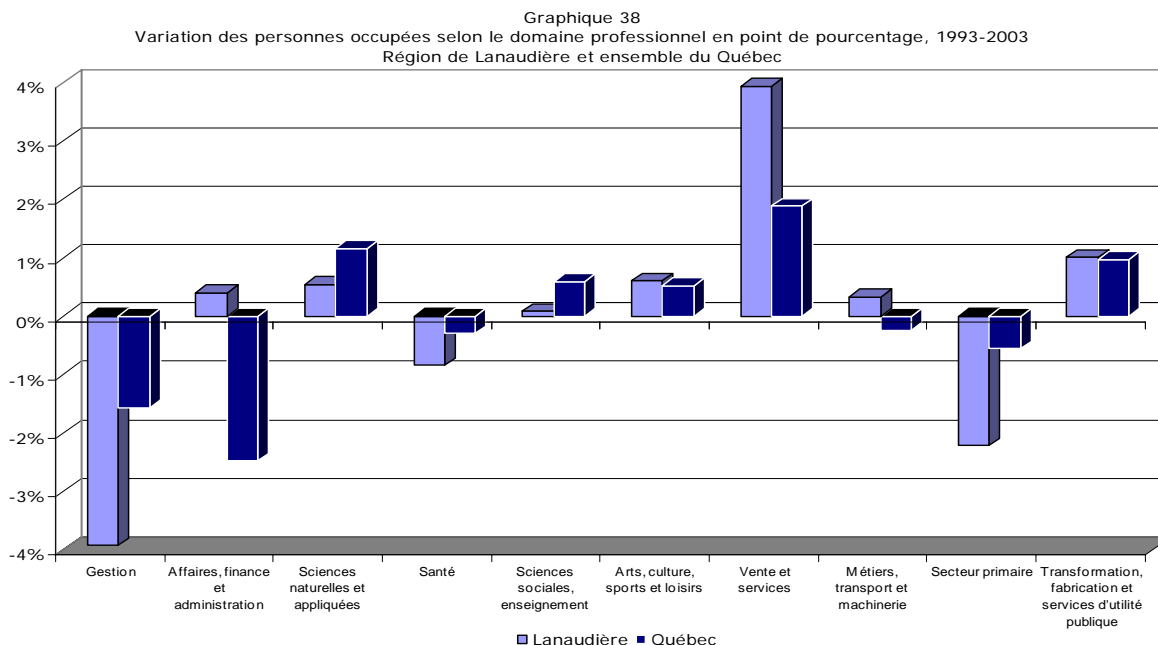
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

À l'exception des professions liées à la gestion et au secteur primaire, tous les autres domaines professionnels ont vu s'accroître leur nombre de personnes occupées dans la région, au cours de cette période. Même si, en proportion, le domaine des arts, culture, sports et loisirs, a connu la plus forte variation en pourcentage, ce sont ceux de la vente et services, des métiers, transport et machinerie et des affaires, finance et administration qui ont connu les variations de personnes occupées les plus importantes en nombre.

En raison des marges d'erreur associées aux données de l'*Enquête sur la population active* par région, par domaine professionnel et par année, il faut être prudent dans l'interprétation des données. Toutefois, la tendance à la baisse du nombre de personnes occupées dans les professions liées à la gestion semble conforme aux mouvements de réduction des niveaux hiérarchiques de plusieurs entreprises. Ces mouvements amorcés depuis plusieurs années ont notamment été rendus nécessaires en raison de

l'ouverture des marchés, de l'accroissement de la concurrence, des rationalisations, des fusions, des acquisitions et de l'implantation de nouvelles formes d'organisation du travail dans les entreprises.

Du côté des professions du secteur primaire, la tendance à la baisse du nombre de personnes occupées semble aussi conforme aux informations et aux mouvements de cette branche dans ce secteur. Dans la région, le secteur agricole représente 85 % des personnes occupées du primaire. Au cours des dernières années, ce secteur a été marqué entre autres par la diminution du nombre de fermes, l'augmentation de leur taille et par la mécanisation de la production. Pour le secteur agricole lanauchois, cette évolution s'est traduite par la diminution de son nombre de personnes occupées au fil des ans. De plus, la baisse récente de la demande de tabac aura probablement un effet négatif sur l'emploi de ce secteur dans la région.



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Les données du recensement de 2001 de Statistique Canada, sur le nombre de personnes occupées selon le domaine professionnel, permettent de dégager un constat relativement similaire à celui de l'*Enquête sur la population active*, pour la région et le Québec, c'est-à-dire que le domaine professionnel des métiers, transport et machinerie est plus peuplé dans la région qu'au Québec, tandis que c'est l'inverse pour celui des sciences naturelles et appliquées.

Les MRC

L'analyse des données sur le nombre de personnes occupées par MRC selon le domaine professionnel reflète bien la structure industrielle des MRC de la région. Même si les domaines professionnels de la gestion, des affaires, finance et administration et des sciences naturelles et appliquées se retrouvent dans l'ensemble des MRC de la région, ils sont particulièrement importants dans les MRC des Moulins et de L'Assomption. Les données sur le navettage permettent de constater qu'une bonne

partie des personnes occupées de ces MRC travaillent dans la région de Montréal et qu'elles sont moins nombreuses dans les régions de Laval, des Laurentides et de la Montérégie.

Quant aux domaines de la «santé» et des sciences sociales et enseignement, ils sont, toutes proportions gardées, plus importants dans les MRC de Joliette et de L'Assomption. Dans le domaine de la santé, la présence du CHRDL à Joliette et du CHPLG à L'Assomption (maintenant à Lachenaie), n'est certainement pas étrangère à cette situation. Du côté des sciences sociales et enseignement, la présence de plusieurs établissements de formation concentrés sur le territoire de ces deux MRC explique probablement en partie cette réalité.

Comme pour les autres domaines professionnels, celui de la vente et services se retrouve dans l'ensemble des MRC de la région. Dans la majorité des MRC, il est le domaine professionnel comprenant le plus de

personnes occupées. Il se retrouve tout particulièrement dans les MRC où les densités de la population sont les plus fortes. Une seule MRC fait exception, celle de Matawinie, probablement en raison de son éloignement des centres plus urbanisés.

Les domaines professionnels des métiers, transport et machinerie, du secteur primaire et de la transformation et de la fabrication sont, en ce qui concerne la proportion de personnes occupées, plus importants dans les MRC davantage à

caractère rural de la région, c'est-à-dire dans les MRC de Montcalm, de D'Autray et de Matawinie. Près des deux tiers des personnes occupées du secteur primaire de la région se retrouvent dans ces trois MRC. Pour les MRC de Montcalm et de D'Autray, le domaine des métiers, transformation et machinerie est celui qui occupe le plus de personnes. Quant au domaine de la transformation et fabrication, il est, en proportion du nombre de personnes occupées, particulièrement imposant dans les MRC de D'Autray et de Montcalm.

Tableau 19
Nombre de personnes occupées de 15 ans et plus, selon le domaine professionnel, 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

Domaine professionnel / Territoire	Joliette	D'Autray	L'Assomption	Les Moulins	Montcalm	Matawinie	Lanaudière	Québec		
Gestion	1 825	1 200	5 485	5 645	1 255	1 630	17 040	9%	334 255	10%
Affaires, finance, administration	3 965	2 430	11 200	11 125	2 195	2 300	33 215	18%	635 970	19%
Sciences naturelles et appliquées	935	595	2 595	2 940	570	470	8 105	4%	224 015	7%
Secteur de la santé	2 085	835	3 285	2 705	760	785	10 455	6%	202 405	6%
Sciences sociales et enseignement	2 435	1 115	3 980	3 705	975	1 280	13 490	7%	291 680	8%
Arts, culture, sports et loisirs	500	275	925	970	235	280	3 185	2%	102 425	3%
Vente et services	5 845	3 310	12 740	13 455	3 320	3 930	42 600	23%	780 580	23%
Métiers, transport et machinerie	4 100	3 920	9 320	12 095	3 950	3 640	37 025	20%	486 065	14%
Secteur primaire	850	1 315	575	535	1 340	760	5 375	3%	92 145	3%
Transformation et fabrication	1 985	2 110	3 715	4 235	1 930	1 285	15 260	8%	284 730	8%
Total genre	24 525	17 105	53 820	57 410	16 530	16 360	185 750	100%	3 434 270	100%

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Toutefois, en raison du nombre élevé de personnes occupées dans les MRC de L'Assomption et des Moulins, il n'est pas surprenant de constater que le nombre de personnes occupées, pour un domaine professionnel donné, est supérieur à celui des autres MRC.

L'âge et le sexe

La répartition du nombre des personnes occupées, selon le sexe et

le domaine professionnel, démontre que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes dans les domaines des affaires, finance et administration, du secteur de la santé et des sciences sociales et enseignement. L'analyse détaillée de ces domaines professionnels permettrait de repérer rapidement que quelques professions populeuses sont occupées principalement par des

femmes et qu'elles expliquent souvent à elles seules une grande partie de cette réalité. Par exemple, c'est dans le domaine des affaires, finance et administration que l'on retrouve les professions de secrétaires, commis de bureau, teneurs de livres, commis comptables, etc., où une part importante des emplois est occupée par des femmes. Les professions d'infirmières et de préposés aux bénéficiaires sont dans le secteur de la santé, tandis que les professeurs du primaire et du secondaire ainsi que les éducatrices en garderie sont dans le domaine des sciences sociales et enseignement, pour ne nommer que celles-là.

À l'inverse, pour certains domaines professionnels, les emplois sont très majoritairement occupés par des

hommes. C'est notamment le cas des domaines de la gestion, des sciences naturelles et appliquées, des métiers, transport et machinerie, du secteur primaire et de la transformation et fabrication.

Même si la plupart d'entre nous observons qu'il y a de plus en plus de femmes dans les postes de gestion, les statistiques démontrent clairement qu'encore aujourd'hui l'écart demeure élevé entre la proportion d'hommes et de femmes occupant des postes de gestion. Dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, les professions d'ingénieurs et de techniciens en mécanique, en électronique et en informatique semblent également l'apanage des hommes.

Tableau 20
Répartition en % des personnes occupées selon le domaine professionnel et le sexe
Région de Lanaudière

Domaine professionnel	Nombre de personnes occupées	% hommes	% femmes
Gestion	17 035	69,8%	30,2%
Affaires, finance et administration	33 210	24,6%	75,4%
Sciences naturelles et appliquées	8 095	79,8%	20,2%
Secteur de la santé	10 460	18,9%	81,1%
Sciences sociales, enseignement	13 490	27,4%	72,6%
Arts, culture, sports et loisirs	3 185	47,9%	52,0%
Vente et services	42 600	44,0%	56,0%
Métiers, transport et machinerie	37 020	92,9%	7,1%
Secteur primaire	5 375	74,5%	25,5%
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	15 275	72,0%	28,0%
Total région	185 745	54,9%	45,1%

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

La proportion élevée d'hommes dans les domaines du secteur primaire, des métiers, transport et machinerie et de la transformation et fabrication confirme les résultats observés dans la branche du primaire, dans les secteurs de la construction, de la fabrication et du transport.

De façon générale, et à quelques pourcentages près, la part des hommes et des femmes dans un domaine professionnel donné est relativement similaire dans la région et au Québec.

Globalement, la répartition des personnes occupées, selon le groupe

d'âges, permet de faire ressortir des différences mineures entre la région et le Québec. Toutes proportions gardées, la part des 35 à 44 ans de la région est de 3,3 points de pourcentage plus élevée que pour le Québec. Du côté québécois, cette différence se traduit par une proportion plus élevée chez les groupes d'âge des 15 à 24 ans, des 24 à 35 ans et des 65 ans et plus.

Une brève analyse des données statistiques par domaine professionnel selon les groupes d'âges permet de confirmer ce que plusieurs personnes savent intuitivement. Les personnes occupées de la gestion sont généralement beaucoup plus âgées que celles dans les autres domaines professionnels. Elles sont suivies de près par les personnes travaillant dans les affaires, finances et administration. Pour ce dernier domaine, les personnes occupées sont particulièrement concentrées dans les groupes d'âges de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans.

Le secteur primaire fait un peu bande à part. Il est proportionnellement important dans les deux extrémités, c'est-à-dire chez les groupes plus âgés et chez les plus jeunes. L'analyse détaillée de ce domaine permettrait probablement de constater que les exploitants agricoles sont généralement plus âgés. L'utilisation d'une main-d'œuvre intensive lors de la saison estivale fait qu'une partie de la main-d'œuvre est plus jeune. Toutefois, il faut savoir que les données du recensement de Statistique Canada ne nous permettent pas de prendre en considération tout le phénomène de la saisonnalité des emplois dans ce domaine. Le

recensement a lieu au cours du mois de mai et, à cette période de l'année, seule une très faible proportion de la main-d'œuvre saisonnière est déjà embauchée.

Quant aux personnes occupées des domaines des sciences naturelles et appliquées et du secteur de la santé, elles sont généralement plus jeunes que la moyenne. Toutefois, comme plusieurs professions de ces domaines exigent une formation technique ou universitaire, les personnes occupées se retrouvent peu dans les groupes d'âges des 15 à 24 ans mais davantage dans les 24 à 35 ans et les 35 à 44 ans. La réalité est un peu similaire pour les sciences sociales et enseignement à l'exception qu'une part importante de la main-d'œuvre se retrouve dans le groupe d'âges des 45 à 54 ans.

Les domaines des arts, culture, sports et loisirs et de la vente et services ont une main-d'œuvre nettement plus jeune que la moyenne. Pour ce qui est des métiers, transport et machinerie et de la transformation et fabrication, ils sont très près de la moyenne régionale.

La scolarité

Selon le recensement de 2001 de Statistique Canada, les données concernant les personnes occupées selon le domaine professionnel et le plus haut grade ou certificat atteint font ressortir que les domaines de la gestion, des sciences naturelles et appliquées, du secteur de la santé, des sciences sociales et enseignement et des arts, culture, sports et loisirs sont généralement plus scolarisées que celles des autres domaines professionnels.

Tableau 21

Répartition des personnes occupées en % selon le plus haut grade scolaire obtenu par domaine professionnel, 2001
Région de Lanaudière

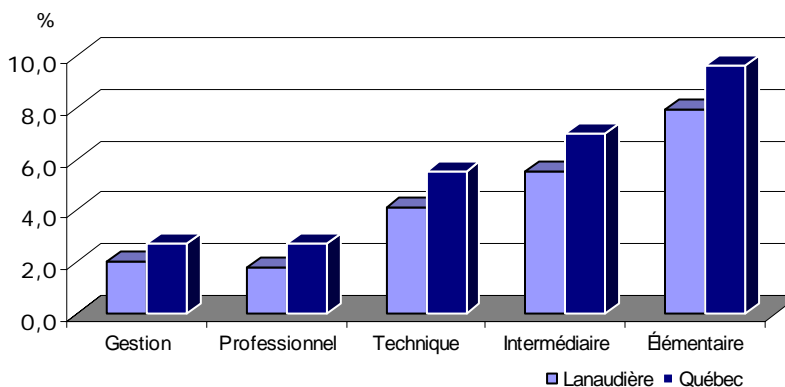
Domaine / plus haut grade scolaire	Total - Plus haut grade certificat ou diplôme	Aucun grade certificat ou diplôme	Certificat d'études secondaires	Inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Supérieur au baccalauréat
Gestion	17 035	18,5%	27,1%	36,7%	12,6%	5,0%
Affaires, finance et administration	33 210	12,5%	37,9%	41,2%	7,0%	1,4%
Sciences naturelles et appliquées	8 095	6,2%	15,1%	57,4%	16,7%	4,6%
Secteur de la santé	10 460	7,5%	15,6%	55,7%	12,2%	9,0%
Sciences sociales et enseignement	13 490	4,1%	9,2%	31,6%	41,9%	13,2%
Arts, culture, sports et loisirs	3 185	13,5%	25,6%	43,8%	13,2%	3,6%
Vente et services	42 600	28,3%	37,4%	31,5%	2,4%	0,4%
Métiers, transport et machinerie	37 020	36,8%	27,7%	34,7%	0,6%	0,2%
Secteur primaire	5 375	42,1%	28,7%	26,3%	1,8%	1,2%
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	15 275	43,4%	33,0%	22,7%	0,6%	0,3%
Total genre	185 745	23,8%	29,5%	36,2%	7,9%	2,6%
Total Québec	3 434 270	19,6%	25,8%	35,9%	12,4%	6,3%

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Le taux de chômage selon le domaine professionnel est un indicateur intéressant. Toutefois, l'intérêt de cet indicateur est davantage en regard du niveau de compétence. Que ce soit au

Québec ou dans la région, le taux de chômage diminue généralement en fonction du niveau de compétence ou en fonction de la scolarité terminée.

Graphique 39
Taux de chômage selon le niveau de compétence, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Le statut d'emploi et le revenu

La répartition des personnes occupées selon le statut d'emploi est relativement similaire entre le Québec et la région. Même par domaine professionnel, les proportions diffèrent peu entre les deux territoires.

L'analyse plus détaillée des données selon le statut d'emploi permet de classer les domaines professionnels en trois grandes catégories. La première concerne les domaines dont la part des emplois à temps partiel est nettement supérieure à la moyenne régionale, soit le secteur de la santé, les arts,

culture, sports et loisirs et la vente et services.

La deuxième catégorie concerne davantage les domaines dont la part des emplois à temps partiel est nettement inférieure à la moyenne régionale, c'est-à-dire la gestion, les sciences naturelles et appliquées, les métiers, transport et machinerie et celui de la transformation et fabrication. Pour ce qui est des autres domaines professionnels, ils ont habituellement une part des emplois à temps plein et à temps partiel semblable à celles de la région et du Québec.

Quant aux travailleurs autonomes, ils représentent 12 % de tous les travailleurs lanauchois. Ces proportions sont de 38 % et 29 % respectivement pour les domaines professionnels du primaire et de la gestion. Dans les domaines des métiers, transport et machinerie ainsi que dans la vente et services, les proportions de travailleurs autonomes sont relativement similaires à la moyenne régionale, mais, en raison du nombre important de personnes occupées, ces domaines comprennent le plus de travailleurs autonomes après la gestion.

Tableau 22
Répartition des personnes occupées selon le domaine professionnel et le statut d'emploi, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

Domaine professionnel / Statut d'emploi	Lanaudière			Québec		
	Total statut d'emploi	Plein temps	Temps partiel	Total statut d'emploi	Plein temps	Temps partiel
Gestion	17 030	94,1%	4,9%	334 255	93,3%	5,6%
Affaires, finance et administration	33 210	81,2%	16,6%	635 970	81,5%	16,2%
Sciences naturelles et appliquées	8 095	93,5%	4,2%	224 015	92,4%	5,8%
Secteur de la santé	10 460	69,3%	28,7%	202 400	71,9%	26,1%
Sciences sociales et enseignement	13 490	81,1%	17,1%	291 680	80,2%	17,9%
Arts, culture, sports et loisirs	3 185	66,1%	30,1%	102 425	70,2%	27,1%
Vente et services	42 600	62,0%	33,1%	780 575	61,3%	33,8%
Métiers, transport et machinerie	37 020	90,6%	7,5%	486 065	89,3%	8,4%
Secteur primaire	5 375	79,1%	16,7%	92 140	80,1%	16,0%
Transformation et fabrication	15 275	91,7%	5,3%	284 735	90,4%	6,4%
Total genre	185 740	80,2%	17,0%	3 434 260	79,6%	17,6%

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Même s'il existe certains écarts entre le revenu d'emploi moyen québécois et celui de la région, les écarts entre les domaines professionnels et les écarts par rapport à la moyenne suivent sensiblement la même tendance au Québec et dans la région. Les revenus d'emplois moyens sont plus élevés dans les domaines de la gestion, des sciences naturelles et appliquées, du secteur de la santé, des sciences sociales et enseignement et des métiers, transport et machinerie et il sont les plus faibles dans les arts, culture, sports et loisirs, la vente et services et le secteur primaire.

L'analyse des revenus d'emplois moyens par domaine professionnel ne révèle pas de grandes surprises. Une analyse plus détaillée permettrait probablement de faire ressortir des liens importants entre le revenu d'emploi moyen et la scolarité, le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel, et bien sûr la saisonnalité de certains emplois.

Le navettage

Par domaine professionnel, les données sur les déplacements des résidents lanauchois sont intéressantes, mais en plusieurs points elles

ressemblent à la réalité observée par branche d'activité économique. Pour la région, toutes professions confondues, c'est plus de 40 % des résidents qui travaillent à l'extérieur de la région. Pour la majorité des domaines professionnels, la proportion de résidents travaillant à l'extérieur de la région oscille entre 30 % et 45 %. Dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, c'est plus de 60 % des personnes résidentes dans ce domaine qui travaillent à l'extérieur de la région. Dans le domaine du primaire, 90 % des résidents travaillent dans la région.

Quant à la main-d'œuvre en provenance de l'extérieur de la région et travaillant sur le territoire lanaudois, elle représente environ 11 % pour l'ensemble des domaines professionnels. Même si cette proportion diffère d'un domaine professionnel à l'autre, les écarts ne sont pas vraiment significatifs.

L'analyse professionnelle en rafale...

- ↳ À l'exception de la gestion et du primaire, les autres domaines professionnels ont vu s'accroître leur nombre de personnes occupées, de 1993 à 2003.
- ↳ Les domaines professionnels de la vente et service, des métiers, transport et machinerie et des affaires, finance et administration représentent près des deux tiers des personnes occupées de la région.
- ↳ Les données des personnes occupées selon le domaine professionnel par MRC reflètent les structures industrielles.
- ↳ Le taux de chômage est davantage sensible aux niveaux de compétence qu'aux domaines professionnels.
- ↳ Les femmes se retrouvent encore aujourd'hui dans des domaines professionnels traditionnels.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. D) L'analyse des clientèles

4. D. 1.) Les femmes

La région de Lanaudière comptait 195 260 femmes en 2001, ce qui représente environ 50 % de la population de Lanaudière. Proportionnellement, on retrouve moins de femmes dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec. En fait, seule la MRC de Joliette

compte un taux de féminité supérieur à la moyenne québécoise. Les MRC de Montcalm, de Matawinie, des Moulins et de D'Autray se distinguent particulièrement avec des pourcentages de femmes inférieurs à 51 %

Tableau 23
Taux de féminité, 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

Âge	D'Autray	Joliette	L'Assomption	Les Moulins	Matawinie	Montcalm	Lanaudière	Québec
Total	50,0%	52,0%	51,0%	50,0%	49,0%	49,0%	50,0%	51,0%
0-14 ans	48,4%	47,9%	48,7%	48,9%	49,4%	49,2%	48,8%	49,0%
15-24 ans	45,8%	49,0%	47,9%	47,4%	47,5%	47,6%	47,7%	49,2%
25-34 ans	48,9%	49,3%	49,4%	49,9%	48,0%	49,3%	49,4%	49,7%
35-44 ans	49,2%	52,3%	51,3%	50,9%	49,7%	48,8%	50,7%	50,4%
45-54 ans	49,5%	52,0%	50,5%	49,7%	48,8%	48,4%	50,0%	50,6%
55-64 ans	49,1%	51,9%	49,3%	48,1%	48,4%	47,4%	49,0%	51,2%
65-75 ans	51,9%	54,8%	52,9%	50,7%	48,1%	48,8%	51,3%	54,5%
75 ans et plus	61,7%	65,9%	62,6%	63,4%	56,6%	58,8%	62,0%	64,5%

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

La faible proportion de femmes dans ces trois MRC peut s'expliquer en partie par le fait qu'elles attirent ou conservent proportionnellement moins de femmes que d'hommes sur leur territoire. En effet, entre 1997 et 2003, la part des femmes

dans leur croissance migratoire se situait significativement sous la barre de 50 %. Au contraire, dans la MRC de L'Assomption, les femmes comptaient pour plus de 60 % de cette croissance.

Tableau 24
Migration nette, 1997-2002
MRC et région de Lanaudière

Territoire	Hommes		Femmes	
MRC D'Autray	377	62,7%	224	37,3%
MRC L'Assomption	275	38,4%	442	61,6%
MRC Joliette	1 038	48,3%	1 109	51,7%
MRC Matawinie	1 519	54,7%	1 260	45,3%
MRC Montcalm	569	87,3%	83	12,7%
MRC des Moulins	2 508	49,9%	2 522	50,1%
Lanaudière	6 286	52,7%	5 640	47,3%

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives.

En 2001, on dénombrait environ 16 000 familles monoparentales pour une proportion de 14 % des familles

lanauudoises. Près de 80 % de ces familles sont sous responsabilité féminine.

Globalement, les Lanaudoises sont plus scolarisées que les Lanaudois mais moins scolarisées que l'ensemble des Québécoises. Environ le tiers des Lanaudoises ont poursuivi des études postsecondaires tandis que 35 % n'ont aucun diplôme. Quand elles n'effectuent pas d'études postsecondaires, elles ont davantage tendance que les hommes à obtenir un diplôme de secondaire général et celles qui ont poursuivi des études postsecondaires, ont plus tendance à poursuivre des études collégiales ou universitaires. Notons toutefois que, chez les 55 ans et plus, ce sont plutôt les hommes qui sont davantage scolarisés.

L'étude sur la diplomation au secondaire de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière publiée en avril 2003 indique également que la diplomation au secondaire des filles est à la fois supérieure à celle des garçons de Lanaudière et inférieure à celle des jeunes Québécoises.

Les données sur la fréquentation scolaire confirment que les Lanaudoises ont davantage tendance à poursuivre des études supérieures que les hommes. Chez les 15 à 24 ans, sept femmes sur dix poursuivent des études à temps plein ou à temps partiel, tandis que cette proportion est de six sur dix chez les hommes. La fréquentation scolaire des Lanaudoises chute dramatiquement à partir de 25 ans, mais celles-ci ont tout de même davantage tendance à fréquenter l'école que les hommes du même âge. Notons toutefois que les femmes de la région fréquentent moins l'école que l'ensemble des Québécoises, peu importe le groupe d'âges.

La plus grande propension des Lanaudoises pour les études collégiales et surtout universitaires peut expliquer en partie la faible proportion de femmes parmi les 15 à 24 ans dans Lanaudière. En l'absence d'infrastructures universitaires sur le territoire, les jeunes Lanaudoises doivent quitter la région vers Montréal, Trois-Rivières ou Québec pour poursuivre leurs études. Plusieurs d'entre elles qui veulent étudier dans une

concentration collégiale qui n'est pas offerte sur le territoire doivent également s'exiler, au moins pour la durée de leurs études.

La population de Lanaudière présente généralement des taux d'activité et d'emploi légèrement supérieurs et un taux de chômage plus faible que celui du Québec. Depuis le milieu de la décennie 1990-2000, Lanaudière a particulièrement bien tiré son épingle du jeu sur le marché du travail et les femmes de la région en ont grandement bénéficié. Selon les données de l'*Enquête sur la population active*, les taux d'emploi et d'activité des Lanaudoises ont augmenté beaucoup plus rapidement que ceux des hommes pendant cette période. En 2003, ces taux ont atteint des sommets de 57 % et 63 % respectivement. Il subsiste toutefois d'importants écarts entre les hommes et les femmes sur ces deux indicateurs.

Notons également que les femmes sont toujours fortement concentrées dans des industries et des professions traditionnelles. L'étude sur le nombre de femmes¹⁰ de chacun des secteurs d'activité économique permet de constater la présence marquée des femmes dans quelques secteurs et leur dispersion dans les autres secteurs. Ainsi, dans les 33 secteurs d'activité économique, on compte 13 secteurs traditionnels et 20 secteurs dits non traditionnels.

Selon les données du recensement 2001, les secteurs traditionnels regroupent 82 % du total des femmes occupées de Lanaudière. Celles-ci travaillent notamment dans les soins de santé et d'assistance sociale, la fabrication de vêtements et de produits en cuir, les services d'enseignement ainsi que dans le secteur de l'hébergement et de la restauration et le secteur assurances, finance, immobilier et location. Chacun de ces secteurs présente des proportions de femmes de 60 % et plus. Au contraire, la présence féminine est particulièrement

10. Une proportion de femmes inférieure à 33 % indique une situation non traditionnelle. Quand le taux dépasse 33 % la situation devient traditionnelle. Le taux de féminité de l'ensemble des secteurs est de 45 %.

faible dans les secteurs de la première transformation de métaux, la fabrication de machines et la construction, qui affichent une proportion de femmes inférieure à 15 %.

L'analyse des proportions de femmes selon les grands groupes professionnels rend également compte de la polarisation des choix professionnels des femmes. En effet 84 % des femmes sont regroupées dans 14 des 26 grands groupes professionnels. Ces 14 grands groupes traditionnels comportent 33 % et plus de femmes. On retrouve notamment les groupes du personnel de soutien des services de santé, du personnel spécialisé en administration et en travail de bureau et du personnel paraprofessionnel du droit des services sociaux, de l'enseignement et de la religion. Ces trois groupes professionnels présentent des taux de féminité de plus de 80 %.

À l'opposé se retrouvent les grands groupes professionnels dits non traditionnels avec des proportions de femmes inférieures à 33 %. La présence féminine est particulièrement faible dans les grands groupes du personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie, du personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation ainsi que dans le personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprises en construction et autre personnel assimilé, où les proportions de femmes sont inférieures à 10 %.

L'analyse de la situation des femmes par domaine professionnel montre également que les femmes de Lanaudière sont concentrées dans les groupes de niveau de compétence professionnel. Au total, les femmes représentent 45 % des personnes occupées de la région, mais 60 % des personnes occupées dans les professions de niveau professionnel, 30 % des personnes occupées dans les professions reliées à la gestion et 39 % dans les professions à caractère technique.

À la lumière de ces informations, les structures industrielle et professionnelle des MRC de D'Autray, de Matawinie et de Montcalm peuvent également expliquer le nombre moins élevé de femme parmi la population de ces MRC, particulièrement chez les 25 à 65 ans. En effet, l'emploi dans ces MRC se concentre fortement dans les industries productrices de biens où l'on retrouve une faible proportion de femmes. Il devient ainsi plus difficile pour ces dernières de se trouver un emploi convenant à leurs intérêts, à leurs compétences et leurs connaissances dans ces trois MRC.

L'analyse de la participation des femmes au marché du travail ne saurait être complète sans l'analyse de la situation financière qui en découle. L'étude des revenus de travail regroupe des informations sur le revenu annuel moyen d'emploi et présente différents angles d'analyse du salaire horaire moyen. Selon le recensement de 2001, les femmes travaillant à temps plein ont un revenu d'emploi moyen de 27 900 \$ alors qu'il est de 38 900 \$ pour les hommes. Plusieurs facteurs expliquent cet écart.

Le premier est lié au nombre d'heures rémunérées. Dans Lanaudière, la semaine normale de travail est de 37,4 heures pour les hommes et de 31,7 heures pour les femmes. Par ailleurs, les femmes et les hommes travaillant à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) ont des revenus moyens d'emploi similaires de 12 500 \$.

On note également un écart marqué entre le salaire horaire des hommes et celui des femmes. En 2003, les données de *l'Enquête sur la population active* démontrent que, dans Lanaudière, le salaire horaire moyen des femmes représente 80 % de celui des hommes. Toujours en 2003, le salaire horaire moyen des femmes est de 15 \$ alors que celui des hommes est de 18,67 \$.

L'analyse des salaires, selon les professions, montre aussi que les femmes ont un salaire horaire moyen inférieur à celui des hommes dans chacun des 26

grands groupes professionnels. D'ailleurs, les écarts sont aussi significatifs dans les grands groupes professionnels non traditionnels que dans les grands groupes fortement féminisés. Les grands groupes du personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé et celui du personnel élémentaire du secteur primaire présentent les plus bas écarts (1,20 \$) alors que l'écart le plus marqué se trouve chez les cadres supérieurs.

L'examen spécifique de chacune des professions démontre que les femmes ont un salaire horaire supérieur dans seulement 14 des 520 professions. Toutefois, cet écart se traduit par un revenu d'emploi annuel moyen supérieur dans seulement 7 de celles-ci.

Donc, malgré les avancées des femmes sur le marché du travail, les écarts salariaux demeurent importants, que ce soit au niveau des taux horaires ou du

revenu annuel moyen d'emploi. Bien que la concentration des femmes dans des emplois moins rémunérateurs explique en partie l'écart de salaire horaire moyen, un écart salarial est aussi présent entre les hommes et les femmes occupant la même profession. L'arrivée plus récente des femmes dans certaines professions pourrait se refléter dans le salaire horaire de quelques professions, mais qu'en est-il des professions traditionnelles et fortement féminisées qui présentent elles aussi des écarts salariaux à la défaveur des femmes? Plusieurs économistes s'entendent pour affirmer qu'un écart inexplicable d'environ 10 % demeure même quand tous les facteurs ont été pris en compte.

Les femmes en rafale...

- ↵ Les femmes représentent 50 % de la population Lanaudoise.
- ↵ Huit familles monoparentales sur 10 sont dirigées par des femmes.
- ↵ Les femmes sont généralement plus scolarisées que les hommes Lanaudois.
- ↵ Malgré une augmentation de la participation des femmes au marché du travail, des écarts persistent avec celle des hommes.
- ↵ Les femmes sont, encore aujourd'hui, majoritairement concentrées dans des industries et des secteurs traditionnellement féminins.
- ↵ Le revenu d'emploi moyen à temps plein des femmes est inférieur à celui des hommes, notamment en raison d'un nombre d'heures rémunérées par semaine plus faible chez les femmes.
- ↵ Le salaire horaire moyen des femmes représente environ 80 % de celui des hommes.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. D) L'analyse des clientèles

4. D. 2) Les jeunes

Selon les données du recensement de 2001 de Statistique Canada, la région de Lanaudière comprenait 47 510 personnes âgées entre 15 et 24 ans. Cette population représente près de 18 % de la population de 15 à 64 ans de Lanaudière et du Québec. Dans la région, la croissance démographique des jeunes a été similaire à celle des 25 à 64 ans, mais supérieure à celle des jeunes du Québec, de 1996-2001.

La scolarité des jeunes lanauois s'est améliorée entre 1996 et 2001. La part des jeunes qui ont fait des études primaires ou secondaires avec ou sans diplôme a diminué au cours de cette période. Toutefois, malgré cette amélioration, les jeunes demeurent moins scolarisés que la population de 25 à 64 ans de la région.

Les jeunes lanauois sont aussi moins scolarisés que ceux du Québec. Comparativement aux jeunes du Québec, les jeunes lanauois ont une part plus élevée de personnes ayant une formation de niveau primaire ou secondaire sans diplôme et une part plus faible de personnes possédant une formation universitaire, avec ou sans baccalauréat ou diplôme supérieur. L'absence de certaines options professionnelles et techniques ainsi que de campus universitaires dans la région explique probablement une partie de cet écart avec le Québec.

Les données des recensements de Statistique Canada sur la fréquentation scolaire démontrent que la part des jeunes de Lanaudière ne fréquentant pas l'école était en hausse entre 1996 et 2001. Cette diminution de la fréquentation scolaire s'est traduite par une légère baisse de la diplomation des jeunes lanauois au secondaire. En

2001, le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans au secondaire s'élevait à près de 64 % dans Lanaudière, alors qu'il atteignait 72 % au Québec¹¹.

En dépit d'une plus faible scolarité que les jeunes du Québec, les jeunes lanauois semblent bien tirer leur épingle du jeu face à l'emploi. Ces derniers présentent des taux d'activité et d'emploi équivalant à ceux des jeunes du Québec et un taux de chômage légèrement plus faible. De 1996 à 2001, les jeunes lanauois et québécois ont connu une croissance de 9 points de pourcentage de leur taux d'emploi. Au cours de cette période, les jeunes qui avaient une scolarité inférieure à la 9^e année sont ceux pour qui la diminution du taux de chômage a été la plus forte. La situation favorable du marché du travail lanauois a certainement été d'un apport considérable à cette diminution. De plus, comme le démontre la structure professionnelle de la région¹², une grande part des emplois se retrouvent dans des professions dont le niveau de compétence exige habituellement une scolarité plus faible, ce qui a probablement permis à plusieurs jeunes moins scolarisés de Lanaudière de s'intégrer au marché du travail.

Toutefois, ces jeunes travailleurs moins scolarisés devront faire attention, car, lors des ralentissements économiques, ce sont souvent les premiers à être remerciés. Les connaissances scolaires de base sont généralement des

11. Lemire, Louise, *Des élèves, des écoles et des communautés plus vulnérables au décrochage scolaire : un portrait de la diplomation au secondaire dans les MRC lanauoises*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, avril 2003.

12. *Le Marché du travail dans la région de Lanaudière Perspectives professionnelles 2002-2006*, Emploi-Québec, région de Lanaudière.

préalables essentiels au perfectionnement des travailleurs dans l'entreprise.

Bien que les jeunes aient amélioré leur situation sur le marché du travail, des écarts importants persistent dans la situation des personnes de 25 à 64 ans de Lanaudière. Toutefois, une partie de

ces écarts s'expliquent par le fait qu'une grande part des jeunes sont encore aux études entre 15 et 24 ans, et qu'une proportion considérable de jeunes ne sont pas sur le marché du travail. Heureusement, les données des deux derniers recensements montrent une diminution de la part des jeunes inactifs sur le marché du travail Lanaudois.

Tableau 25
Indicateurs du marché du travail chez les jeunes, 1996 et 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

		Lanaudière			Québec		
		1996	2001	Variation en %	1996	2001	Variation en %
Population 15 ans et plus	15 ans et plus	286 880	303 755	5,9%	5 673 465	5 832 350	2,8%
	15-24 ans	45 840	47 510	3,6%	945 380	945 615	0,0%
Population active	15 ans et plus	184 985	199 150	7,7%	3 536 205	3 742 485	5,8%
	15-24 ans	25 550	29 170	14,2%	513 615	582 185	13,4%
Personnes occupées	15 ans et plus	165 440	185 740	12,3%	3 119 130	3 434 265	10,1%
	15-24 ans	20 720	25 830	24,7%	415 735	505 445	21,6%
Chômeurs	15 ans et plus	19 550	13 410	-31,4%	417 075	308 220	-26,1%
	15-24 ans	4 825	3 340	-30,8%	97 875	76 745	-21,6%
Inactifs	15 ans et plus	101 890	104 610	2,7%	2 137 260	2 089 860	-2,2%
	15-24 ans	20 295	18 340	-9,6%	431 765	363 425	-15,8%
Taux d'activité	15 ans et plus	64,5	65,6	---	62,3	64,2	---
	15-24 ans	55,7	61,4	---	54,3	61,6	---
Taux d'emploi	15 ans et plus	57,7	61,1	---	55,0	58,9	---
	15-24 ans	45,2	54,4	---	44,0	53,5	---
Taux de chômage	15 ans et plus	10,6	6,7	---	11,8	8,2	---
	15-24 ans	18,9	11,5	---	19,1	13,2	---

Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

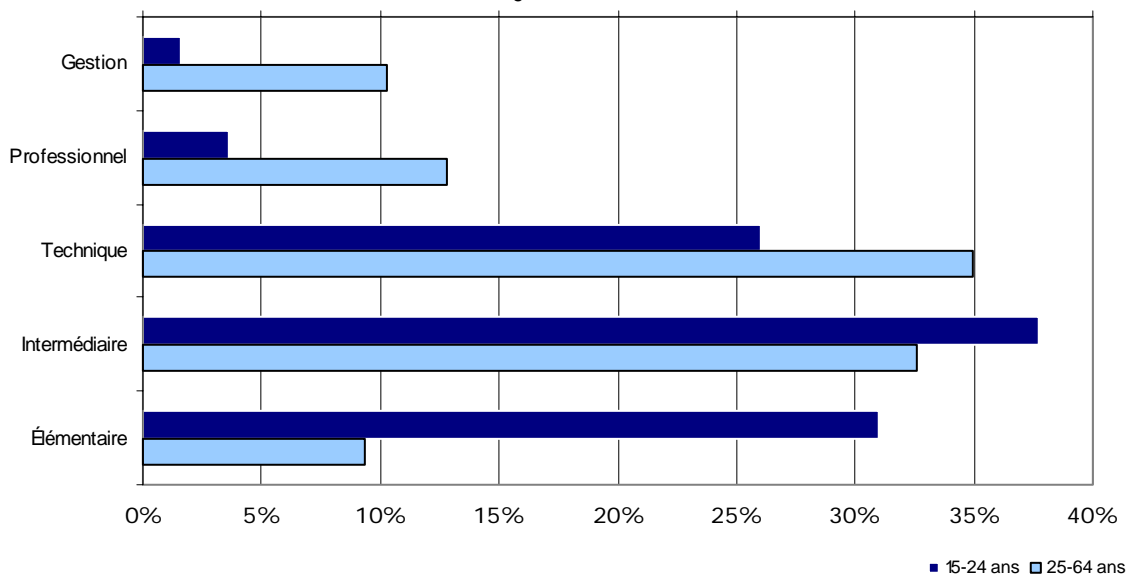
En 2001, sur les 47 510 jeunes de 15 à 24 ans de Lanaudière, on en comptait 25 800 en emploi, dont près de la moitié à temps partiel. Les jeunes sont ceux pour qui le nombre moyen d'heures travaillées et le nombre moyen de semaines travaillées étaient les plus bas. De plus, si on tient compte du fait que 30 565 jeunes Lanaudois fréquentaient l'école en 2001, on peut conclure qu'un nombre considérable de jeunes combinent le travail et les études.

Cette combinaison des études et du travail se répercute inévitablement sur le revenu moyen des jeunes. En 2000, le revenu moyen des jeunes s'élevait à près de 12 000 \$, au Québec et dans la région. Malgré une amélioration relative

du revenu d'emploi moyen des jeunes de 1995 à 2000, il subsiste toujours un écart de plus de 20 000 \$ avec le revenu moyen des personnes de 25 à 64 ans en 2000.

Le graphique suivant fournit un éclairage additionnel quant à l'écart salarial des jeunes et des personnes de 25 à 64 ans. Le graphique démontre que près de 70 % des jeunes occupent des professions de niveaux de compétences intermédiaire et élémentaire. La rémunération des professions associées à ces deux niveaux est généralement plus faible que celle des autres niveaux.

Graphique 40
Répartition des personnes occupées selon l'âge et selon le niveau de compétence, 2001
Région de Lanaudière



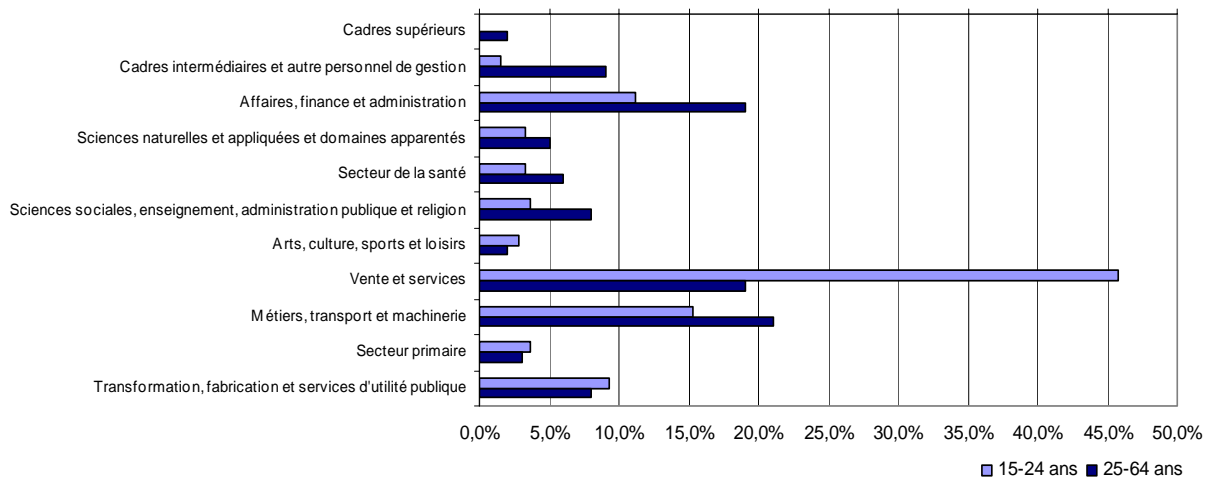
Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Même si la répartition des jeunes selon les secteurs d'activité économique du SCIAN affiche beaucoup de similitudes avec la répartition des personnes de 25 ans et plus¹³, les jeunes sont plus fortement représentés dans les secteurs du commerce de détail et de l'hébergement et des services de restauration, dans la région de Lanaudière et au Québec. Le fait que ces secteurs aient une part importante d'emplois à temps partiel et que l'on y retrouve plusieurs occupations considérées comme des portes d'entrée sur le marché du travail explique probablement, en partie du moins, cette situation.

Le graphique suivant confirme les constats obtenus au sujet des secteurs. C'est près d'un jeune lanaudois sur deux qui se retrouve dans le domaine professionnel de la vente et des services, où l'on retrouve plusieurs emplois à temps partiel et des professions considérées comme des ouvertures sur le marché du travail.

13. La répartition des personnes occupées selon les secteurs d'activité économique du SCIAN provenant du Recensement 2001 ne permet pas d'obtenir l'information pour les 25 à 64 ans. Cette section du texte portera donc sur la population des 25 ans et plus.

Graphique 41
Répartition des personnes occupées selon l'âge et selon le genre de compétence, 2001
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, recensement de 2001

A l'exception des différences liées à la structure régionale des emplois, les répartitions des jeunes lanauois et québécois affichent peu de différences selon les genres de compétences.

En résumé, la croissance démographique des jeunes lanauois a été non négligeable au cours des dernières années. Malheureusement, cette croissance ne s'est pas accompagnée d'une augmentation de la fréquentation scolaire, ni d'une plus grande diplomation des jeunes au secondaire. Par contre, la vitalité du marché du travail lanauois a permis aux jeunes de prendre leur place au sein de la vie économique de la région. Les principaux indicateurs du marché du travail démontrent un bon dynamisme des jeunes face à l'emploi. Cependant, comme bon nombre de jeunes travaillent à temps partiel, la rémunération moyenne de ce groupe est plus faible que celle des autres groupes d'âges.

Les jeunes en rafale...

- ↵ Les jeunes Lanaudois sont moins scolarisés que les jeunes du Québec.
- ↵ Même si les jeunes d'aujourd'hui sont plus scolarisés que leurs prédécesseurs, la proportion de jeunes faiblement scolarisés de la région demeure supérieure à la moyenne québécoise.
- ↵ Le taux de chômage des jeunes Lanaudois est plus faible que celui des jeunes du Québec.
- ↵ La rémunération des jeunes est généralement plus faible que la moyenne.
- ↵ En période de ralentissement économique, les jeunes peu scolarisés sont souvent les premiers à être remerciés par les entreprises.
- ↵ Dans un monde où le changement est ce qu'il y a de plus stable, la formation n'est pas un luxe mais une nécessité.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. D) L'analyse des clientèles

4. D. 3) Les 45 ans et plus

La population de 45 à 64 ans de la région de Lanaudière comptait 101 600 personnes en 2001. Entre les recensements de 1996 et de 2001, cette population a connu une croissance 5 fois plus élevée que celle des 15 à 64 ans de Lanaudière. Cette croissance des 45 à 64 ans a contribué à faire augmenter la part des 45 à 64 ans à 38 % de la population de 15 à 64 ans de Lanaudière et du Québec, en 2001. Parmi la population de 45 à 64 ans, c'est la cohorte des 55 à 64 ans qui a connu la plus forte hausse au cours de cette période.

Ces données démontrent bien que la région de Lanaudière n'échappe pas au phénomène du vieillissement de sa population. Si cette situation se maintient et qu'aucun correctif n'est apporté, d'importants besoins de remplacement de la main-d'œuvre sont à prévoir. Déjà, les estimations d'Emploi-Québec¹⁴ situent les besoins de remplacement de la main-d'œuvre à environ 56 % du total de la demande additionnelle pour la période de 2003-2007. Les besoins de remplacement qui sont, entre autres, liés aux départs à la retraite et aux décès seront donc considérables. Toutefois, selon les résultats de l'enquête sur les caractéristiques de main-d'œuvre réalisée auprès des entreprises de la région en mars 2004, plus de 45 % des entreprises perçoivent les départs à la retraite comme une opportunité comparativement à 25 % qui les voient comme une menace.

Entre les recensements de 1996 et de 2001, la population de 45 à 64 ans de Lanaudière a amélioré sa situation au regard de la scolarité. Toutefois, malgré cette amélioration, cette population demeure généralement moins scolarisée que celle des 45 à 64 ans du Québec. Lorsqu'on examine les profils scolaires des sous-groupes de la population de 45 à 64 ans de Lanaudière et du Québec, celui des 55 à 64 ans est le plus défavorisé. Parmi les 55 à 64 ans de Lanaudière, plus de quatre personnes sur dix n'ont aucun diplôme.

Entre 1996 et 2001, les travailleurs de 45 à 64 ans de Lanaudière ont connu une augmentation de leurs taux d'activité et d'emploi. Ces taux sont inférieurs d'environ 10 points de pourcentage à ceux des personnes lanaudoises de 15 à 44 ans. Toutefois, cette image diffère considérablement lorsqu'on examine les données selon l'âge. La population de 45 à 54 ans présente généralement des taux d'activité et d'emploi supérieurs à ceux des 15 à 44 ans de la région, tandis que la population de 55 à 64 ans obtient habituellement des taux d'activité et d'emploi inférieurs d'environ 30 points de pourcentage à ceux des 15 à 44 ans.

Fait intéressant, l'analyse du taux de chômage selon la scolarité démontre qu'entre les recensements de 1996 et 2001 la diminution la plus importante du taux de chômage chez les 45 à 64 ans s'est produite chez les personnes ayant une formation de la 9^e à la 13^e année sans certificat d'études secondaires. Cette diminution a été de près de 7 points de pourcentage. Cependant, malgré cette amélioration, le taux de chômage des personnes de 45 à 64 ans ayant une formation de la 9^e à la 13^e

14. Emploi-Québec, région de Lanaudière, *Le Marché du travail dans la région de Lanaudière. Perspectives professionnelles 2003-2007.*

année, sans certificat d'études secondaires, demeure supérieur au taux de chômage des personnes de 45 à 64 ans plus scolarisées. La bonne performance de l'économie lanauchoise a probablement contribué à favoriser l'accès au marché du travail de cette population faiblement scolarisée, au cours de cette période.

La structure professionnelle¹⁵ illustre bien la disponibilité d'emplois peu scolarisés dans la région. En 2001, la région comprenait 48 % des emplois de niveaux élémentaire et intermédiaire. Ces niveaux de compétence de la CNP sont ceux dont les exigences de formation sont les plus basses.

En ce qui concerne les revenus, la population de 45 à 64 ans de Lanaudière a un revenu d'emploi moyen supérieur à celui des 15 à 44 ans et des 25 à 44 ans, selon les données de Statistique Canada de 2001. La répartition des personnes occupées selon les niveaux de compétence explique en partie cette différence. Les 15 à 44 ans comprennent une part plus faible de personnes occupées dans le domaine de la gestion et une part plus élevée au niveau élémentaire. De plus, les personnes plus âgées ont généralement plus d'expérience et elles se retrouvent habituellement aux échelles salariales les plus élevées. À ces éléments, il faut ajouter le fait que, dans la région, plus de 80 % de la population de 45 à 64 ans occupait un emploi à plein temps comparativement à 70 % pour les 15 à 44 ans.

15 . Emploi-Québec, région de Lanaudière. *Le Marché du travail dans la région de Lanaudière. Perspectives professionnelles 2002-2006.*

Tableau 26
Évolution des indicateurs du marché du travail, 1996 et 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

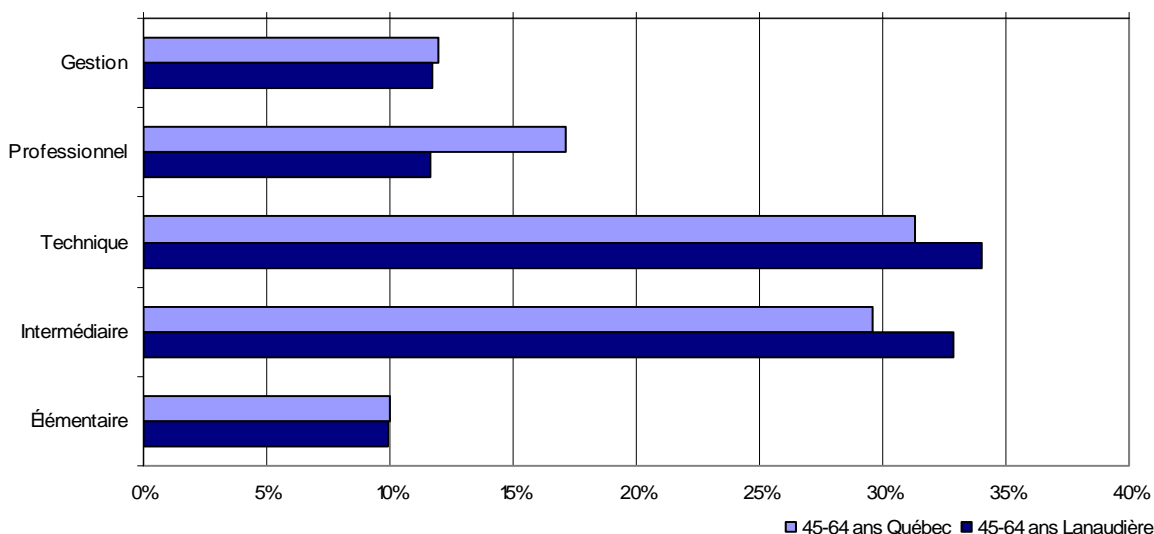
		Lanaudière			Québec		
		1996	2001	Variation en %	1996	2001	Variation en %
Total - Activité	15 ans et +	286 880	303 755	5,9%	5 673 465	5 832 350	2,8%
	15-44 ans	171 545	164 350	-4,2%	3 266 390	3 098 700	-5,1%
	45-54 ans	51 650	60 310	16,8%	972 150	1 102 185	13,4%
	55-64 ans	32 025	41 245	28,8%	647 560	753 400	16,3%
	45-64 ans	83 675	101 555	21,4%	1 619 710	1 855 585	14,6%
Population active totale	15 ans et +	184 985	199 150	7,7%	3 536 205	3 742 485	5,8%
	15-44 ans	130 305	129 950	-0,3%	2 442 315	2 433 315	-0,4%
	45-54 ans	40 285	48 845	21,2%	764 885	900 640	17,7%
	55-64 ans	12 925	18 510	43,2%	284 655	354 710	24,6%
	45-64 ans	53 210	67 355	26,6%	1 049 540	1 255 350	19,6%
Personnes occupées	15 ans et +	165 440	185 740	12,3%	3 119 130	3 434 265	10,1%
	15-44 ans	115 740	120 750	4,3%	2 133 285	2 218 470	4,0%
	45-54 ans	36 810	46 175	25,4%	691 140	839 875	21,5%
	55-64 ans	11 530	17 115	48,4%	254 025	326 560	28,6%
	45-64 ans	48 340	63 295	30,9%	945 165	1 166 435	23,4%
Chômeurs	15 ans et +	19 550	13 410	-31,4%	417 075	308 220	-26,1%
	15-44 ans	14 540	9 210	-36,7%	309 020	214 840	-30,5%
	45-54 ans	3 470	2 670	-23,1%	73 745	60 760	-17,6%
	55-64 ans	1 395	1 390	-0,4%	30 630	28 155	-8,1%
	45-64 ans	4 865	4 065	-16,4%	104 370	88 915	-14,8%
Inactifs	15 ans et +	101 890	104 610	2,7%	2 137 260	2 089 860	-2,2%
	15-64 ans	71 705	68 600	-4,3%	1 394 250	1 265 625	-9,2%
	15-44 ans	41 240	34 400	-16,6%	824 075	665 385	-19,3%
	45-54 ans	11 360	11 465	0,9%	207 270	201 550	-2,8%
	55-64 ans	19 075	22 730	19,2%	362 905	398 685	9,9%
	45-64 ans	30 455	34 200	12,3%	570 175	600 240	5,3%
Taux d'activité	15 ans et +	64,5	65,6	- - -	62,3	64,2	- - -
	15-44 ans	76,0	79,1	- - -	74,8	78,5	- - -
	45-54 ans	78,0	81,0	- - -	78,7	81,7	- - -
	55-64 ans	40,4	44,9	- - -	44,0	47,1	- - -
	45-64 ans	63,6	66,3	- - -	64,8	67,7	- - -
Taux de chômage	15 ans et +	10,6	6,7	- - -	11,8	8,2	- - -
	15-44 ans	11,2	7,1	- - -	12,7	8,8	- - -
	45-54 ans	8,6	5,5	- - -	9,6	6,7	- - -
	55-64 ans	10,8	7,5	- - -	10,8	7,9	- - -
	45-64 ans	9,1	6,0	- - -	9,9	7,1	- - -
Taux d'emploi	15 ans et +	57,7	61,1	- - -	55,0	58,9	- - -
	15-44 ans	67,5	73,5	- - -	65,3	71,6	- - -
	45-54 ans	71,3	76,6	- - -	71,1	76,2	- - -
	55-64 ans	36,0	41,5	- - -	39,2	43,3	- - -
	45-64 ans	57,8	62,3	- - -	58,4	62,9	- - -

Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

Quant à la population de 45 à 64 ans du Québec, elle obtenait un revenu moyen légèrement supérieur à celui de ce groupe dans Lanaudière, en 2000. Parmi les facteurs explicatifs, on note la répartition des personnes occupées selon les niveaux de compétence. En effet, au Québec on observe une plus grande part de personnes occupées dans

les niveaux de compétence de la gestion et professionnel comparativement à la région. À ces niveaux, la rémunération moyenne est généralement plus élevée qu'aux autres niveaux.

Graphique 42
Répartition des personnes occupées, selon le niveau de compétence de la CNP, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

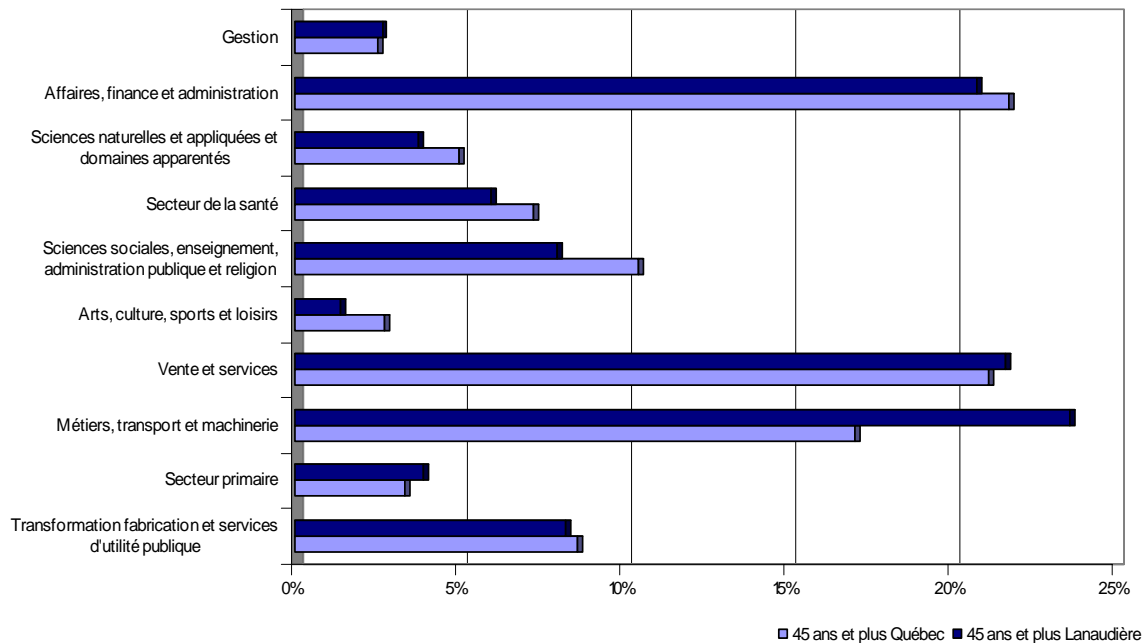
Même si la répartition des personnes occupées de 45 à 64 ans, selon les secteurs d'activité économique, présente de fortes similitudes avec celle de la population de 15 à 44 ans de la région, certaines différences sont notables. Les écarts les plus significatifs se retrouvent dans le matériel de transport, le commerce de détail, l'hébergement et les services de restauration où les 15 à 44 ans comptent une part d'approximativement 3 % supérieure à celle des 45 à 64 ans. Dans le secteur du vêtement, c'est l'inverse.

Selon le domaine professionnel, la répartition des personnes occupées fait ressortir deux grandes différences entre la population de 45 à 64 ans et celle de 15 à 44 ans. La première se retrouve dans le domaine vente et services où la

part des 15 à 44 ans est beaucoup plus forte que celle des 45 à 64 ans, notamment en raison de la présence marquée des jeunes. Le deuxième écart est dans le domaine professionnel des métiers, transport et machinerie où la part des 45 à 64 ans est plus élevée principalement en raison de la faible présence des jeunes, ce qui a pour effet de diminuer la part des 15 à 44 ans dans ce domaine.

La répartition des personnes occupées selon le domaine professionnel est similaire entre les 45 à 64 ans du Québec et de Lanaudière, en 2001. Le domaine lié aux métiers, transports et machinerie est celui où l'écart est le plus grand avec les 45 à 64 ans du Québec.

Graphique 43
Répartition des personnes occupées selon le genre de compétence de la CNP, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Entre 1996 et 2001, les personnes occupées de 45 à 64 ans ont connu une hausse considérable de leur part de travailleurs autonomes dans Lanaudière. Les 45 à 64 ans représentent 46 % du total des travailleurs autonomes dans la région et au Québec.

En conclusion, on observe une croissance importante de la population de 45 à 64 ans de Lanaudière, entre les deux derniers recensements. La population de 55 à 64 ans a connu la croissance la plus forte. Le phénomène du vieillissement de la population est bel et bien présent dans la région de Lanaudière. L'amélioration de leur scolarité ainsi qu'une augmentation plus importante de leur taux d'emploi que de leur taux d'activité résultent en une baisse du taux de chômage des 45 à 64 ans.

Les 45 ans et plus en rafale...

- ↳ La part relative des 45 à 64 ans a augmenté considérablement au cours des dernières années.
- ↳ Le vieillissement de la population se traduira nécessairement par des départs à la retraite et du remplacement de la main-d'œuvre.
- ↳ Les nouvelles générations de 45 à 64 ans sont plus scolarisées que les précédentes.
- ↳ Même si la diminution du taux de chômage est particulièrement importante chez les personnes de 45 à 64 ans ayant une scolarité entre 9 et 13 ans de scolarité sans certificat d'études secondaires, leur taux de chômage demeure très élevé.
- ↳ Les personnes de 45 à 64 ans représentent 46 % des travailleurs autonomes.
- ↳ Le revenu d'emploi moyen des personnes de 45 ans et plus est supérieur à celui des 15 à 44 ans.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. D) L'analyse des clientèles

4. D. 4) Les personnes immigrantes

La région de Lanaudière comptait 7 890 personnes immigrantes¹⁶ en 2001. Les immigrants de 15 à 64 ans représentent 5 675 personnes, soit 2 % de l'ensemble de la population de 15 à 64 ans de Lanaudière.

Entre 1996 et 2001, la population immigrante de 15 à 64 ans s'est accrue de 6 % dans Lanaudière. Cette croissance fut légèrement supérieure à celle des personnes de 15 à 64 ans de la population de Lanaudière, mais trois fois moindre que celle des personnes immigrantes du Québec.

Les immigrants nouvellement arrivés dans Lanaudière entre 1996 et 2001 sont au nombre de 335. Quant aux minorités visibles de 15 à 64 ans, elles regroupent 2 270 personnes.

La provenance de la population immigrante de Lanaudière selon le pays de naissance semble assez stable dans le temps. Les données des recensements de 1996 et 2001 indiquent que, pour la région, les groupes d'immigrants les plus nombreux sont originaires de la France, d'Italie, des États-Unis, d'Haïti et de la Belgique.

Selon les données publiées par le ministère des Relations avec les citoyens

et de l'Immigration (MRCI¹⁷), 94 % des personnes immigrantes de Lanaudière connaissent le français. Cette proportion est nettement supérieure à celle du Québec. Il est important de comprendre que la connaissance du français n'implique pas nécessairement une maîtrise adéquate de la langue française. Pour plusieurs immigrants, beaucoup de travail reste à faire en termes de francisation et de formation de base. Sur l'ensemble des immigrants de la région, près de 5 % seulement connaissent l'anglais et plus de 1 % ne connaissent ni l'anglais ni le français.

En comparaison avec la population de Lanaudière, la population immigrante est plus scolarisée, notamment en raison d'une part plus grande de personnes possédant une formation universitaire, soit un baccalauréat ou un diplôme supérieur. Quant aux profils scolaires des immigrants nouvellement arrivés ou des minorités visibles, ils sont comparables à ceux des immigrants de la région. Toutefois, la population immigrante de Lanaudière est moins scolarisée que celle du Québec.

Bien que les personnes immigrantes soient généralement plus scolarisées que la population de Lanaudière, plusieurs d'entre elles font face à un sérieux problème de reconnaissance de leur formation acquise à l'extérieur du pays. De plus, leur manque de connaissance du marché du travail, de la culture du travail au Québec, des lois et des règlements qui le régissent, représente une difficulté additionnelle à surmonter afin d'intégrer ou de maintenir un emploi en sol Lanaudois. À

16. Les données sur la clientèle immigrante qui sont utilisées dans ce texte proviennent essentiellement du recensement de 2001 de Statistique Canada. **Dans ce texte, les personnes immigrantes comprennent les personnes nées à l'extérieur du pays à l'exception des personnes titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel ou qui revendiquent le statut de réfugié ainsi que les enfants nés à l'extérieur du pays de citoyens canadiens temporairement à l'étranger.** En raison du petit nombre de personnes immigrantes et de minorités visibles dans Lanaudière, l'analyse qui suit se limitera aux personnes de 15 à 64 ans.

17. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001: caractéristiques générales*, mars 2004.

ces difficultés, s'ajoutent la discrimination et les préjugés à leur égard par une partie de la population.

Les indicateurs du marché du travail fournissent un éclairage sur l'ampleur des difficultés que constitue l'intégration en emploi pour la clientèle immigrante. En effet, les immigrants nouvellement arrivés ont un taux de chômage qui est trois fois plus élevé que celui de la population lanaudoise et plus du double de celui de l'ensemble des immigrants de notre région. Quant à leurs taux d'activité et d'emploi, ils sont nettement plus bas que ceux de la population et de l'ensemble des immigrants de Lanaudière.

Les minorités visibles éprouvent aussi certaines difficultés d'intégration au marché du travail. Elles ont un taux d'activité similaire à celui de la population de Lanaudière, mais un taux d'emploi de 5 % inférieur, ce qui explique que leur taux de chômage soit supérieur à celui de la population de Lanaudière.

Une fois la période d'intégration passée, les immigrants de Lanaudière présentent une situation d'emploi comparable à celle de la population en général. Par rapport au marché du travail, les immigrants de Lanaudière sont dans une situation légèrement plus favorable que les immigrants du Québec.

La situation des immigrants au regard de la scolarité et du marché du travail se répercute sur leur revenu moyen. Les personnes immigrantes de Lanaudière obtiennent un revenu moyen d'emploi s'approchant de 33 000 \$, selon les données du recensement de 2001. Ce revenu est légèrement supérieur à celui de la population de Lanaudière et à celui des immigrants du Québec. Quant aux immigrants nouvellement arrivés dans la région, ils affichent un revenu moyen d'emploi d'approximativement 15 000 \$.

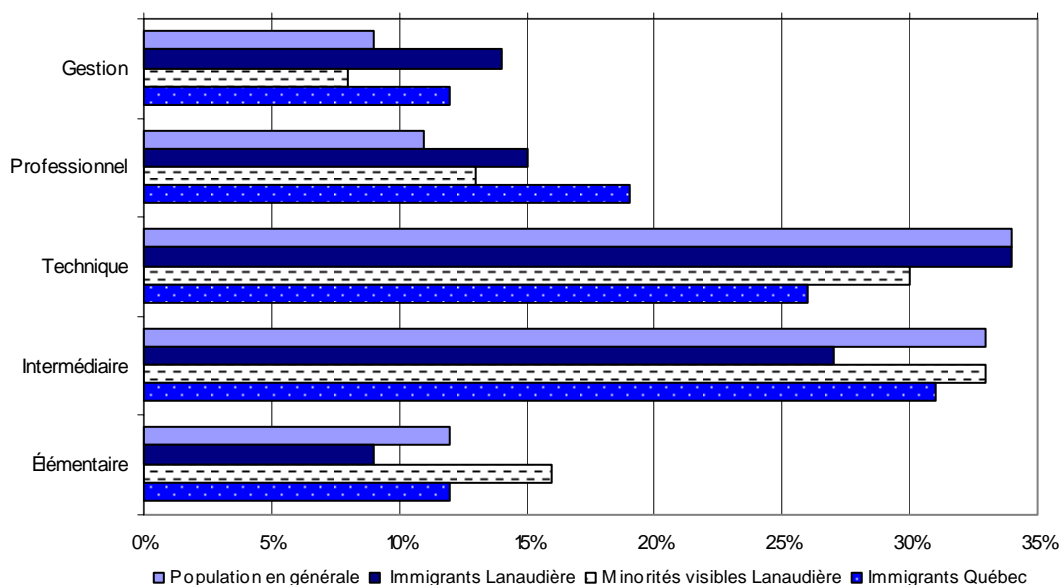
La répartition des personnes occupées immigrantes de Lanaudière selon les secteurs d'activité économique démontre une forte similitude avec celle de la population lanaudoise. Les principaux écarts se retrouvent dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration ainsi que dans le commerce de détail. Dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration, la part des personnes immigrantes est supérieure de 4 % à celle de la population lanaudoise, tandis que dans le secteur du commerce de détail, c'est la part de la population lanaudoise qui est de 5 % plus élevée que celle des immigrants.

Chez les minorités visibles la répartition de personnes occupées, selon les secteurs d'activité économique, est similaire à celle de la population de Lanaudière. Mais, en raison des petits nombres, il serait imprudent de pousser davantage l'interprétation des données.

La répartition des personnes occupées selon les niveaux de compétence apporte des informations additionnelles quant à la situation des immigrants lanaudois sur le marché du travail. Par rapport à la population de la région, il y a 5 % plus d'immigrants parmi les personnes occupées dans le domaine de la gestion et 4 % plus de niveau professionnels. Les salaires généralement plus élevés à ces niveaux de compétence expliquent en partie les revenus moyens plus élevés des immigrants par rapport à la population régionale.

Les minorités visibles de Lanaudière occupent 4 % plus d'emplois de niveau élémentaire que la population lanaudoise. Comme la rémunération est généralement plus faible à ce niveau, cette répartition pourrait expliquer, en partie, le revenu moyen plus bas des minorités visibles.

Graphique 44
Répartition des personnes occupées selon le niveau de compétence, 2001
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

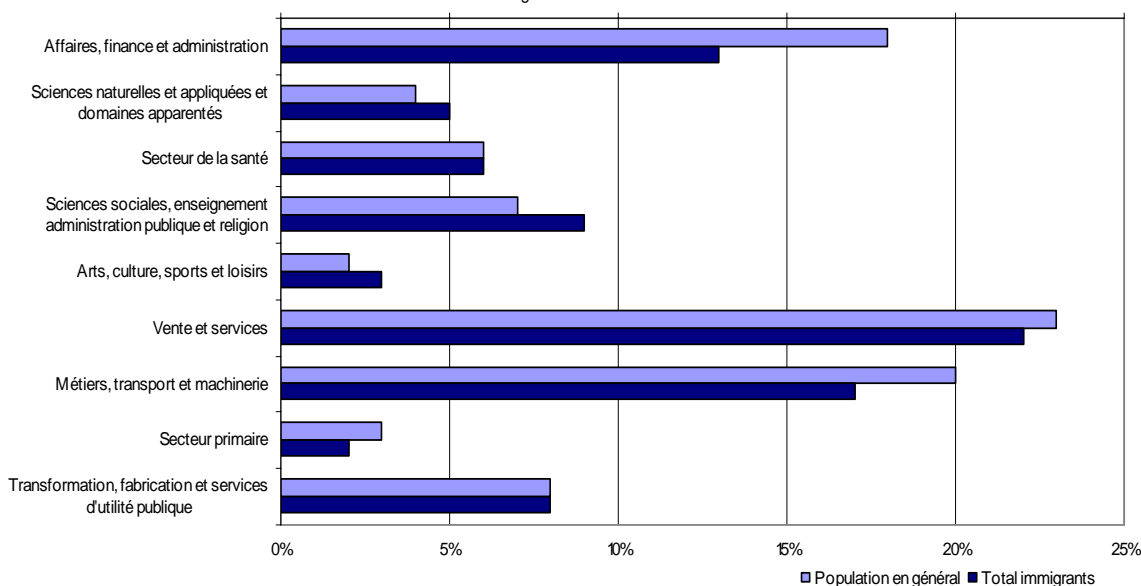


Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Dans la répartition des personnes occupées, selon le domaine professionnel, les immigrants de Lanaudière se distinguent par une part plus élevée dans les domaines de la

gestion, des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion et des arts, culture, sports et loisirs.

Graphique 45
Répartition des personnes occupées selon le genre de compétence pour les immigrants et la population en générale, 2001
Région de Lanaudière



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Chez les minorités visibles de Lanaudière, l'écart le plus important se retrouve dans le domaine vente et services où leur part relative est de 5 % supérieure à celle de la population de Lanaudière.

En conclusion, les immigrants de Lanaudière ont connu, entre les deux derniers recensements, une croissance légèrement supérieure à celle de la population lanauchoise. Malgré cette croissance, les immigrants ne représentent qu'une petite part de la population de 15 à 64 ans de la région. Les immigrants sont généralement plus scolarisés que la population de Lanaudière et ils possèdent habituellement une bonne connaissance du français.

Les immigrants de Lanaudière et du Québec font face, entre autres, à un problème de reconnaissance de leurs acquis scolaires, ce qui complique leurs démarches d'intégration en emploi. Ce problème de reconnaissance place les immigrants dans une situation de précarité pour une période considérable. Une fois cette embûche surmontée, les immigrants obtiennent généralement un revenu moyen comparable à celui de la population de Lanaudière. Les personnes occupées immigrantes se répartissent de façon similaire aux personnes occupées de Lanaudière au regard des secteurs d'activité économique, des niveaux de compétence et des domaines professionnels.

Les personnes immigrantes en rafale...

- ↪ En 2001, il y avait 7 890 personnes immigrantes dans la région de Lanaudière.
- ↪ De ce nombre, 5 675 personnes immigrantes étaient âgées de 15 à 64 ans, soit 2 % de la population de 15 à 64 ans de la région.
- ↪ 94 % des personnes immigrantes lanauchoises disent connaître le français, ce qui ne représente pas nécessairement une maîtrise de la langue.
- ↪ Généralement, les personnes immigrantes sont légèrement plus scolarisées que la population.
- ↪ Plusieurs personnes immigrantes rencontrent des problèmes de reconnaissance de leur formation acquise à l'extérieur du pays.
- ↪ Les personnes immigrantes font souvent face à des problèmes de discrimination et à des préjugés ainsi qu'à un manque d'information sur le marché du travail.
- ↪ Les personnes immigrantes nouvellement arrivées ont habituellement un taux de chômage plus élevé et des revenus plus bas que la moyenne.
- ↪ Une fois la période d'intégration passée, le revenu moyen d'emploi est habituellement supérieur à la moyenne.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. D) L'analyse des clientèles

4. D. 5) Les personnes handicapées

Les données utilisées dans cette section sont tirées du *Portrait statistique de la population avec incapacité de la région de Lanaudière*. Ce document a été produit en 2003 par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Il utilise les données tirées de l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités* tenue en 1998 et publiée en 2001 par l'Institut de la statistique du Québec.

Il est important de noter que les notions d'incapacité et de handicap ne sont pas identiques et une personne présentant une incapacité ne correspondra pas nécessairement à une personne handicapée au sens de la loi. Cependant, aucune donnée précise sur le nombre de personnes correspondant à la définition légale n'étant disponible, les intervenants s'entendent pour utiliser, dans les limites d'analyse qu'elles imposent, les données sur les limitations pour dresser l'état de situation des personnes handicapées.

Selon les estimations de l'OPHQ en 2003, la région de Lanaudière comptait 73 725 personnes vivant avec une incapacité, ce qui représente 18 % de la population de Lanaudière. Proportionnellement, on retrouve davantage de personnes qui présentent une incapacité dans la région qu'au Québec, et ce, pour tous les groupes d'âges et le sexe. Parmi ceux-ci, 62 % sont âgés entre 15 et 64 ans, tandis que ce groupe d'âges représente 69 % de la population totale. Chez les 65 ans et plus, près de la moitié de la population présente une incapacité.

Près de 70 % des répondants présentant une incapacité considèrent celle-ci comme légère. Les incapacités les plus mentionnées sont liées à la mobilité et à

l'agilité. On remarque ensuite les limitations sensorielles, puis les limitations intellectuelles et celles qui sont reliées à la santé mentale. Ces deux dernières catégories sont traitées de façon regroupée pour les fins de l'étude et ne peuvent pas être distinguées.

Au chapitre de la scolarité, on constate que 20 % des personnes présentant une incapacité ont moins de 9 ans de scolarité alors que la proportion serait de 9 % chez les personnes sans incapacité. On remarque aussi que les répondants de la région de Lanaudière présentent un plus faible taux de diplomation que les répondants du Québec, tant chez les personnes avec limitations que chez celles sans limitations. Dans la région, 47 % des personnes ayant une incapacité détiennent au moins un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles alors que la proportion est de 62 % chez les personnes ne présentant pas d'incapacité.

En ce qui concerne la participation au marché du travail, l'enquête estime que 47 % des personnes de 15 à 64 ans présentant une limitation sont en emploi alors que cette proportion est de 65 % chez les personnes de 15 à 64 ans sans limitations. Toujours selon cette enquête, la proportion de travailleurs avec incapacité serait légèrement plus élevée dans Lanaudière que dans l'ensemble du Québec.

Notons toutefois que, si une majorité de la population de 15 à 64 ans présentant une incapacité est inactive, ce n'est pas par manque d'intérêt pour le marché du travail. En effet, près de 60 % des personnes handicapées se considèrent

capables de travailler avec ou sans limitations dues à leur incapacité et, parmi ces dernières, une majorité se disent capables de travailler sans limitations dans leur travail.

Cette plus faible participation au marché du travail des personnes avec incapacité se répercute sur les revenus. D'après les données du recensement de 1996 compilées par l'OPHQ, le revenu annuel moyen des personnes de 15 ans et plus présentant des limitations était significativement inférieur au revenu moyen de la population totale. Chez les hommes, le revenu moyen était de 18 000 \$, ce qui représente 61 % du revenu moyen de la population masculine totale. Chez les femmes, le revenu moyen était de 11 700 \$, soit 67 % du revenu de la population féminine en général.

De plus, 36 % des personnes présentant une limitation vivent sous le seuil de faible revenu, ce qui est proportionnellement plus du double de la population en général. À ce chapitre, la situation des femmes ayant une incapacité est également plus défavorable que celle des hommes.

La composition du revenu est également fort différente chez les personnes présentant une incapacité. Chez celles-ci, on remarque que 51 % des revenus proviennent de sources gouvernementales alors que cette proportion est de 13 % chez les personnes sans limitations. Les revenus d'emploi composent près de 80 % du revenu total des personnes sans limitation alors qu'ils ne représentent que 33 % des revenus des personnes avec incapacité.

Malgré les limites des données utilisées, force est de constater que les difficultés d'intégration à l'emploi des personnes présentant des limitations sont importantes. Que ces personnes soient ou non identifiées comme des personnes handicapées, elles nécessitent des interventions de longue durée pour envisager une intégration au marché du travail correspondant à leurs intérêts et à leurs capacités.

Les personnes handicapées en rafale...

- ☞ En 2001, 73 725 personnes lanaudoises vivaient avec une incapacité, soit 18 % de la population.
- ☞ Les personnes handicapées ont généralement une scolarité inférieure à la moyenne.
- ☞ La proportion de personnes handicapées en emploi est inférieure à la moyenne.
- ☞ Leur revenu moyen d'emploi est plus bas que celui de la population en générale.
- ☞ Plus du tiers des personnes handicapées vivent sous le seuil de faible revenu.
- ☞ Plus de 50 % de leurs revenus proviennent de sources gouvernementales.
- ☞ Les personnes handicapées font face à plusieurs difficultés d'intégration au marché du travail.

Pour leur permettre d'intégrer le marché du travail dans des emplois correspondant à leurs intérêts et leurs capacités, des interventions de longue durée sont souvent nécessaires.

4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. D) L'analyse des clientèles

4. D. 6) Les prestataires de l'assistance-emploi

La région de Lanaudière comptait 17 300 prestataires de l'assistance-emploi en février 2004¹⁸. Ce nombre représentait 6 % de la population des 15 à 64 ans de la région. Cette part est similaire à celle des prestataires de l'assistance-emploi au Québec.

Les prestataires de l'assistance-emploi sont classés selon trois types de contraintes à l'emploi¹⁹, soit les contraintes sévères, les contraintes temporaires et les sans contrainte à l'emploi. Ils représentaient respectivement environ 33 %, 28 % et 40 % des prestataires de la région et du Québec, en février 2004.

Tableau 27
Prestataires de l'assistance-emploi selon le type de contraintes à l'emploi, 2000 et 2004
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

		Février 2000		Février 2004		Évolution 2000/2004
		Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	
Lanaudière	Contraintes sévères à l'emploi	5 394	27,1%	5 642	32,6%	4,6%
	Contraintes temporaires à l'emploi	5 417	27,3%	4 819	27,9%	-11,0%
	Sans contrainte à l'emploi	9 063	45,6%	6 839	39,5%	-24,5%
	Nombre d'adultes	19 874	100,0%	17 300	100,0%	-13,0%
Québec	Contraintes sévères à l'emploi	120 655	27,0%	126 459	31,8%	4,8%
	Contraintes temporaires à l'emploi	111 793	25,1%	101 524	25,6%	-9,2%
	Sans contrainte à l'emploi	213 661	47,9%	169 103	42,6%	-20,9%
	Nombre d'adultes	446 109	100,0%	397 086	100,0%	-11,0%

Source : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, DRES, février 2004.

Entre février 2000 et février 2004, le nombre de prestataires à l'assistance-emploi diminué de plus 10 % dans Lanaudière et au Québec. Cette baisse est attribuable notamment à la réduction du nombre de prestataires sans contrainte à l'emploi et avec contraintes temporaires à l'emploi. Seuls les prestataires avec contraintes sévères à l'emploi ont augmenté légèrement au cours de cette période. Toutefois, par rapport à la population de 15 ans et plus, leur part relative est demeurée stable, au cours de cette période.

En février 2004, les personnes seules représentaient plus de 70 % des prestataires de l'assistance-emploi, dans la région et au Québec. Pour les hommes, cette proportion dépasse 80 %, pour la majorité des groupes d'âges. Pour les femmes, la proportion est de 60 % et elle diffère considérablement en fonction de l'âge. Les femmes âgées de 25 à 34 ans, prestataires de l'assistance-emploi, sont majoritairement à la tête de familles monoparentales.

18. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Famille, DRES, février 2004.

19. Voir le lexique pour les types de contraintes à l'emploi.

Dans Lanaudière, il y avait 6 839 prestataires sans contrainte à l'emploi en février 2004. Les hommes représentaient près de 60 % de cette clientèle dans la région et au Québec. De février 2000 à février 2004, les prestataires sans contrainte à l'emploi ont diminué de près de 25 % dans la région, comparativement à 21 % au Québec. Indépendamment du groupe d'âges, la baisse a été nettement plus forte chez les femmes que chez les hommes, au cours de cette période.

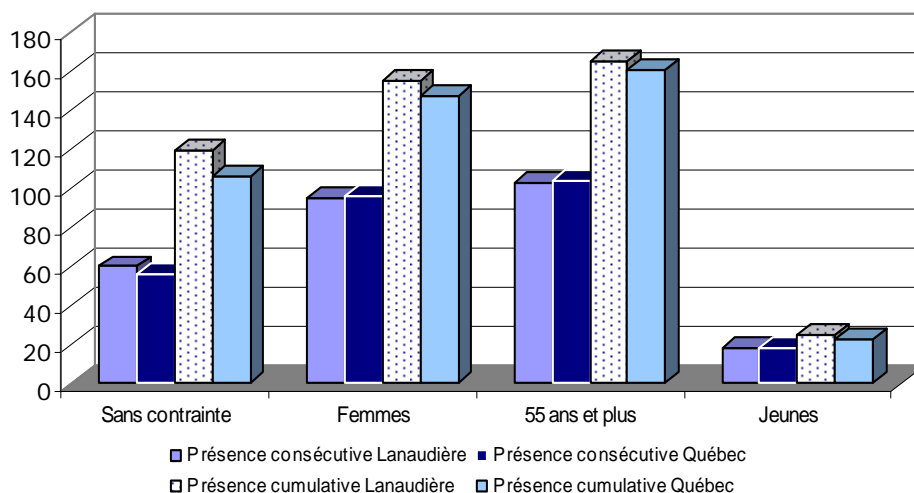
Plus de 60 % des prestataires sans contrainte à l'emploi sont âgés entre 35 et 54 ans dans la région et au Québec. Quant aux prestataires de 55 ans et plus, ils représentent moins de 1 % des prestataires sans contrainte à l'emploi. Cela n'est pas surprenant, car, à moins d'en faire spécifiquement la demande, les personnes qui ont atteint l'âge de 55 ans ou plus sont automatiquement considérées avec contraintes temporaires à l'emploi.

Les prestataires sans contrainte à l'emploi de Lanaudière sont généralement moins scolarisés que ceux du Québec. En février 2004, ils étaient plus nombreux à détenir une formation universitaire et moins nombreux à ne pas avoir terminé leurs études primaires ou secondaires. Pour ces deux populations, la part des prestataires possédant un diplôme d'études secondaires est très faible. Ce profil scolaire est relativement similaire indépendamment du sexe et de l'âge des prestataires sans contrainte à l'emploi.

L'examen de la durée de présence consécutive à la sécurité du revenu démontre que les durées moyennes sont généralement similaires dans la région et au Québec, et ce, peu importe le sexe et le groupe d'âges. Toutefois, tel que l'illustre le graphique suivant, le nombre de mois moyen diffère considérablement entre les prestataires de 55 ans et plus et ceux de 25 ans et moins. Du côté des femmes, la durée consécutive moyenne est de 95 mois.

En ce qui concerne la durée moyenne de présence cumulative à la sécurité du revenu, elle est habituellement plus élevée dans la région qu'au Québec, et ce, peu importe le sexe et le groupe d'âges. Avec une durée cumulative moyenne à l'aide de près de 10 ans, les nouveaux demandeurs n'ayant jamais bénéficié de la sécurité du revenu sont plutôt rares. Dans un marché du travail en mouvement constant, une absence plus ou moins prolongée du marché du travail se traduit rapidement par des compétences déficientes. Il n'est donc pas surprenant que les démarches d'insertion sur le marché du travail de plusieurs prestataires nécessitent des interventions plus longues et plus exigeantes.

Graphique 46
Durée moyenne de présence consécutive ou cumulative, depuis 1975
Prestataires de l'assistance-emploi, février 2004
Région de Lanaudière et ensemble du Québec



Source : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, DRES, février 2004.

En cumulant au-delà de 160 mois de présence cumulative à la sécurité du revenu, les prestataires de 55 ans et plus constituent une clientèle fortement éloignée du marché du travail. Dans ces conditions, la démarche d'insertion sur le marché du travail de ce groupe d'âges nécessite un investissement considérable en temps, en argent et en adaptation au changement pour ces personnes. Cet investissement portera fruit dans la mesure où la démarche repose sur une réelle volonté de ces personnes à vouloir s'intégrer au marché du travail.

La répartition des prestataires sans contrainte à l'emploi en fonction de leur expérience de travail indique que les prestataires sont, toutes proportions gardées, plus nombreux à avoir occupé des emplois de niveaux de compétence Intermédiaire et Élémentaire, dans la région. Ces niveaux comportent habituellement des exigences scolaires moindres que celles des autres niveaux. La répartition selon le domaine professionnel indique pour sa part, qu'ils se retrouvent davantage dans les catégories suivantes : métiers,

transports et machinerie, secteur primaire et transformation, fabrication et services d'utilités publiques. En ce qui concerne les femmes lanauchoises, près de 45 % d'entre elles ont acquis leur expérience de travail dans le domaine professionnel de la vente et services.

En conclusion, le nombre de prestataires de l'assistance-emploi a diminué dans Lanaudière et au Québec, au cours des quatre dernières années. Cette baisse fut particulièrement marquée chez les prestataires sans contrainte à l'emploi. De plus, quel que soit le sous-groupe auquel on fait référence, les jeunes de moins de 25 ans, les 55 ans et plus, les femmes ou les prestataires de l'assistance-emploi de Lanaudière sont en général moins scolarisés que les prestataires du Québec. Toutefois, que ce soit au Québec ou dans la région, la part de prestataires possédant un diplôme d'études secondaires demeure très faible. Avec une durée moyenne de près de 5 ans de présence consécutive et de près de 10 ans de présence cumulative à la sécurité du revenu, les prestataires sans contrainte à l'emploi de Lanaudière présentent une

importante problématique d'éloignement du marché du travail. Les interventions à mettre en place afin de soutenir et de préparer ces personnes à intégrer le

marché du travail devront tenir compte de cette réalité particulière et être adaptées en conséquence.

Les prestataires de l'assistance-emploi en rafale...

- ↵ La baisse du nombre de prestataires à l'assistance-emploi était attribuable aux prestataires sans contrainte et avec contraintes temporaires à l'emploi de février 2000 à février 2004.
- ↵ La grande majorité des prestataires sont des personnes vivant seules.
- ↵ Les femmes de 25 à 34 ans prestataires de l'assistance-emploi sont majoritairement monoparentales.
- ↵ Peu de prestataires à l'assistance-emploi possèdent un diplôme d'études secondaires.
- ↵ La durée moyenne consécutive à l'aide de dernier recours est de 5 ans, tandis qu'elle est de 10 ans pour la durée moyenne cumulative.
- ↵ Les prestataires vivent des problèmes d'éloignement du marché du travail.
- ↵ Ils ont des démarches d'insertion au marché du travail qui sont beaucoup plus longues et exigeantes que celles des chômeurs en général.
- ↵ Plusieurs prestataires de l'assistance-emploi ont des compétences sociales désuètes et une formation de base incomplète.

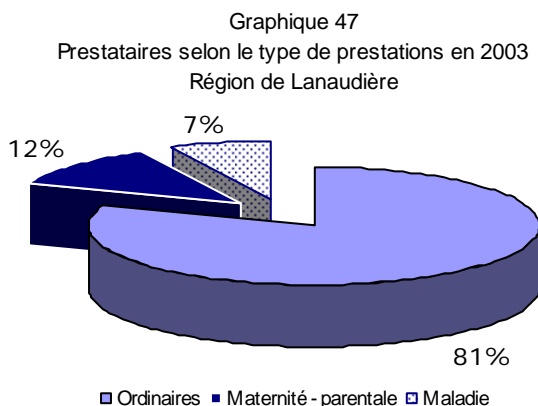
4. LE MARCHÉ DU TRAVAIL LANAUDOIS

4. D) L'analyse des clientèles

4. D. 7) Les prestataires de l'assurance-emploi

Au cours de l'année 2003, on comptait 19 200 prestataires de l'assurance-emploi en moyenne dans la région de Lanaudière. Dans 8 cas sur 10, ces prestataires avaient déposé une

demande ordinaire²⁰. Les autres prestataires ont eu recours aux prestations pour congés parentaux, de maternité ou de maladie.



Source : Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada.

La moitié des 15 500 prestataires aptes au travail (PAAT) de Lanaudière étaient âgés entre 25 et 45 ans, une proportion semblable à celle des prestataires aptes au travail dans l'ensemble du Québec. La structure d'âges des PAAT de la région correspond également à celle de la population active.

Il n'en est toutefois pas de même au chapitre de la représentativité des femmes. Tandis que les femmes comptent pour 45 % de la population active de Lanaudière, elles ne représentaient que 40 % des prestataires aptes au travail.

D'une part, on trouve une plus forte proportion de femmes dans des emplois occasionnels ou à temps partiel et un bon nombre d'entre elles n'ont pas le nombre d'heures suffisant pour être amissibles à l'assurance-emploi. Cette situation s'explique également par le

caractère saisonnier de plusieurs professions traditionnellement masculines. C'est notamment le cas des métiers de la construction et des professions liées aux secteurs de la fabrication, de l'agriculture et de la forêt. Bon an mal an, un nombre considérable de travailleurs de ces professions rejoignent les rangs des prestataires de l'assurance-emploi en raison des interruptions saisonnières exigées de leurs employeurs.

20. Les prestations ordinaires sont versées aux personnes aptes au travail et qui sont disponibles pour travailler, mais qui ne peuvent pas trouver d'emploi.

D'ailleurs, un peu plus du quart des prestataires aptes au travail sont considérés comme des utilisateurs fréquents et saisonniers²¹. Globalement, le taux d'utilisateurs fréquents saisonniers est le même dans Lanaudière que dans l'ensemble du

Québec. Il varie toutefois d'une MRC à l'autre et seules les MRC de L'Assomption et des Moulins ont des taux inférieurs à celui du Québec. Deux prestataires fréquents saisonniers sur trois sont des hommes dans Lanaudière.

Tableau 28
Fréquence d'utilisation de l'assurance-emploi en 2003
Demandes ordinaires
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

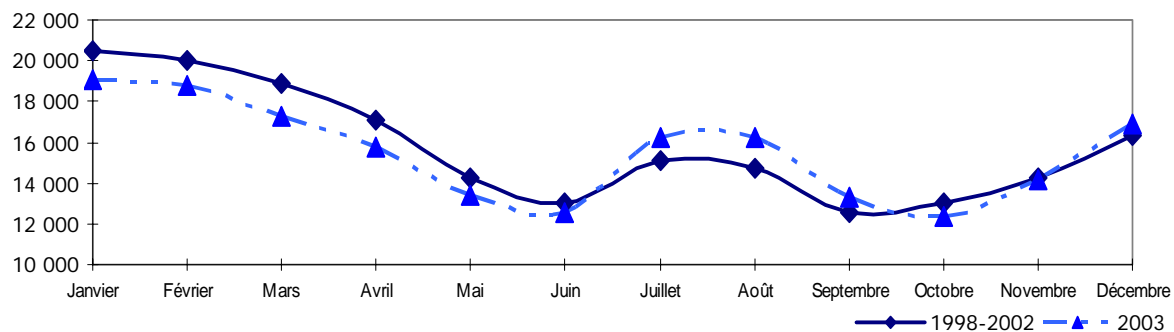
Territoire	Utilisateurs fréquents	Fréquents saisonniers
MRC de D'Autray	39,1%	31,1%
MRC de L'Assomption	31,5%	24,5%
MRC de Joliette	37,8%	29,5%
MRC de Matawinie	41,3%	32,3%
MRC de Montcalm	38,5%	29,8%
MRC des Moulins	32,9%	25,8%
Lanaudière	35,7%	27,9%
Québec	35,7%	27,7%

Source : Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada.

Le caractère saisonnier de certains segments du marché de l'emploi explique également les importantes fluctuations mensuelles du nombre de prestataires aptes au travail. Historiquement, le nombre de prestataires connaît deux périodes de forte croissance dans une année. La première est en juillet, alors que le congé scolaire entraîne une forte augmentation des demandes d'assurance-emploi parmi le personnel des écoles primaires et secondaires et du transport scolaire. La deuxième s'étend de novembre à janvier, alors que le temps froid force un arrêt ou un ralentissement des activités dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt et, surtout, de la construction.

21. Un utilisateur fréquent a déposé trois demandes d'assurance-emploi ou plus au cours des cinq dernières années. L'utilisateur fréquent saisonnier est celui dont l'arrêt de travail précédent se situait plus ou moins à la même période de l'année, soit dans un intervalle de plus ou moins 6 semaines.

Graphique 48
Prestataires actifs aptes au travail par mois, moyenne de 1998 à 2002 et 2003
Région de Lanaudière



Source : Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada.

Les prestataires de l'assurance-emploi en rafale...

- ↪ 80 % des prestataires de l'assurance-emploi reçoivent des prestations ordinaires, 12 % des prestations de maternité et 7 % des prestations de maladie.
- ↪ Le quart des PAAT sont des utilisateurs fréquents et saisonniers.
- ↪ On observe les principales fluctuations mensuelles du nombre de PAAT :
 - ↪ En juillet au début du congé scolaire
 - ↪ De novembre à janvier dans l'agriculture, la forêt et la construction.
- ↪ Les femmes composent 40 % de la population active et 40 % des PAAT :
 - ↪ Les femmes occupent davantage des emplois occasionnels ou à temps partiel.
- ↪ Les femmes sont moins présentes dans les secteurs saisonniers.

5. LES PROBLÉMATIQUES ET LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

5. A) Les problématiques

Ce chapitre présente sommairement les principaux éléments de problématique et les pistes de développement de la région de Lanaudière. Il se sépare en quatre grandes sections. La première aborde notamment les conséquences des grands changements structurels. La seconde touche les problématiques des entreprises et de la main-d'œuvre en emploi. Quant à la troisième, elle concerne les problématiques de la main-d'œuvre sans emploi. Finalement, la dernière section présente les atouts dont dispose la région pour son développement.

5. A. 1) Les changements structurels

Les changements structurels sont des changements qui entraînent généralement des modifications dans la structure de l'économie. Ils se traduisent souvent par des modifications en profondeur de la structure industrielle ou professionnelle. Les effets de ces changements se produisent habituellement sur des périodes de temps plus ou moins longues, et ils nécessitent une adaptation des intervenants économiques. Pour la présente analyse, les changements structurels retenus sont les changements de marchés, technologiques et organisationnels.

Pour la main-d'œuvre des entreprises, les changements structurels se traduisent par de nombreux besoins de perfectionnement. Toutefois, l'adaptation des travailleuses et travailleurs à ces besoins nécessite souvent d'avoir comme préalable une formation de base minimale.

5. A. 1. a) Les changements de marché

La mondialisation des marchés et l'accroissement de la concurrence ont forcé et forcent encore aujourd'hui les

entreprises lanaudoises désireuses de survivre et de poursuivre leur croissance à exploiter de nouveaux marchés, à accroître leur productivité et à améliorer leur organisation du travail. Car, dans un contexte de mondialisation, même les entreprises de la région qui n'exportent pas font face à la concurrence des entreprises étrangères.

L'exploitation de nouveaux marchés nécessite que les gestionnaires aient des objectifs de développement, une bonne connaissance de l'entreprise et de son environnement externe. Toutefois, il demeure surprenant de constater que les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de la région démontrent que peu d'entre elles avaient un plan stratégique de développement à l'hiver 2004.

Toujours selon les résultats de l'enquête, c'est plus d'une entreprise sur deux qui ne possédait pas de plan marketing. Ce qui est pour le moins curieux dans un contexte d'ouverture des marchés et de concurrence accrue.

Les entreprises de la région qui désirent survivre devront accroître leur productivité et poursuivre l'amélioration de la qualité de leurs produits et de leurs services. Elles devront faire preuve d'ingéniosité. Pour certaines productions de masse, il sera difficile, voir impossible, de concurrencer avec les entreprises étrangères. Certaines entreprises devront orienter leur production vers des créneaux où elles possèdent des avantages. La production sur mesure et de haute qualité pourra s'avérer un créneau intéressant pour plusieurs entreprises.

Le vieillissement de la main-d'œuvre peut être perçu à la fois comme un élément de problématique et comme une piste de développement.

Il devient une problématique dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, c'est-à-dire où l'offre est insuffisante pour répondre à la demande. De plus, comme les travailleuses et travailleurs âgés sont souvent ceux qui possèdent l'expérience et les qualifications nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise, les départs à la retraite peuvent être problématiques pour l'entreprise. Dans ce cas, les départs à la retraite créent une rareté de main-d'œuvre qualifiée.

Par exemple, pour le secteur agricole, cette réalité soulève le problème de la relève avec encore plus d'acuité. Car, comme la main-d'œuvre agricole est relativement âgée, les besoins de remplacement seront élevés au cours des prochaines années. Dans ce secteur, la main-d'œuvre est généralement moins scolarisée que la moyenne régionale. Toutefois, les besoins de remplacement concernent davantage une main-d'œuvre scolarisée. À cela s'ajoute le fait qu'une partie considérable de la relève fait aussi face à un problème de liquidités afin d'accéder à la propriété. Les fermes étant de plus en plus grosses, elles sont aussi beaucoup plus dispendieuses que par le passé.

De plus, le vieillissement de la main-d'œuvre amène des modifications importantes dans la demande des produits et services. Les personnes âgées ne consomment pas nécessairement les mêmes produits et services que les personnes plus jeunes. Les entreprises doivent donc prévoir modifier la gamme de leurs produits et services en fonction d'une demande changeante.

5. A. 1. b) Les changements technologiques

L'amélioration technologique a été et est encore aujourd'hui un des éléments importants afin d'accroître la productivité des entreprises et ainsi

renforcer leur compétitivité face aux entreprises étrangères.

L'implantation des technologies de bureau et de l'information se poursuit dans plusieurs entreprises de la région. Ces technologies amènent avec elles des besoins de formation de base en informatique et des besoins de perfectionnement continu en fonction des nouveaux développements. Toutefois, la formation des travailleuses et travailleurs n'est pas toujours suffisante pour répondre adéquatement à cette nouvelle réalité.

Les technologies concernant la conception, le dessin et la fabrication assistée par ordinateur (CAO/DAO/FAO), les machines-outils à commandes numériques (MOCN) et les automates programmables sont particulièrement présentes dans les entreprises de la fabrication de la région. Les travailleuses et travailleurs n'ont pas toujours les qualifications de base nécessaires afin de pouvoir avoir accès à la formation essentielle au bon fonctionnement de ces technologies. Plusieurs travailleurs et travailleuses ont moins d'une neuvième année.

5. A. 1. c) Les changements organisationnels

L'adoption de nouvelles formes d'organisation du travail est un autre moyen d'accroître la productivité pour plusieurs entreprises. Que ce soit en regard de la qualité, du juste-à-temps, de l'enrichissement, de l'élargissement et de la polyvalence des tâches, de la participation aux bénéfices ou de la réduction des niveaux hiérarchiques, des normes de qualité, des produits à valeur ajoutée ou de la réingénierie des processus, ces changements nécessitent habituellement de nouveaux comportements, de nouvelles compétences, de l'autonomie et plus de responsabilités pour la main-d'œuvre en emploi.

La qualité des services et des produits n'est pas un luxe. La qualité est devenue

la marque de commerce de l'entreprise, l'élément déterminant par lequel se démarque l'entreprise. Toutefois, pour y parvenir, l'entreprise doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée.

5. A. 2) Les entreprises et la main-d'œuvre en emploi

5. A. 2. a) La gestion

L'ouverture des marchés, les fusions et les acquisitions d'entreprises, l'augmentation de la concurrence, l'implantation de nouvelles technologies et de nouvelles formes d'organisation du travail, l'accroissement des normes de qualité, etc., ne se réalisent pas sans causer de sérieux maux de tête aux dirigeants d'entreprises.

Ces changements créent des pressions importantes sur les façons de faire des gestionnaires. Ils doivent faire plus et mieux, si possible avec moins. Les dirigeants doivent adapter leur gestion à cette nouvelle réalité du marché du travail. Cette adaptation nécessite l'acquisition de compétences nouvelles chez plusieurs gestionnaires. Toutefois, pour y parvenir, la majorité des dirigeants doivent déjà posséder une solide formation en gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

La formation continue n'est pas l'affaire exclusive des travailleuses et des travailleurs. Elle est nécessaire à l'ensemble des personnes qui sont sur le marché du travail, incluant les dirigeants des entreprises.

5. A. 2. b) Perfectionnement de la main-d'œuvre en emploi

La formation de la main-d'œuvre en emploi soulève plusieurs problèmes pour les entreprises. Parmi les plus importants, on retrouve le fait de poursuivre la production ou la dispensation des services lorsqu'une partie des ressources humaines est libérée afin de suivre de la formation, les coûts associés au formateur et aux

salaires des participants, le risque de voir ses employés formés et qualifiés passer chez un concurrent, l'accès à une formation de courte durée et adaptée aux besoins de l'entreprise, etc.

La formation de base est le point de départ à la formation continue dans les entreprises. L'importance des changements que rencontrent les entreprises nécessite une grande capacité d'adaptation de la part de la main-d'œuvre en emploi. C'est un préalable essentiel à une évolution positive de la main-d'œuvre et des entreprises.

Pourtant, une partie importante de la main-d'œuvre en emploi ne possède pas de diplômes d'études secondaires. Sans compter que, même si le phénomène de l'analphabétisme fonctionnel est difficile à évaluer, il est présent dans plusieurs entreprises de la région.

Cette réalité est particulièrement évidente chez un grand nombre de travailleuses et de travailleurs âgés, qui n'ont pas les bases nécessaires leur permettant d'acquérir les compétences liées aux nouvelles technologies. Ce manque de formation rend ces travailleuses et travailleurs plus vulnérables à la perte d'emploi.

En plus d'entraîner des problèmes de gestion du changement dans l'entreprise, la sous-scolarisation peut occasionner des problèmes importants de recrutement de main-d'œuvre et de productivité pour les employeurs de la région. La sous-scolarisation peut compromettre le développement de l'entreprise et éventuellement freiner l'implantation de nouveaux employeurs dans la région.

Sans être une garantie d'emploi, un certificat ou un diplôme accroît considérablement les possibilités d'intégration et de maintien en emploi. Les personnes qualifiées sont souvent les premières embauchées, les dernières

mises à pied, et celles qui vont progresser dans la structure hiérarchique de l'entreprise.

La formation continue est devenue une condition *sine qua non* au développement de la main-d'œuvre. Comme il n'y a pas plus permanent que le changement, les entreprises et la main-d'œuvre en emploi n'ont d'autres choix que de s'y adapter. Pour y parvenir, elles doivent prendre les moyens afin de s'assurer que les travailleuses et les travailleurs aient les qualifications nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise.

À défaut de pouvoir recevoir l'ensemble de la formation au travail, la main-d'œuvre désireuse de se maintenir en emploi, de décrocher un meilleur emploi ou de se réorienter dans un nouvel emploi, n'a d'autres choix que de poursuivre elle-même et de façon continue sa formation.

5. A. 2. c) Les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre

À l'instar du Québec, la région de Lanaudière fait actuellement face au vieillissement de sa population. De plus, le taux de natalité et l'apport de l'immigration sont trop faibles pour assurer le renouvellement de la main-d'œuvre. Ainsi, si cette évolution démographique ne change pas, d'importants besoins de main-d'œuvre pourraient survenir et se traduire par des difficultés de recrutement de main-d'œuvre dans les entreprises de la région.

Toutefois, même si le manque de main-d'œuvre permet d'expliquer une partie des difficultés de recrutement, d'autres raisons sont souvent évoquées par les entreprises. On pense essentiellement au manque de main-d'œuvre qualifiée, à l'activité saisonnière de l'entreprise, au roulement de main-d'œuvre, aux conditions de travail et à la conciliation travail-famille.

5. A. 2. c. 1) L'adéquation formation/emploi

Le manque de main-d'œuvre est souvent mentionné comme une des raisons pour expliquer les difficultés de recrutement des entreprises. Toutefois, au même moment, il est fréquent d'observer qu'il existe un bassin de main-d'œuvre disponible pour une ou plusieurs de ces professions. Cette situation peut s'expliquer, en partie du moins, par des raisons autres que le manque de main-d'œuvre. On pense notamment aux conditions de travail difficiles, aux faibles salaires, aux exigences du poste et à l'absence de formation chez la main-d'œuvre disponible.

Dans la région, les professions pour lesquelles il n'existe pas de main-d'œuvre disponible sont plutôt rares. Toutefois, il arrive que, pour certaines professions qualifiées, le bassin de main-d'œuvre disponible ne soit pas très grand; c'est notamment le cas pour les :

- ↪ Physiciens;
- ↪ Météorologistes;
- ↪ Ingénieurs en aérospatiale;
- ↪ Mathématiciens;
- ↪ Médecins;
- ↪ Technologues en échographie;
- ↪ Technologues en cardiologie.

Avec le manque de main-d'œuvre, le **manque de main-d'œuvre qualifiée** fait partie des raisons les plus souvent évoquées afin d'expliquer les difficultés de recrutement. Il y a des personnes disponibles mais elles n'ont pas nécessairement les qualifications requises pour occuper les postes vacants. Les secrétaires sont un bel exemple de cette situation. Le bassin de main-d'œuvre disponible est relativement important et les secrétaires ont généralement la formation de base requise. Toutefois, elles ne sont pas nécessairement à jour dans leur formation. Comme les technologies de bureau et de l'information évoluent à un rythme phénoménal, une absence

moins prolongée du marché du travail provoque souvent un écart important avec les qualifications exigées par les entreprises.

Le manque d'expérience de travail chez la main-d'œuvre est souvent mentionné comme un frein au recrutement par les entreprises. Plusieurs entreprises demandent aux candidats potentiels d'avoir un minimum d'expérience dans la profession visée.

Toutefois, lorsque la main-d'œuvre est qualifiée et qu'elle possède de l'expérience de travail, elle recherche souvent un emploi qui va améliorer ses conditions de travail, notamment au niveau salarial.

Pour les entreprises de la région, le recrutement d'une main-d'œuvre avec expérience est encore plus problématique en raison de la concurrence des entreprises de la RMR de Montréal. Si les entreprises régionales recrutent sans expérience, après un certain temps, il est fréquent de voir passer aux mains d'entreprises montréalaises leur main-d'œuvre avec expérience. Elles deviennent alors les entreprises-écoles des entreprises montréalaises de plus grande taille. Les entreprises de la région doivent nécessairement trouver un juste milieu entre les conditions de travail offertes afin qu'il soit intéressant pour la main-d'œuvre de demeurer en poste.

5. A. 2. c. 2) Les fluctuations de l'emploi

Les fluctuations de l'emploi dans une entreprise s'expliquent rarement par une seule raison. À la base, il existe un certain roulement naturel de main-d'œuvre. Il consiste principalement en entrées et sorties de main-d'œuvre en raison des changements d'emploi, de carrière, des déménagements à l'extérieur de la région, des retraites, etc. D'autres raisons, telles que les conditions de travail difficiles, les emplois à temps partiel et les activités

saisonniers des entreprises, viennent gonfler l'ampleur des fluctuations de l'emploi dans les entreprises.

L'adéquation entre les conditions de travail offertes par les employeurs et les exigences de travailleurs peut aussi être la cause de fluctuations de l'emploi dans l'entreprise. D'où l'importance d'avoir accès à une information fiable et à jour sur le marché du travail.

Les activités saisonnières de plusieurs entreprises font qu'elles ne peuvent offrir du travail toute l'année à leurs travailleuses et travailleurs.

Les activités saisonnières des entreprises se traduisent inévitablement par un certain roulement de main-d'œuvre. En période d'arrêt de travail, il n'est pas rare qu'une partie de la main-d'œuvre disponible essaie de se trouver un nouvel emploi afin d'améliorer ses conditions de travail ou de manière à atténuer les effets des fluctuations saisonnières. Car, même si ce type d'emploi répond aux attentes de nombreuses personnes, pour d'autres, c'est insuffisant.

Pour plusieurs entreprises saisonnières, ces fluctuations de l'emploi représentent un défi à chaque nouvelle saison. Beaucoup d'énergie doit être investi afin de combler les postes vacants pour la nouvelle saison. Quelques entreprises tentent bien d'ajouter de nouvelles activités afin d'allonger la période d'ouverture de l'entreprise sur un plus grand nombre de mois possible, mais beaucoup de travail reste à faire.

De plus, malgré un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne des industries, certains secteurs tels que celui de l'agriculture font annuellement face à des difficultés de recrutement pour de la main-d'œuvre non qualifiée. Ces difficultés obligent les organisations sectorielles de l'agriculture à procéder à du recrutement en dehors de la région. Les conditions de travail qui prévalent

dans le secteur, en termes de salaires, d'horaires, d'heures et de jours de travail, sont parfois très différentes de celles des autres industries. Les conditions de travail associées aux activités saisonnières des entreprises sont souvent les raisons évoquées pour expliquer le roulement et le manque de la main-d'œuvre.

Plusieurs activités du secteur de la construction sont, encore aujourd'hui, soumises aux aléas des saisons. Cette réalité n'est pas sans créer quelques problèmes d'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail. Au cours de la même année, il arrive que le taux de chômage d'une ou de plusieurs professions de la construction soit très élevé, c'est notamment le cas durant l'hiver, et qu'à un autre moment, il soit très faible, ce qui se produit habituellement au cours de l'été.

D'autres secteurs tels que la forêt, le commerce, l'hébergement, la restauration et les loisirs doivent aussi conjuguer avec les effets des activités saisonnières sur la main-d'œuvre.

Les **emplois atypiques** peuvent aussi expliquer une partie des fluctuations de l'emploi. Pour la majorité des personnes, un emploi typique est généralement un emploi à temps plein, de 35 à 40 heures, de 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, et ce, 12 mois par année. Dans les faits, selon le secteur d'activité de l'entreprise, l'emploi typique peut prendre un tout autre sens. De plus, il ne faut pas confondre la notion d'emplois atypiques avec celle d'emplois précaires.

Les emplois atypiques, tels que les emplois saisonniers, à temps partiel, à horaire coupé, etc. répondent aux besoins de certaines entreprises et d'une partie de la main-d'œuvre. Pour plusieurs personnes, les horaires variables qu'offrent les emplois à temps partiel, à horaire coupé, quelques jours

par semaine, permettent une flexibilité que plusieurs emplois, dits typiques, ne permettent pas.

Toutefois, il est aussi vrai que plusieurs emplois atypiques sont accompagnés de conditions de travail difficiles, notamment au point de vue salarial.

5. A. 2. c. 3) La conciliation travail-famille

La conciliation travail-famille est un sujet à la mode. On en parle beaucoup mais dans les faits qu'en est-il ? Pour les emplois syndiqués, plusieurs articles de la convention collective en traitent et ils permettent généralement aux syndiqués de se prévaloir de certains droits. Pour les emplois non syndiqués, la Commission des normes du travail établit des normes minimales de travail en l'absence de conditions meilleures prévues par une convention collective, un contrat de travail ou un décret²².

Toutefois, sur le terrain, la conciliation travail-famille semble souvent incompatible avec les postes disponibles dans les entreprises. Un emploi à temps partiel, de soir et au salaire minimum est difficilement accessible à une jeune mère monoparentale. Les entreprises ont tout intérêt à développer des moyens afin de faciliter la conciliation travail-famille pour leur main-d'œuvre. En plus de faciliter le recrutement de certains travailleurs, elles en favoriseront probablement aussi le maintien.

5. A. 3) La main-d'œuvre sans emploi

5. A. 3. a) L'adéquation formation / emploi

Afin de pouvoir accéder au marché du travail, la main-d'œuvre doit être qualifiée et bien informée des emplois disponibles. Pour ce faire, l'information doit être connue, disponible et diffusée auprès des intervenants et de la clientèle. La rencontre entre l'offre et la

22. <http://www.cnt.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

demande de main-d'œuvre sur le marché du travail nécessite une veille constante sur les besoins des entreprises et une diffusion régulière de ces informations auprès des partenaires et des clients. C'est le prix à payer pour que les conditions de travail offertes par les employeurs trouvent écho auprès des exigences des travailleurs.

Depuis le début des années 2000, le taux de chômage lanauchois oscille autour de 8 %. Les besoins en main-d'œuvre des entreprises sont considérables et ils nécessitent des actions précises de la part des intervenants sur le marché du travail. Dans un contexte où les difficultés de recrutement des entreprises se sont accrues, il devient essentiel que la main-d'œuvre désireuse d'intégrer le marché du travail soit dirigée vers les emplois présentant de bonnes perspectives régionales.

De plus, l'information sexuée sur le marché du travail permet de soutenir les femmes et les hommes dans leur choix professionnel. Les jeunes femmes, qui ont souvent une meilleure scolarité que les hommes, pourraient avoir accès à des emplois présentant de bonnes perspectives dans plusieurs domaines professionnels, si l'intérêt y était.

Toutefois, les données démontrent que, malgré l'avancée des femmes sur le marché du travail, les écarts salariaux demeurent importants, que ce soit en regard des taux horaires ou du revenu annuel moyen d'emploi. Bien que la concentration des femmes dans des emplois moins rémunérateurs explique en partie l'écart de salaire horaire moyen, un écart salarial souvent marqué est aussi présent entre les hommes et les femmes occupant une même profession. Plusieurs économistes s'entendent pour affirmer qu'un écart inexplicable de 10 % demeure, même quand tous les facteurs ont été pris en compte. L'équité entre le salaire des femmes et celui des hommes apparaît

comme une solution afin de favoriser l'augmentation des taux d'activité et d'emploi des femmes dans plusieurs domaines professionnels.

Les immigrants désirant intégrer le marché du travail lanauchois font face à une importante difficulté au regard de la reconnaissance de la formation acquise à l'extérieur du pays. Les délais qu'entraîne ce processus ralentit leur insertion en emploi et les maintient dans une situation de chômage et de précarité. Pour certaines professions où les besoins de main-d'œuvre sont criants, ce problème cause encore plus de torts. La mise en place de mécanismes facilitant la reconnaissance des acquis des immigrants apparaît comme une solution à privilégier afin d'atténuer les problèmes d'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Le manque de mobilité géographique peut représenter un frein notable à l'obtention d'un emploi. Cependant, à l'inverse, une personne mobile pourra avoir accès à un vaste bassin de postes vacants. La région métropolitaine de Montréal compte pour près de 50 % de tous les emplois du Québec.

Dans plusieurs cas, l'emploi convoité et les conditions de travail qui s'y rattachent semblent influencer la mobilité des candidates et candidats potentiels. Un emploi de journalier, entre 8 \$ et 10 \$ de l'heure, risque de ne pas créer les mêmes attraits chez la main-d'œuvre sans emploi des régions avoisinantes qu'un poste d'enseignant.

Pour certaines personnes à faible revenu, l'acquisition d'une automobile est quasi impossible. De plus, leur précarité financière fait en sorte qu'elles sont aux prises avec un sérieux problème de mobilité. Comme le transport en commun est déficient dans plusieurs municipalités, et entre les municipalités, ces personnes sont limitées dans leur accès au marché du

travail. À ce problème s'ajoute fréquemment celui de la garderie. Ces types de contraintes ne sont que quelques exemples qui font obstacle à la mobilité de la main-d'œuvre.

Sans être la solution à tous les maux, l'accessibilité à un service de transport en commun efficace pourrait s'avérer un élément déterminant à la mobilité de la main-d'œuvre.

5. A. 3. b) Les qualifications manquantes

Certaines qualifications de base sont essentielles aux personnes désireuses d'intégrer le marché du travail. De plus, selon le profil de la main-d'œuvre et des emplois convoités, des qualifications particulières sont nécessaires à l'intégration au marché du travail.

Les conséquences d'un manque de qualification peuvent être importantes et avoir des répercussions sur de nombreux points de vue. Le manque de qualification peut limiter l'accès à l'emploi, entraîner un chômage plus ou moins prolongé, affecter le maintien en emploi, réduire la capacité d'adaptation et limiter la progression de carrière.

L'analphabétisme est un problème grave à surmonter afin d'intégrer le marché du travail. Même les emplois ne requérant qu'un faible niveau de formation nécessitent généralement un minimum de connaissances en lecture, en écriture et en mathématiques. De plus, ces compétences sont capitales à toutes personnes désireuses de fonctionner adéquatement dans une société en perpétuel changement.

Malgré une amélioration de la scolarité, le phénomène du décrochage demeure encore aujourd'hui trop élevé. Dans un marché du travail de plus en plus ouvert, technologique et en changement, la **formation de base** est un élément essentiel à l'intégration de la main-d'œuvre et, surtout, à sa capacité d'adaptation aux changements.

Le fait de ne pas poursuivre ses études avant l'obtention d'un diplôme a, bien entendu, des conséquences importantes. Ces personnes s'exposent à de plus fréquents et de plus longs épisodes de chômage et leur revenu est significativement inférieur à celui des diplômés. En période de forte activité économique, certains employeurs peuvent assouplir leurs critères de sélection, mais en période de ralentissement les personnes qui n'ont aucun diplôme sont habituellement les plus durement touchées.

Malgré une amélioration de la scolarité, de 1996 à 2001, la population de Lanaudière est moins scolarisée que celle du Québec. Elle se distingue notamment par une plus grande proportion de personnes ne détenant aucun diplôme et par un nombre moins élevé de diplômés postsecondaires, surtout de niveau universitaire. Compte tenu de la structure industrielle de la région, il n'est pas étonnant de retrouver moins de diplômés universitaires que dans l'ensemble du Québec puisqu'on y retrouve moins d'emplois nécessitant une telle formation. Toutefois, le nombre de personnes ne détenant pas de diplôme est davantage préoccupant.

En effet, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires constitue de plus en plus le préalable minimal pour intégrer le marché du travail. Une main-d'œuvre scolarisée s'adapte généralement plus facilement aux besoins engendrés par l'implantation de changements organisationnels ou technologiques dans l'entreprise.

De plus, lorsque la faible scolarité est associée à une absence prolongée du marché du travail, elle nécessite généralement chez la clientèle, notamment les personnes de 45 ans et plus et les prestataires de l'assistance-emploi, des démarches vers l'emploi de plus longue durée.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, les personnes qualifiées et **diplômées** possèdent habituellement un taux de chômage inférieur aux personnes non qualifiées et non diplômées. De plus, un choix judicieux de formation en fonction des besoins du marché du travail régional optimisera les possibilités d'intégration des personnes à la recherche d'un emploi.

Fait assez surprenant, avec près de 9 % de tous les travailleurs et travailleuses de la construction au Québec, la région ne possède aucune option professionnelle dans le domaine de la construction. Pourtant, pour la Commission de la construction du Québec (CCQ), la grande région de Montréal ne constitue qu'un seul et même marché du travail.

Outre la formation de base et la formation professionnelle, les entreprises à la recherche de main-d'œuvre établissent fréquemment comme critères d'embauche des **compétences** dites «**sociales**». On pense notamment à la ponctualité, à l'autonomie, au sens des responsabilités, à la motivation, à la capacité de travailler en équipe, de communiquer et d'apprendre, au souci du détail, à la politesse et à l'hygiène.

L'absence ou la carence de certaines de ces compétences peut rapidement devenir un frein à l'obtention et au maintien d'un emploi. Le problème est encore plus marqué lorsqu'il est associé à une absence de formation de base et professionnelle. C'est notamment le cas de certains prestataires de l'assistance-emploi qui, après une absence prolongée du marché du travail, ne possèdent plus les compétences sociales et génériques requises pour l'exercice d'un emploi. Souvent, cet éloignement du marché du travail a été causé par divers problèmes d'ordre personnel, familial, de santé physique ou mentale. La gravité de ces difficultés contribue aussi à la perte de compétence sur le

plan du savoir-être. Ainsi, l'intervention visant à préparer ces personnes à intégrer le marché du travail est plus complexe et s'échelonne généralement sur une plus longue période.

On remarque aussi chez les personnes très éloignées du marché du travail, telles que les personnes handicapées, une certaine dépendance aux prestations de l'État et une faible identification au rôle de travailleurs. Ces personnes ont souvent une faible scolarité et ils ont peu d'intérêt pour la formation scolaire. Une démarche d'intégration à l'emploi exige une grande collaboration des employeurs dans l'accueil et la formation de cette main-d'œuvre. Les mesures d'accommodement disponibles pour les personnes handicapées peuvent offrir un certain soutien à cette démarche.

5. A. 3. c) L'expérience de travail insuffisante

Les personnes à la recherche d'un emploi dont les expériences de travail sont insuffisantes n'ont d'autres choix que d'accepter des conditions moindres afin de pouvoir acquérir un minimum d'expérience. Ce n'est qu'après un certain temps qu'elles pourront penser négocier de meilleures conditions de travail en fonction de l'expérience de travail.

Le manque d'expérience de travail constitue un obstacle sérieux à l'intégration au marché du travail. Certaines clientèles, notamment les jeunes, les immigrants, les prestataires de l'assistance-emploi, en sont particulièrement affectées. De plus, ces clientèles ne possèdent souvent pas une formation adéquate qui pourrait compenser pour un manque d'expérience. Elles se trouvent ainsi doublement pénalisées. Dans de telles conditions, le risque de vivre un chômage de longue durée est accentué.

5. B) Les pistes de développement

La région est dotée d'axes routiers permettant des déplacements faciles et rapides dans la majorité des régions du Québec. Le territoire Lanaudois demeure facilement accessible aux entreprises, à la main-d'œuvre et à la population. Encore aujourd'hui, on y retrouve des terrains à vocation industrielle, commerciale ou résidentielle à des prix abordables.

La grande région de Montréal est composée des régions de Montréal, des Laurentides, de Laval, de la Montérégie et de Lanaudière. Elle représente le plus gros bassin de main-d'œuvre, d'entreprises et de consommateurs du Québec. Pour la main-d'œuvre Lanaudoise, elle donne accès à des emplois de qualité et, pour les entreprises, elle fournit une main-d'œuvre en nombre et en qualité.

L'évolution démographique qu'a connue et que connaît toujours notre région fait partie des éléments favorables au développement économique Lanaudois. Cette situation permet à la fois de soutenir une partie de la demande pour les produits et services régionaux, et de fournir une partie de la main-d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement des entreprises régionales.

La diversité de l'économie Lanaudoise et les prévisions de développement offrent des possibilités intéressantes dans plusieurs secteurs d'activité, et ce, tant pour les hommes que pour les femmes de la région.

En 2001, plus de quatre personnes sur dix, résidant dans la région et travaillant, occupaient un emploi à l'extérieur de la région. Au même moment, certaines entreprises régionales faisaient face à des difficultés importantes de recrutement de main-d'œuvre qualifiée. Avec les intervenants économiques locaux, quelques-unes d'entre elles ont tenté de trouver des

moyens pour rejoindre la main-d'œuvre potentielle à l'extérieur de la région. Pourtant, plusieurs travailleurs qualifiés résident déjà dans la région mais travaillent dans une région voisine. Ces résidents représentent une opportunité de premier ordre pour les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée. Cependant, pour y parvenir, certaines entreprises devront peut-être revoir les conditions de travail offertes à ces travailleurs.

Ces travailleurs doivent souvent parcourir de longues distances ou, encore pire, de petites distances, dans des files d'attente interminables, pour se rendre à leur travail. Plusieurs heures sont ainsi perdues, sans compter les coûts en essence, en automobile, en pollution, etc., engendrés par ces déplacements. En plus d'offrir un bassin de travailleurs potentiels aux entreprises de la région, ces personnes, par leurs dépenses de consommation, participent à l'enrichissement local et régional.

Les femmes représentent aussi un bassin de main-d'œuvre qualifiée intéressant pour les entreprises de la région. Elles sont de plus en plus qualifiées et elles ont des taux d'activité et d'emploi inférieurs à ceux des hommes. Pour plusieurs entreprises, la promotion des emplois traditionnellement masculins et la conciliation travail-famille apparaissent comme des pistes de solution à exploiter afin de recruter et de maintenir en emploi la main-d'œuvre féminine.

Contrairement à la croyance populaire, pour de nombreuses entreprises de la région, le vieillissement de la main-d'œuvre apparaît comme une opportunité et non pas comme une menace. Pour certaines entreprises, les départs à la retraite permettent d'amener du sang neuf à l'entreprise par l'embauche d'une main-d'œuvre plus jeune, tandis que, pour d'autres, c'est

un moment privilégié pour effectuer certaines rationalisations.

Le travail autonome semble être une piste de solution à privilégier par une partie de la main-d'œuvre, notamment pour certains travailleurs de 45 ans et plus qui ont perdu leur emploi ou pour des jeunes retraités désireux de maintenir un lien avec le marché du travail. Ces personnes pourraient mettre à profit l'expertise qu'elles ont acquise en tant que travailleurs en la réinvestissant dans la création de leur propre emploi. Les moyens actuels de communication favorisent la croissance du travail autonome en facilitant les échanges entre les clients et les fournisseurs, indépendamment des distances.

Au cours des dernières années, les partenaires du marché du travail de Lanaudière ont réalisé un travail considérable d'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Que ce soit en regard de la formation et de l'information sur le marché du travail, les partenaires ont associé leurs efforts

afin de répondre le plus justement possible aux besoins des entreprises et de la main-d'œuvre sur le marché du travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT LANAUDIÈRE, LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, EMPLOI-QUÉBEC LANAUDIÈRE, *Analyse et piste d'intervention. Le marché du travail dans la MRC de L'Assomption*, premier trimestre 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT LANAUDIÈRE, LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, EMPLOI-QUÉBEC LANAUDIÈRE, *Analyse et piste d'intervention. Le marché du travail dans la MRC de Montcalm*, premier trimestre 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT LANAUDIÈRE, LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, EMPLOI-QUÉBEC LANAUDIÈRE, *Analyse et piste d'intervention. Le marché du travail dans la MRC de Matawinie*, premier trimestre 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT LANAUDIÈRE, LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, EMPLOI-QUÉBEC LANAUDIÈRE, *Analyse et piste d'intervention. Le marché du travail dans la MRC de Joliette*, troisième trimestre 1998.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT LANAUDIÈRE, LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, EMPLOI-QUÉBEC LANAUDIÈRE, *Analyse et piste d'intervention. Le marché du travail dans la MRC de D'Autray*, premier trimestre 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT LANAUDIÈRE, LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, EMPLOI-QUÉBEC LANAUDIÈRE, *Analyse et piste d'intervention. Le marché du travail dans la MRC des Moulins*, premier trimestre 1999.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les Conditions de vie des femmes dans Lanaudière*, mise à jour 2004.

EMPLOI-QUÉBEC, *Bulletin régional sur le marché du travail, région de Lanaudière*, quatrième trimestre 2003, vol. 23, n°. 4.

EMPLOI-QUÉBEC, *Fiches sectorielles 2003, Lanaudière*, janvier 2004.

EMPLOI-QUÉBEC, *Les Chiffres clés de l'emploi au Québec*, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, 15 novembre 2004.

EMPLOI-QUÉBEC, *Le Marché du travail dans la région de Lanaudière. Perspectives professionnelles 2002-2006*, 2003.

EMPLOI-QUÉBEC, *Le Marché du travail dans la région de Lanaudière. Perspectives professionnelles 2003-2007*, 2004.

EMPLOI-QUÉBEC, *Le Marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2004-2008*, juillet 2004.

EMPLOI-QUÉBEC, *Portrait synthèse du marché du travail de la région de Lanaudière*, novembre 2001, 34 pages.

EMPLOI-QUÉBEC, *Profil de collectivité de la région métropolitaine de recensement de Montréal, portrait et caractéristiques du territoire*, Table métropolitaine de Montréal, 2003.

EMPLOI-QUÉBEC, *Profil détaillé des industries et des professions sur le*

territoire de la zone métropolitaine de Montréal, Table métropolitaine de Montréal, 15 novembre 2004.

EMPLOI-QUÉBEC, site Internet *IMT en ligne*, <http://imt.emploiquebec.net>

GOUVERNEMENT DU CANADA, *Événements économiques clés, 1987 – Panique sur les marchés boursiers : le lundi noir*, <http://economiecanadienne.gc.ca/francais/economy/1987stock.html>

GOUVERNEMENT DU CANADA, 1989 – *Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis : suppression des obstacles au commerce* <http://economiecanadienne.gc.ca/francais/economy/1989economic.html>

GOUVERNEMENT DU CANADA, 1991 – *Entrée en vigueur de la TPS : une nouvelle taxe à la consommation* <http://economiecanadienne.gc.ca/francais/economy/1991gst.html>

GOUVERNEMENT DU CANADA, 1994 – *Accord de libre-échange nord-américain : création de la plus grande zone de libre-échange du monde* <http://economiecanadienne.gc.ca/francais/economy/1991gst.html>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Le Développement des compétences, le défi des années 90*, juin 1991.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Données sociodémographiques en bref*, février 2004, vol. 8, no. 2.

LEMIRE, Louise, *Des élèves, des écoles et des communautés plus vulnérables au décrochage scolaire : un portrait de la diplomation au secondaire dans les MRC lanauoises*. Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de

santé publique et d'évaluation, 2003, 74 p.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Évolution structurelle du secteur manufacturier du Québec 1976-1997*, juillet 2000.

MINISTÈRE DES RELATION AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION, *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales*, mars 2004.

MONDE DIPLOMATIQUE, *Emplois atypiques*, juillet 2003, <http://www.monde-diplomatique.fr>

STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire de recensement de 2001, 2001*.

STATISTIQUE CANADA, *Données des recensements de 2001, de 1996 et de l'Enquête sur la population active*.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES RÉGIONS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE, *Ensemble visons l'emploi, la problématique du chômage dans la région de Lanaudière*, février 1996.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉGION DE LANAUDIÈRE, *Plan régional de développement de la main-d'œuvre 1994-1997*, mars 1994.

SOM, *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la région de Lanaudière*, document d'accompagnement réalisé pour le compte d'Emploi-Québec Lanaudière, Développement des ressources humaines et des compétences du Canada et Conférence régionale des élus de Lanaudière, avril 2004.

SOM, *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la région de Lanaudière*, rapport d'enquête réalisé pour le compte d'Emploi-Québec Lanaudière, Développement des ressources humaines et des compétences du Canada et Conférence régionale des élus de Lanaudière, juin 2004.

STE-MARIE, Gisèle, *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales*, gouvernement du Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2004.

LES ANNEXES

Annexe 1
Population selon le groupe d'âge
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	0 à 14 ans			15 à 34 ans			35 à 64 ans		
	1996	2001	Variation 96-01 en %	1996	2001	Variation 96-01 en %	1996	2001	Variation 96-01 en %
MRC de D'Autray	7 955	7 435	-6,5%	9 590	8 570	-10,6%	15 045	16 990	12,9%
MRC de Joliette	10 125	9 170	-9,4%	13 865	12 805	-7,6%	22 080	24 165	9,4%
MRC de L'Assomption	23 680	21 860	-7,7%	28 155	24 815	-11,9%	43 015	47 975	11,5%
MRC de Matawinie	7 800	7 240	-7,2%	9 240	8 060	-12,8%	17 905	20 340	13,6%
MRC de Montcalm	8 425	7 970	-5,4%	10 040	8 805	-12,3%	15 380	17 340	12,7%
MRC Des Moulins	26 205	25 845	-1,4%	30 390	28 645	-5,7%	41 325	48 595	17,6%
Lanaudière	84 190	79 520	-5,5%	101 280	91 700	-9,5%	154 750	175 405	13,3%
Québec	1 372 185	1 291 585	-5,9%	2 039 380	1 871 260	-8,2%	2 866 530	3 114 820	8,7%

	65 ans et plus			Total des âges		
	1996	2001	Variation 96-01 en %	1996	2001	Variation 96-01 en %
MRC de D'Autray	4 960	5 350	7,9%	37 555	38 345	2,1%
MRC de Joliette	6 765	8 025	18,6%	52 845	54 165	2,5%
MRC de L'Assomption	7 345	9 315	26,8%	102 190	103 980	1,8%
MRC de Matawinie	6 375	7 540	18,3%	41 320	43 175	4,5%
MRC de Montcalm	4 200	4 625	10,1%	38 055	38 740	1,8%
MRC Des Moulins	5 290	6 990	32,1%	103 215	110 090	6,7%
Lanaudière	34 935	41 845	19,8%	375 180	388 495	3,5%
Québec	860 710	959 810	11,5%	7 138 795	7 237 480	1,4%

Source: Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

Annexe 2
Variation de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	D'Autray			L'Assomption			Joliette			Matawinie		
	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %
Total - Plus haut niveau de scolarité atteint	15 035	17 095	13,7%	49 430	53 825	8,9%	22 965	24 530	6,8%	14 220	16 360	15,0%
Niveau inférieur à la 9e année	1 680	1 450	-13,7%	3 160	2 705	-14,4%	1 700	1 340	-21,2%	1 780	1 480	-16,9%
De la 9e à la 13e année	5 945	6 985	17,5%	17 590	18 540	5,4%	8 655	8 540	-1,3%	5 535	6 650	20,1%
De la 9e à la 13e année sans certificat d'études secondaires	2 940	3 480	18,4%	6 530	7 020	7,5%	3 515	3 280	-6,7%	2 870	3 385	17,9%
De la 9e à la 13e année avec certificat d'études secondaires	3 005	3 505	16,6%	11 060	11 520	4,2%	5 140	5 260	2,3%	2 660	3 265	22,7%
Certificat ou diplôme d'une école de métiers seulement	1 075	1 260	17,2%	2 710	3 150	16,2%	1 275	1 430	12,2%	870	1 110	27,6%
Autres études non universitaires	4 540	5 190	14,3%	15 145	17 230	13,8%	6 610	7 580	14,7%	3 905	4 320	10,6%
Sans certificat ou diplôme	1 170	1 235	5,6%	4 105	4 710	14,7%	1 835	1 840	0,3%	970	1 085	11,9%
Avec certificat ou diplôme	3 375	3 955	17,2%	11 040	12 525	13,5%	4 770	5 740	20,3%	2 935	3 240	10,4%
Études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur	805	995	23,6%	4 550	5 205	14,4%	1 770	2 115	19,5%	885	1 250	41,2%
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur	990	1 220	23,2%	6 270	6 985	11,4%	2 950	3 520	19,3%	1 250	1 555	24,4%

	Montcalm			Les Moulins			Lanaudière			Québec		
	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %
Total - Plus haut niveau de scolarité atteint	14 455	16 535	14,4%	49 330	57 405	16,4%	165 435	185 740	12,3%	3 119 130	3 434 265	10,1%
Niveau inférieur à la 9e année	1 870	1 745	-6,7%	3 930	3 760	-4,3%	14 120	12 475	-11,7%	241 165	202 710	-15,9%
De la 9e à la 13e année	6 105	7 115	16,5%	19 015	21 730	14,3%	62 845	69 565	10,7%	980 645	1 038 120	5,9%
De la 9e à la 13e année sans certificat d'études secondaires	2 915	3 740	28,3%	7 620	9 040	18,6%	26 390	29 945	13,5%	405 560	439 005	8,2%
De la 9e à la 13e année avec certificat d'études secondaires	3 185	3 370	5,8%	11 400	12 690	11,3%	36 450	39 615	8,7%	575 085	599 115	4,2%
Certificat ou diplôme d'une école de métiers seulement	1 030	1 385	34,5%	2 960	3 695	24,8%	9 920	12 025	21,2%	169 380	183 225	8,2%
Autres études non universitaires	3 880	4 510	16,2%	15 125	18 455	22,0%	49 205	57 285	16,4%	859 645	1 011 080	17,6%
Sans certificat ou diplôme	920	1 260	37,0%	4 535	4 990	10,0%	13 535	15 120	11,7%	235 515	262 140	11,3%
Avec certificat ou diplôme	2 955	3 245	9,8%	10 595	13 455	27,0%	35 670	42 160	18,2%	624 130	748 940	20,0%
Études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur	805	785	-2,5%	4 115	4 525	10,0%	12 930	14 865	15,0%	315 340	356 280	13,0%
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur	770	995	29,2%	4 180	5 250	25,6%	16 410	19 530	19,0%	552 950	642 845	16,3%

Source: Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

Annexe 3
Principaux indicateurs du marché du travail 1996 - 2001
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	D'Autray			L'Assomption			Joliette			Matawinie		
	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %
Population 15 ans et plus	28 900	30 130	4,3%	77 665	81 260	4,6%	41 530	43 125	3,8%	33 010	35 380	7,2%
Population active totale	17 100	18 270	6,8%	53 890	56 670	5,2%	25 860	26 710	3,3%	17 055	18 520	8,6%
Personnes occupées	15 035	17 090	13,7%	49 430	53 825	8,9%	22 965	24 530	6,8%	14 220	16 355	15,0%
Chômeurs	2 065	1 175	-43,1%	4 460	2 845	-36,2%	2 895	2 185	-24,5%	2 835	2 160	-23,8%
Taux d'activité	59,2	60,6		69,4	69,7		62,3	61,9		51,7	52,3	
Taux de chômage	12,1	6,4		8,3	5		11,2	8,2		16,6	11,7	
Taux d'emploi	52	56,7		63,6	66,2		55,3	56,9		43,1	46,2	

	Montcalm			Des Moulins			Lanaudière			Québec		
	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %	1996	2001	Variation %
Population 15 ans et plus	29 170	30 310	3,9%	76 605	83 550	9,1%	286 885	303 755	5,9%	5 673 465	5 832 350	2,8%
Population active totale	16 805	18 290	8,8%	54 270	60 695	11,8%	184 990	199 145	7,7%	3 536 205	3 742 490	5,8%
Personnes occupées	14 455	16 530	14,4%	49 335	57 410	16,4%	165 440	185 735	12,3%	3 119 130	3 434 265	10,1%
Chômeurs	2 345	1 755	-25,2%	4 940	3 285	-33,5%	19 545	13 410	-31,4%	417 075	308 225	-26,1%
Taux d'activité	57,6	60,3		70,8	72,6		64,5	65,6		62,3	64,2	
Taux de chômage	14	9,6		9,1	5,4		10,6	6,7		11,8	8,2	
Taux d'emploi	49,6	54,5		64,4	68,7		57,7	61,1		55	58,9	

Source: Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001.

